RAPPORT ANNUEL
SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
2020

Table des matières

I. BILAN THÉMATIQUE 7

A. RENOVATION URBAINE ET CADRE DE VIE 7
B. DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN FAVEUR DES QUARTIERS 10
C. L'ACCES A LA SANTE 23
D. LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE 26
E. L'ACCES A LA CULTURE 27
F. LA REUSSITE EDUCATIVE 30
G. L'ACCES AU SPORT 40
H. L'ACCES AUX DROITS ET AU NUMERIQUE 42
I. LES THEMATIQUES TRANSVERSALES 43
Soutien à la jeunesse 43
Egalité Femme/Homme 45
La lutte contre les discriminations 47

II. BILAN TERRITORIAL 49

A. TERRITOIRE MOSSON (PAILLADE - HAUTS DE MASSANE) 49
Éléments de bilan - Quartier Paillade 49
Éléments de bilan - Quartier Hauts de Massane 53
B. TERRITOIRE CEVENNES 62
Éléments de bilan - quartier Petit-Bard / Pergola 62
Éléments de bilan - quartier Cévennes 65
Éléments de bilan - quartier Celleneuve 66
C. TERRITOIRE CENTRE 73
Éléments de bilan – Quartier Gély 73
Éléments de bilan – Quartier Figuerolles 76
D. TERRITOIRE SUD 77
Éléments de bilan – Quartier Lemasson 77
Éléments de bilan – Quartier Prés d'Arènes 78
Éléments de bilan – Quartier Pas du Loup-Val de Croze 81
E. AUTRES TERRITOIRES 82
Éléments de bilan – Quartier de la Pompignane 82
Éléments de bilan – Quartier d'Aiguelongue 84
Éléments de bilan – Quartier Vert-Bois 84

III. BILAN FINANCIER 87

L'APPEL A PROJETS DU CONTRAT DE VILLE 2020 87
LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) 93
APPROCHE TERRITORIALE INTEGREE (ATI) ET FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (FEDER) 94

2020, une année particulière marquée par la crise sanitaire et sociale

Comme de nombreux autres territoires, la ville de Montpellier a été touchée par la crise sanitaire liée au COVID-19 puis ses conséquences et les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été les premières victimes de la crise sociale liée à cette pandémie. La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la politique de la ville et particulièrement celle des associations, dès le début du confinement, a permis de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence et aux conséquences sociales de cette crise sanitaire, montrant ainsi que la politique de la ville constitue un enjeu majeur pour la cohésion nationale et un véritable levier dans la lutte contre les inégalités.

Les associations ont joué un rôle de premier plan durant cette période grâce à leur souplesse, leur réactivité et leur adaptabilité. Essentielles pour les habitants des quartiers prioritaires, elles se sont engagées aux côtés des services de l'Etat et des collectivités territoriales pour tenter de réduire les effets néfastes induits par cette crise inédite et les confinements successifs qui ont eu lieu en 2020. Ainsi, de nombreuses associations se sont impliquées pour maintenir une continuité éducative en venant en aide aux élèves qui ne possédaient pas le matériel nécessaire pour suivre les cours à distance. De nombreuses familles étant démunies, les associations ont également joué un rôle important concernant la distribution de l'aide alimentaire. D'une manière générale, ce sont les associations qui ont œuvré pour la solidarité dans les quartiers prioritaires et qui ont accompagné les habitants les plus fragiles et les plus isolés.

Des moyens exceptionnels ont été débloqués par les services de l'Etat et les collectivités territoriales pour soutenir cette indispensable solidarité. Un fonds exceptionnel de soutien d'urgence à destination des associations de proximité a été déployé via le dispositif « Quartiers solidaires ». Les opérations s'inscrivant dans le cadre des « Quartiers d'été » et des « Colos apprenantes » ont permis à de nombreux jeunes des quartiers prioritaires de bénéficier d'activités lors des vacances et de préparer au mieux la rentrée scolaire.

L'année 2020 a aussi été marquée par les élections municipales et un changement d'exécutif municipal et métropolitain qui auront la tâche de mettre en œuvre, avec l'ensemble de ses partenaires, les actions au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires jusqu'à la fin du contrat de ville, qui arrivera à terme en 2022, tout en préparant la future contractualisation au-delà de cette échéance.

Ce rapport se base sur le décret n° 2015 – 1 118 du 3 septembre 2015 qui fixe les modalités de présentation du rapport annuel sur la situation des collectivités au regard de la politique de la ville. Il rappelle que les Établissements Publics de Coopération intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville sont tenus de présenter chaque année à leur assemblée délibérante un rapport détaillant les actions qu'ils mènent sur leur territoire ainsi que les orientations et les programmes de nature à améliorer la situation. Ce rapport ne présente pas l'exhaustivité des actions développées, mais propose de donner les principales caractéristiques de l'année 2020 concernant la mise en œuvre de la politique de la ville à Montpellier. Il est organisé en 3 parties :

I- Bilan thématique
II- Bilan par territoire
III- Bilan financier

I. BILAN THÉMATIQUE

A. Rénovation urbaine et cadre de vie

Le nouveau programme national de renouvellement urbain

Les quartiers de la Mosson et des Cévennes figurent parmi les douze quartiers politique de la ville identifiés à Montpellier, au titre de la nouvelle géographie prioritaire, et relèvent du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Ces deux projets de renouvellement urbain visent à offrir un meilleur cadre de vie aux habitants en proposant une intervention massive sur les quartiers, tant sur le plan urbain que sur le plan social.

Aussi, préalablement à l'élaboration d'une convention de renouvellement urbain, un protocole de préfiguration a été signé le 16 décembre 2016 avec l'Agence Nationale pour la Rénovation urbaine (ANRU) et l'ensemble des partenaires concernés, pour mettre en œuvre un programme d'études et expertises visant à préciser les orientations stratégiques et à définir les projets urbains spécifiques à chacun de ces deux quartiers :
- le quartier de la Mosson reconnu d'intérêt national
- le quartier des Cévennes reconnu d'intérêt régional

Une phase de concertation réglementaire s'est déroulée d'octobre 2018 à octobre 2019 pour chacun des deux quartiers, son bilan a été approuvé par le Conseil de Métropole du 18 décembre 2019. Les contributions des habitants et associations ont à la fois permis d'enrichir la réflexion sur le projet, de le faire évoluer, mais aussi de poser des points de vigilance et d'attention à intégrer dans le cadre de la finalisation des projets et de leur mise en œuvre opérationnelle. Deux réunions publiques ont également eu lieu à la Mosson et aux Cévennes entre décembre 2018 et avril 2019.

En 2019, la Métropole a défendu un dossier de conventionnement auprès de l'ANRU et des partenaires nationaux en comités d'engagement des 30 avril et 27 novembre. Par deux délibérations en date du 18 décembre 2019, la Métropole a confié la mise en œuvre opérationnelle des projets de renouvellement urbain des quartiers Mosson et Cévennes à la Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M). Le projet de convention de renouvellement a quant à lui été signé le 23 juillet 2021.

Dans la poursuite du premier projet de rénovation urbaine mis en œuvre de 2007 à 2013, le nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) pour le **quartier Mosson** va permettre d'agir plus significativement et de manière plus cohérente et efficace, sur le cœur du quartier qui concentre les dysfonctionnements sociaux, urbains et économiques les plus lourds. Il s'agit donc d'un projet urbain visant à améliorer la qualité de vie des habitants de façon globale.

Quatre objectifs fondateurs ont guidé l'élaboration du projet pour le quartier Mosson :

- **Ouvrir le quartier** et l'espace public au travers de cours paysagers Est-Ouest, avec notamment l'aménagement d'espaces publics qualitatifs, sécurisés et attractifs, vecteurs d'une nouvelle urbanité, en s'inscrivant tout particulièrement à l'échelle du piéton ;
- **Activer l'économie et l'offre de loisirs** grâce à des équipements reconfigurés et valorisés, en offrant une nouvelle attractivité résidentielle, économique, environnementale et de loisirs au quartier ;
- **Améliorer la qualité de vie au quotidien** en remettant la nature et la paysage au cœur du quartier au travers l'aménagement de coulées vertes, avec l'ouverture à la nature environnante, où le parc de la Mosson, les berges et le lac des Garrigues redeviennent des atouts forts du quartier ;
- **Connecter le quartier de la Mosson à la ville** avec les nouveaux réseaux de transports, le développement des modes actifs pour ouvrir le quartier et favoriser les porosités avec le reste de la ville.

Un des enjeux majeurs de ce projet de rénovation urbaine est de favoriser la mixité sociale en améliorant l'attractivité pour attirer de nouveaux ménages et favoriser les parcours résidentiels au sein du quartier pour ceux qui veulent y rester.
La transformation urbaine du quartier doit permettre également de **conforter le rôle des équipements et services publics,** notamment les équipements scolaires. La Ville de Montpellier fait partie des 80 territoires labellisés **« cité éducative ».** Des actions seront engagées en ce sens pour permettre d'accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle dans tous les temps et dans tous les espaces de vie. La création de pôles éducatifs ouverts sur le quartier constitue un des leviers d'attractivité par un changement d'image fort. Ces évolutions pourront être les supports d'une diversification de l'offre et de l'ouverture à de nouveaux usages (mutualisation d'espaces, offre de service innovant), en recherchant en particulier des modalités et des localisations qui favorisent la mixité sociale.

Pour **le quartier Cévennes**, le projet de renouvellement urbain porte sur les 919 logements de la copropriété des Cévennes qui s'étend à ce stade sur une emprise foncière unique. Ce sont des indicateurs préoccupants qui ont justifié l'intégration de cet ensemble immobilier au NPNRU : une population fragile socio économiquement, une dévalorisation immobilière, des taux d'endettement des copropriétaires importants et une problématique d'appropriation de certains espaces de circulation et de stationnement.

Une première intervention a été menée de 2010 à 2015 sur 444 logements (Cévennes 1), par la mise en œuvre d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ayant permis des travaux de réhabilitation thermique. Des audits thermiques ont ensuite été réalisés entre 2018 et 2019.

Malgré ces interventions, le mode de gestion de cet ensemble immobilier s'est délité depuis plusieurs années donnant naissance à plusieurs copropriétés secondaires. Leur libre administration, sans fondement juridique et sans cohérence en matière de gestion des espaces extérieurs, a conduit au cloisonnement et à l'enclavement d'une partie des bâtiments. Ainsi, le 16 mai 2019 un arrêté préfectoral a été pris portant création de la commission d'élaboration d'un plan de sauvegarde, pour l'aide au redressement de la copropriété sur le plan de sa gestion.

Le programme d'études mis en œuvre durant le protocole de préfiguration a révélé la nécessité d'une restructuration et d'une intervention plus ambitieuse pour changer efficacement et durablement l'image et la vie de ce territoire.

Quatre objectifs fondateurs vont donc guider l'élaboration du projet pour le quartier Cévennes :

- **Ouvrir la copropriété sur son environnement**, notamment en la desservant par tous les modes (piétons, cycles…), en la connectant aux espaces publics, en la reconfigurant après démolition des dalles, tout en sécurisant le quartier et évitant les flux de transit et vitesses excessives. La copropriété qui souffre aujourd'hui d'un manque de connexion à son environnement urbain proche doit s'intégrer dans un maillage d'espaces publics structurés et de perméabilités douces, en connexion avec les équipements à proximité immédiate. Une ligne de bus à haut niveau de services (BHNS) est également prévue pour desservir le quartier ;
- **Faire des unités résidentielles à taille humaine, en créant une copropriété par bâtiment** (soit 12 copropriétés) au moyen de la scission de la copropriété actuelle, en desservant chacune d'elles depuis l'espace public et en y affectant les stationnements nécessaires. En ce sens, le projet propose une refonte totale des espaces extérieurs et de leur gestion publique/privée, puis la résidentialisation de 874 logements. Cette nouvelle domanialité permettra à chaque bâtiment d'être individuellement raccordé aux réseaux publics, offrira un accès plus aisé aux véhicules de services et de sécurité et assurera une place de stationnement par logement. Les démolitions de 57 logements offriront des percées visuelles ouvrant vers l'extérieur et redonnent des valeurs d'usage aux espaces extérieurs par la création d'un espace public qualitatif, favorisant une identification positive des habitants dans leur environnement ;
- **Dynamiser l'attractivité résidentielle et les commerces**, en reconfigurant l'activité commerciale, en organisant et facilitant la collecte des ordures ménagères, le nettoiement et en valorisant les espaces verts. Le projet prévoit une profonde restructuration des linéaires commerciaux existants en bordure de l'avenue Louis Ravas au moyen de démolitions, reconstructions, rationalisation et optimisation de l'offre ;
- **Requalifier le bâti et réduire la précarité énergétique**, en poursuivant la réhabilitation globale du quartier, y compris thermique, des immeubles avec l'accompagnement des copropriétaires concernés. Le plan de sauvegarde en cours d'élaboration a pour objet d'accompagner les nouvelles instances de gestion issues de la scission de copropriété en cours, de travailler avec les copropriétaires et conseils syndicaux pour améliorer la gestion de chaque copropriété (optimiser les budgets, diminuer les impayés) et d'accompagner l'élaboration d'un programme de travaux de réhabilitation adapté pour les copropriétés Cévennes 2 et Parc des Arceaux ;

Pour que les habitants soient acteurs de la transformation de leur quartier, une maison du projet est en service sur le quartier de la Mosson depuis mars 2020 et une maison du projet va être installée également sur le quartier des Cévennes dans le courant de l'année 2021. Des actions de communication et de concertation seront déployées durant toute la mise en œuvre des projets pour prendre en compte l'expertise d'usage des habitants.

Les conventions d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Les bailleurs bénéficient de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour les quartiers prioritaires depuis qu'une convention entre l'État, Montpellier Méditerranée Métropole, la ville de Montpellier, et les quatre bailleurs présents au sein des QPV (ACM Habitat, Hérault Logement, Erilia, SFHE) a été signée en 2016. Ces conventions ont défini, pour chacun des bailleurs, un programme

d'actions articulé avec les démarches de gestion urbaine et sociale de proximité portées par les collectivités autour de 8 axes d'interventions :

- Le renforcement de la présence de personnel de proximité ;
- La formation, le soutien des personnels de proximité ;
- Le sur entretien ;
- La gestion des déchets, des encombrants et des épaves ;
- La tranquillité résidentielle ;
- La concertation, la sensibilisation des locataires ;
- L'animation, le lien social et le vivre ensemble ;
- Les petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU).

Au titre de l'année 2020, ce sont près de 3 M€ qui ont été engagés par les bailleurs avec le soutien de l'État et des collectivités locales (Ville, Métropole, Département) pour améliorer la qualité du service rendu et le cadre de vie des locataires du parc social au sein des QPV.
À titre d'exemple, quelques actions représentatives mises en œuvre par les bailleurs dans ce cadre en 2020 :

- La mise à disposition de locaux associatifs pour les associations : FACE Hérault, Unis cité, Essor, Compagnons Bâtisseurs, Les 4 chemins, ALIFE conseil, Mas des Moulins, informatique +, GSC, GFEN… ;
- La mise en place de médiations et d'actions de prévention des conflits de voisinage, d'opérations de nettoyage des caves, d'actions de proximité au bénéfice des seniors isolés… ;
- Le renfort du nettoyage dans les parties communes des résidences des QPV Mosson et Pergola ;
- Le suivi et l'accompagnement social des locataires en difficulté par une conseillère en économie sociale et familiale (CESF) sur les résidences du Trident, Logis des Pins, Saint Guilhem, Logis d'oc
- L'intervention en soutien auprès des habitants pendant la crise sanitaire : veille sanitaire, aide psychologique, conseils Croix Rouge, portage de courses... sur les résidences Saint Guilhem II et le Lac

B. Développement de l'activité économique, de l'emploi et de l'insertion professionnelle en faveur des quartiers

Contexte

L'objectif visant à « organiser le développement de l'activité économique, de l'emploi et de l'insertion professionnelle en faveur des quartiers » s'est concrètement traduit **en 2016 par la mise en place d'un dispositif local, partenarial et innovant, le PODEM - Projet pour le Développement de l'Emploi Métropolitain**. Ce projet commun et territorialisé se caractérise par :

- La mise en place d'une **gouvernance copilotée par la Métropole et l'État et dédiée** aux questions de développement économique, d'emploi, d'insertion socioprofessionnelle, de formation et d'orientation,

- la **mobilisation renforcée des moyens de droit commun** de l'ensemble des signataires du Contrat de Ville en faveur des habitants des quartiers,
- la mise en œuvre d'un **plan d'actions** partenarial et pluriannuel spécifiquement **adapté aux besoins des habitants.**

Le PODEM **associe étroitement les acteurs, chefs de file et/ou partenaires des politiques publiques sectorielles** de développement économique, d'emploi, d'insertion socioprofessionnelle, de formation et d'orientation parmi lesquels on retrouve les signataires du Contrat de Ville : la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, la Ville de Montpellier, les acteurs du Service Public de l'Emploi (Pôle emploi, la Mission Locale des Jeunes et Cap Emploi), la Caisse des dépôts et consignations, la Chambre de Métiers, la CCI, la CAF, le CCAS et BPI France.

Le **plan d'action du PODEM** se matérialise par 16 **programmes** appelés également fiches opérationnelles et une **soixantaine d'actions** (ou ensemble d'actions) en moyenne par an en faveur principalement des habitants des quartiers.

Ces actions constituent majoritairement une **offre de services complémentaire des politiques publiques sectorielles** (Garantie jeunes, contrats aidés, services civiques, Ecole Régionale de la 2ème chance, chantier d'insertion, dispositifs d'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'une entreprise…) et **adaptée à toutes les phases d'un parcours professionnel**. Une partie importante de ces actions est portée par des associations qui souscrivent aux appels à projets annuels relevant de la politique de la ville.

Malgré un contexte de crise sanitaire liée au COVID-19 et des mesures de confinement nécessaires, plus de **1 700 personnes** (dont 76 % QPV, 54 % femmes, 49 % jeunes) ont bénéficié d'un accompagnement individualisé vers l'emploi ou l'entrepreneuriat à travers une **50aine d'actions** relevant du plan d'actions PODEM. Plus de la moitié ont trouvé une issue favorable (emploi, formation, création d'entreprise). La mise en place de ces actions a été réalisée en **priorisant trois grands axes thématiques** :

- Le développement économique des quartiers
- L'insertion professionnelle notamment des jeunes
- La mobilisation des entreprises

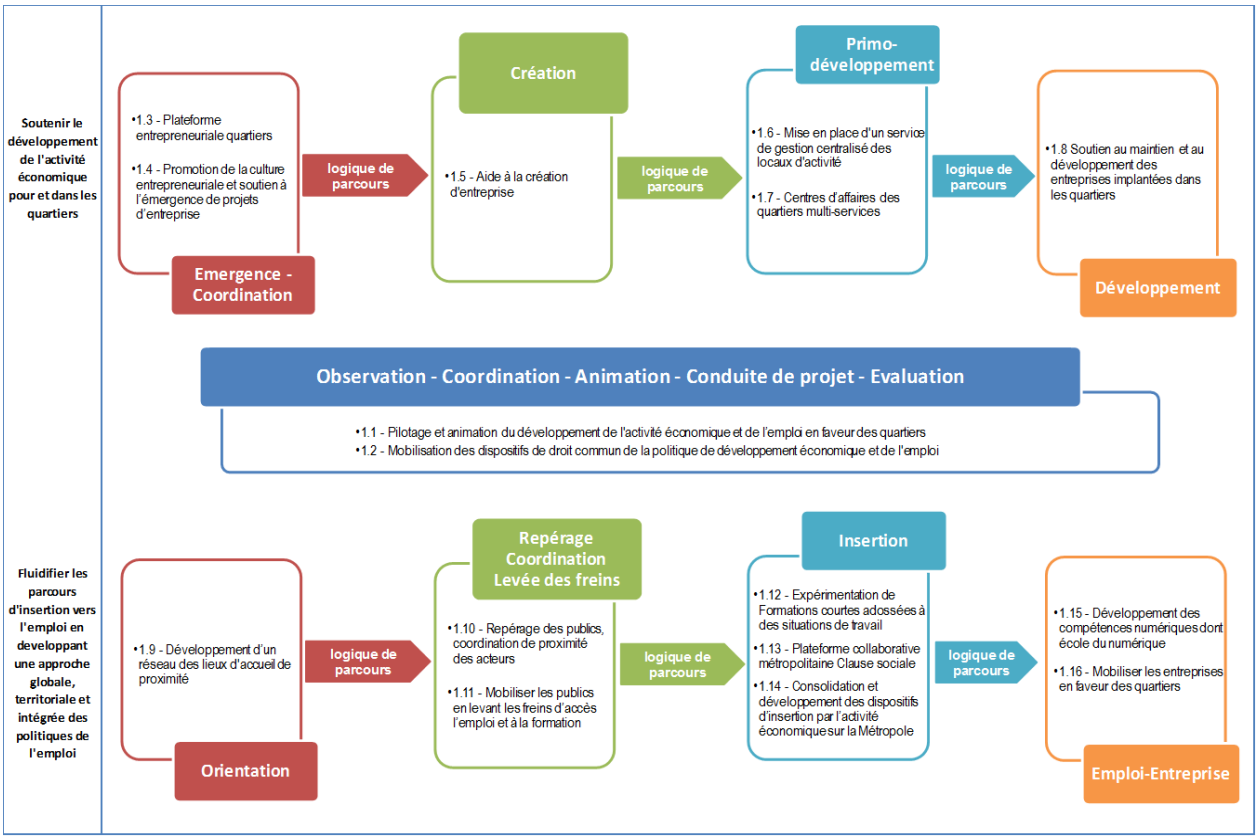

La mobilisation des entreprises et des acheteurs publics

Dans le cadre du PODEM, les entreprises et acheteurs publics sont mobilisés à partir de deux démarches :

- La charte Entreprises et Quartiers (intégrée au PAQTE)
- La plate-forme collaborative métropolitaine Clause sociale

- *La charte Entreprises et Quartiers (PAQTE)*

Cet outil vise à **mobiliser les entreprises et à les accompagner dans la mise en œuvre d'actions concrètes** (consignées dans une convention d'application) en faveur des habitants des quartiers prioritaires en les mettant notamment en relation avec des associations qui œuvrent en proximité. Depuis 2016, la démarche locale « Entreprises & Quartiers » est **pilotée par l'État et Montpellier Méditerranée Métropole**, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission locale et est co-animée avec FACE Hérault.

Chiffres clés et faits marquants 2020

MOBILISATION DES ENTREPRISES

- **53** entreprises signataires au 31/12/2020 et 7 en cours
- **21** associations QPV rencontrées
- **356** mises en relation réalisées
- **104** engagements réalisés
- **29** stagiaires accueillis au sein de 9 entreprises
- **+ 200** offres d'emploi collectées

FAITS MARQUANTS

- La crise « COVID » a été un **révélateur des inégalités** auxquelles sont confrontés les habitants des quartiers. Dans le même temps, la **mobilisation des entreprises a été remarquable**. Elles ont apporté leur soutien aux associations de proximité qui répondaient aux besoins urgents des habitants causés par la crise sanitaire et ses conséquences sociales.
- La démarche charte Entreprises et Quartiers de Montpellier **intègre les grands enjeux du PAQTE** (Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises). Ainsi, les actions opérationnelles relevant des 4 champs d'intervention du PaQte sont donc pleinement intégrées dans l'offre d'engagement proposée aux entreprises signataires.

Exemples de mobilisation

↳ DON EN FAVEUR DE LA CONTINUITE EDUCATIVE

L'équipe **PRE (Programme de Réussite Éducative) du CCAS** a pointé l'urgence pour **23 enfants** suivis. L'absence d'équipement informatique au sein du foyer rendait difficile, voire impossible, le suivi scolaire tant par les enseignants que par la communauté éducative.

AG2R LA MONDIALE a permis de financer **23 ordinateurs reconditionnés** et munis de webcam et clé Wifi. Une hotline pour aider à l'installation à domicile a été mise en place par l'association NOUAS et des intervenants de l'association Fondation des Etudiants pour la Ville (AFEV).

↳ DON EN FAVEUR DE l'AIDE ALIMENTAIRE

Conséquences de la crise sanitaire, les crises économiques et sociales actuelles ont un impact important sur le quotidien des familles modestes, notamment celles résidant en QPV. Pour faire face aux difficultés, le **recours à l'aide alimentaire est devenue indispensable**. Les associations distribuant des denrées alimentaires ont assisté à une **augmentation conséquente de la demande**.

Dans un élan de solidarité, **l'entreprise MATOOMA** a apporté un don à **l'association KALISI** qui lui a permis non seulement de financer la réparation de leur camion frigorifique en panne, mais également des contenants utiles à la distribution des colis, dans le respect des gestes barrières.

↳ DON DESTINE A LA FABRICATION SOLIDAIRE DE MASQUES

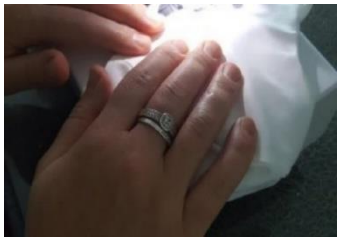

Grâce au soutien de la Fondation du **groupe EDF** et à son fond d'urgence Covid 19, **l'association IMEIF**, qui accompagne des femmes vers la qualification et l'emploi, a mobilisé les couturières de l'atelier « Métiers à créer » (atelier de co-design textile) afin de fabriquer des masques en tissu lavable. Ces masques ont ensuite été **distribués aux associations du quartier de la Mosson** intervenant au plus près des publics.

- *La plate-forme collaborative métropolitaine Clause sociale*

Cette plateforme, pilotée et portée par Montpellier Méditerranée Métropole et soutenue par l'État et le Fonds Social Européen, permet de déployer une **offre de service « clé en main »** en direction de donneurs d'ordres, d'entreprises et de partenaires de l'emploi et de l'insertion du territoire.

L'objectif est de faciliter l'application de la clause sociale afin **d'augmenter les supports de travail dédiés et rémunérés permettant de mettre ou de remettre le pied à l'étrier du monde du travail aux personnes qui en sont éloignées**. La Plate-forme se compose **d'une équipe dite « de facilitateurs »** au sein de la Métropole en charge de la gestion et du suivi de la clause qui a été récemment renforcée.

Chiffres clés et faits marquants 2020

ENGAGEMENT DES ACHETEURS PUBLIQUES

- + **376 304 heures de travail réalisées** (dont 13 958 heures de formation) **par 712 salariés** (dont 84 % avec un faible niveau de qualification (CAP, BEP et infra) et **35 % issus des Quartiers Politique de la Ville**),
- **207 entreprises concernées, 28 maîtres d'ouvrage** engagés, un partenariat étroit avec les acteurs du Service Public de l'Emploi : Pôle Emploi, Mission Locale des Jeunes métropolitaine et Cap Emploi,
- **13 structures d'Insertion par l'Activité Economique** ont réalisé 40 % des heures
- **40 personnes** ont signé un **CDI et 15** un contrat en **alternance**.

FAITS MARQUANTS

- En dépit d'un contexte de crise sanitaire ayant impacté le secteur du BTP, **les heures d'insertion** sont en **constante progression** du fait de l'augmentation des engagements des donneurs d'ordres et des entreprises.
(336 295 heures en 2019, 240 000 heures en 2018, 130 600 heures en 2017, 100 000 heures en 2016)

↳ L'insertion professionnelle avec une priorité pour le public jeune des quartiers

Des actions dites « passerelles » ont été co-construites en partenariat notamment avec des associations du territoire afin d'être au plus près des besoins des habitants et notamment des jeunes. Complémentaires de l'offre existante**,** ces actions ont vocation à faciliter l'accès à l'emploi et à la qualification.

Chiffres clés et faits marquants 2020

INFORMATION – ORIENTATION PROX.

- **5** actions dont deux nouvelles sur la découverte des métiers :
  - Passerelle écoles - entreprises » dans le cadre de la cité éducative
  - Découverte de la navigation et des métiers de la mer
- **230** bénéficiaires dont :
  - 74 % résidant en QPV
  - 53 % de femmes
  - 63 collégiens
- **39** entreprises mobilisées

LEVEE DES FREINS A L'EMPLOI

- **9** actions dont des cours de français en proximité
- **257** bénéficiaires dont :
  - 57 % % résidant en QPV
  - 72 % de femmes
  - 38 % ayant - 26 ans
- **846** heures de formations dispensées
- **88** sorties dynamiques

INSERTION - QUALIFICATION

- **6** actions dont une nouvelle « Tremplin vers les métiers du sanitaire et social »
- **+ 100** partenaires mobilisés dont entreprises
- **123** bénéficiaires dont :
  - 59 % résidant en QPV
  - 55 % de femmes
  - 66 % ayant - 26 ans
- **1 192** heures de formations dispensées
- **930** heures d'immersions
- **83** sorties dynamiques

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

- **5** actions dont deux nouvelles :
  - C'fait pour vous en faveur des jeunes diplômés
  - Opportunités d'été -Parcours d'avenir du plan « quartiers d'été »
- **593** personnes accompagnées dont :
  - 93 % résidant en QPV
  - 49 % de femmes
  - 68 % ayant - 26 ans
- **360** sorties dynamiques

MISE EN RELATION ENTREPRISES

- **3** actions visant à développer les opportunités de rencontre entre habitants des QPV et entreprises avec un objectif professionnel
- **58** sous-actions de préparation et de mobilisation des acteurs
- **57** entreprises mobilisées
- **369** bénéficiaires
- **122** sorties dynamiques

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

- **Report** de la 5ème édition de l'action « des étoiles et des femmes » portée par la Table de Cana et en partenariat avec des restaurants gastronomiques.
- **Déploiement** d'une 4ème commission insertion relative aux quartiers Pompignane - Aiguelongue - Vert-Bois animée par la MLJ3M (voir focus).
- **Développement** de l'action « Ethic & Soins » de l'association IMEIF visant à préparer les femmes des QPV aux concours d'aide-soignante, par l'ajout d'un chantier d'insertion (ACI) donnant ainsi la possibilité d'être salarié en insertion au sein d'un EHPAD.
- **Lancement** d'une nouvelle offre d'accompagnement personnalisé (« C'FaitPourVous ») en direction des jeunes diplômés des QPV de Montpellier par l'équipe de l'association Coraline à l'aide de la plateforme « DiversifiezVosTalents.com » développée par la Fondation Mozaïk RH.

Exemples d'actions facilitant l'accès à la qualification et à l'emploi

DIVERSIFIER SON SOURCING AVEC CORALINE

L'action **C'FaitPourVous** vise à impulser une dynamique d'embauche en direction des diplômés de la métropole de Montpellier, notamment les diplômés issus des quartiers ; des talents qui disposent de compétences et de qualités variées, mais dont l'accès aux réseaux professionnels et au marché caché de l'emploi est limité.

L'ENTREPRISE KEOLIS OUVRE SES PORTES

Organisée chaque année en amont « des rencontres pour l'emploi », l'action « **Semaine Portes Ouvertes** » de FACE Hérault consiste à faire découvrir à des demandeurs d'emploi des QPV, des entreprises du territoire via des visites d'entreprises.

La finalité de cette opération est de favoriser les échanges entre les entreprises et les personnes en recherche d'emploi, de les aider à mieux cibler leurs secteurs de recherche, d'avoir une meilleure connaissance du monde de l'entreprise et des métiers

UNE PASSERELLE VERS L'EMPLOI POUR LES JEUNES DECROCHEURS

« **Passerelles vers l'emploi** » portée par l'association DEFI est un parcours de formation individualisé situé en amont des dispositifs existants qui propose aux jeunes de 16 à 25 ans, sans diplômes, sans formations et sans qualification, des repères linguistiques, sociaux et professionnels. Le parcours offre un éventail d'activités par lesquelles les jeunes acquièrent les codes sociolinguistiques liés à leur projet professionnel, en les complétant pars des stages en entreprise.

Focus

ETHIC & SOINS : Un sésame pour femmes en quête d'emploi

Mise sur pied par l'IMEIF (Institut Méditerranéen d'Étude, d'Ingénierie et de Formation), cette initiative répond à une double préoccupation : d'une part, favoriser l'intégration professionnelle des femmes des quartiers Politique de la Ville, dont la part dans l'emploi est faible, et d'autre part, résoudre la pénurie d'aide-soignantes, d'accompagnantes éducatives et sociales (AES), ces métiers étant en tension.

Pour relever ce défi, l'association basée dans le quartier de la Mosson à Montpellier a conçu un parcours d'insertion judicieux visant à développer les compétences des candidates retenues, tout en leur permettant de découvrir ces métiers, afin qu'elles puissent mesurer leur envie d'y faire carrière. « Nous les aidons à lever les freins susceptibles d'entraver leur projet professionnel », résume Soraya Rahal, la directrice de l'IMEIF.

Dans ce but, des partenariats ont été noués avec des structures du secteur médico-social qui accueillent les stages d'immersion : les cliniques Clémentville et Saint-Jean, les maisons de retraite Korian la Pompignane et La Cyprière, l'IME Les Mûriers, le CHRS Regain, ainsi que la microcrèche Baby, Car. En complément, des conventions de partenariat sont passées avec l'institut de formation d'aide-soignante (IFAS) de Castelnau-le-Lez et le centre de formation Initiatives Montpellier, pour qu'à l'issue de leur parcours d'insertion les candidates enclenchent une formation diplômante.

Des prérequis sont donc demandés à l'entrée. Outre habiter l'un des quartiers de la Politique de la Ville, les candidates doivent être inscrites à Pôle Emploi. Cela étant validé, une sélection est opérée pour mesurer leur motivation et leur capacité à pouvoir accéder à ces métiers.

Démarrée en septembre 2019, la dernière session fut un succès avec 80 % de sorties positives. Les femmes accompagnées ont toutes validé leur projet professionnel. Parmi elles, deux sont entrées dans l'emploi et quatre en formation, notamment en école d'aide-soignante.

Témoignages

Latifa, 37 ans, est de celles-là. Arrivée du Maroc à l'âge de 20 ans avec un niveau bac, elle s'est préparée à passer les épreuves de sélection en suivant des cours de français et en apprenant les spécificités du métier d'aide-soignante. Elle a travaillé dur, non en vain, car elle a réussi les trois concours auxquels elle s'est présentée : *« Je n'y serais jamais arrivée toute seule, sans soutien »*.

Le développement économique urbain des quartiers

Conscient que le **développement économique urbain** des quartiers pouvait constituer une des **solutions pour lutter efficacement contre le chômage** que ce soit à travers la création et le développement d'entreprise ou bien à travers l'implantation de nouvelles entreprises, Montpellier Méditerranée Métropole et ses partenaires (l'État, la Caisse des dépôts, l'Agence France Entrepreneur intégrée désormais à BPI France et la Région Occitanie) ont engagé dès 2016 un travail visant à déployer **une offre d'accompagnement adaptée à toutes les étapes du parcours de création-développement d'entreprise** et **dédiée aux habitants des quartiers**.

Chiffres clés et faits marquants 2020

PROMOTION À L'ENTREPRENEURIAT

- **2** événementiels historiques dans l'année :
  - le Printemps de la Création d'Entreprise
  - le concours Talents des Quartiers
- **+ 50** partenaires mobilisés
- **500** participants au total
- **5** lauréats et un prix féminin
- **5 000 €** de primes

ACCOMPAGNEMENT CREATION

- **4** actions dont le programme « Citéslab »
- **+ 700** personnes sensibilisées et informées
- **345** accompagnées dont :
  - 64 % résidant en QPV
  - 50 % de femmes
  - 30 % ayant - 26 ans
- **77** personnes sorties de manière dynamique dont 54 pour création d'entreprise

ACCOMPAGNEMENT FINANCEMENT

- **3** actions portées par des réseaux nationaux de financement des créateurs
- **70** personnes accompagnées et financées dont :
  - 71 % résidant en QPV
  - 24 % de femmes
  - 21 % ayant - 26 ans
- + 500 000 € mobilisés
- **98** emplois créés ou maintenus, dont **57** pour création d'entreprises

ACCOMPAGNEMENT DEV. ENTREPRISES

- **4** actions dont une nouvelle sur le numérique comme outil de croissance de l'activité de l'entreprise et une rencontre entre grands comptes et TPE implantées en QPV
- **65** dirigeants accompagnés dont :
  - 72 % résidant en QPV
  - 34 % de femmes
  - 14 % ayant - 26 ans

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

- **Report** de la 3ème session annuelle de la formation à la création d'entreprises « Parcours de formation multi-acteurs » portée par la CMA et des acteurs locaux de la création d'entreprises.
- **Déploiement** du programme national d'accompagnement et de formation « les déterminés » à Montpellier. Première promotion composée de 11 porteurs de projets dont :

↳ 65 issus des QPV
↳ 36 % de femmes
↳ 35 ans, moyenne d'âge de la promotion

- **Lancement** de l'étude de faisabilité du projet de création d'une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) dédiée aux femmes des QPV de Montpellier « Shake Mama ».

Exemples d'actions ayant vocation à accompagner et soutenir les entrepreneurs des quartiers

ACHATS ENGAGES EN FAVEUR DES QUARTIERS

ALIFE CONSEIL en partenariat avec l'ADIVE et dans le cadre de la Charte entreprises & quartiers, propose de **développer des relations d'affaires entre les entrepreneurs des quartiers prioritaires et des acheteurs privés et publics du territoire** grâce à un accompagnement permettant de référencer de manière qualitative les entreprises (annuaire, site web dédié), et des mises en relation directe lors d'événementiels.

UN FINANCEMENT ET DES CONSEILS POUR MON ENTREPRISE

Depuis 2018, **France Active Airdie Occitanie** accompagne et finance des entrepreneurs en création et en développement au sein des Quartiers Politique de la Ville de Montpellier.
Elle propose des **outils dédiés** : accompagnement renforcé et une mise en réseau, prêts d'honneur à taux zéro et garantie bancaire. Une équipe est spécifiquement dédiée à cette action : un conseiller en financements solidaires, une gestionnaire de back-office mobilisée pour la mise en place des outils de financement, des membres de la direction engagés.

DISPOSITIF CITESLAB - REVELATEURS DE TALENTS

Porté localement par la BGE, le CitésLab est un service de proximité gratuit à la disposition de tous les habitants des quartiers prioritaires de Montpellier. Il est **destiné à favoriser l'émergence de créateurs d'entreprise et d'activité**.
Plusieurs **permanences ont été mises en place sur les quartiers** désignés par le comité de pilotage composé des financeurs et des partenaires.

Focus

ANIMATION NUMERIQUE DE L'ENTREPRISE (ANE)
Un outil au service du développement de l'activité des TPE

Depuis plus de 30 ans, AXENTS accueille, informe, forme, accompagne les porteurs de projet et les chefs d'entreprise.

Avant la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales, AXENTS a repéré la nécessité pour les entrepreneurs des QPV de mobiliser pleinement les outils informatiques et numériques pour les aider à gagner en visibilité, pour doper leur chiffre d'affaires et pérenniser leur activité.

C'est en ce sens qu'AXENTS a proposé dès 2020, à ces entrepreneurs une nouvelle offre de services : « L'Animation Numérique de l'Entreprise » qui consiste à sensibiliser les usagers sur l'importance de l'informatique et le numérique, à les rendre autonomes dans l'utilisation de ces outils ou encore à soutenir techniquement les chefs d'entreprise dans leur virage numérique (appui à la réalisation des maquettes de cartes de visite, création d'un site internet vitrine ou marchand, aide à la visibilité sur les réseaux sociaux professionnels).
Sans l'avoir anticipé, l'actualité (crise sanitaire et confinements) a malheureusement donné raison aux partenaires du contrat de ville et soutiens financiers de cette nouvelle action (l'Europe « FSE », l'Etat, la Région Occitanie, Montpellier Méditerranée Métropole, le Fonds de Développement de la Vie Associative, BPI). Cette action a touché 44 porteurs de projets et chefs d'entreprise en 2020.

Témoignages

Docteure en droit, Madame BOUAZAOUI intègre AXENTS pour ouvrir son cabinet d'avocat généraliste.
"Je me suis rapprochée d'AXENTS en janvier 2020 pour la création de mon cabinet d'avocat. J'ai bénéficié d'un accompagnement personnalisé adapté à mon projet, mais également de tout un réseau d'accompagnement global. J'ai ainsi intégré en 2019 la Formation multi-acteurs (organisée en partenariat par AXENTS, BGE, CMA, CCI). La finalisation de mon dossier a abouti au financement de mon projet par l'AIRDIE.

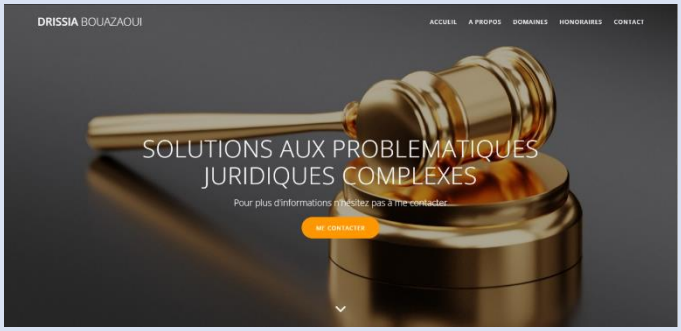

J'ai ouvert mon cabinet d'avocat en juin 2020 au 180 square de Cos sur le territoire de la Mosson.
Pour développer ma clientèle et me permettre une meilleure visibilité, AXENTS m'a présenté son nouveau dispositif, Animation Numérique de l'Entreprise, dispositif que j'ai intégré en 2020.
J'ai pu, en collaboration avec l'animateur numérique, réaliser des cartes de visite. Nous travaillons actuellement à la réalisation d'un site vitrine de mon cabinet."

Messieurs ATMANI et ABARKAN se présentent à AXENTS en janvier 2020 pour créer une activité de traiteur.
"Nous nous sommes présentés chez AXENTS pour créer une activité de traiteur, proposer des spécialités asiatiques (sushi, nems…) et des plats à emporter. Nous avons repéré un local à proximité des Halles Jacques Cœur au 515 boulevard d'Antigone et, avec l'appui d'AXENTS, nous avons introduit les demandes nécessaires auprès de la Mairie.
AXENTS nous a conseillés tout au long de notre parcours d'accompagnement ; nous avons obtenu les financements nécessaires auprès de l'AIRDIE et nous avons pu ouvrir en septembre 2020.
Mais en période de crise sanitaire, le démarrage d'activité a été compliqué et nous avons dû nous adapter. AXENTS nous a alors proposé son action "Animation Numérique de l'Entreprise, action tout à fait pertinente en période de COVID mais pas seulement.

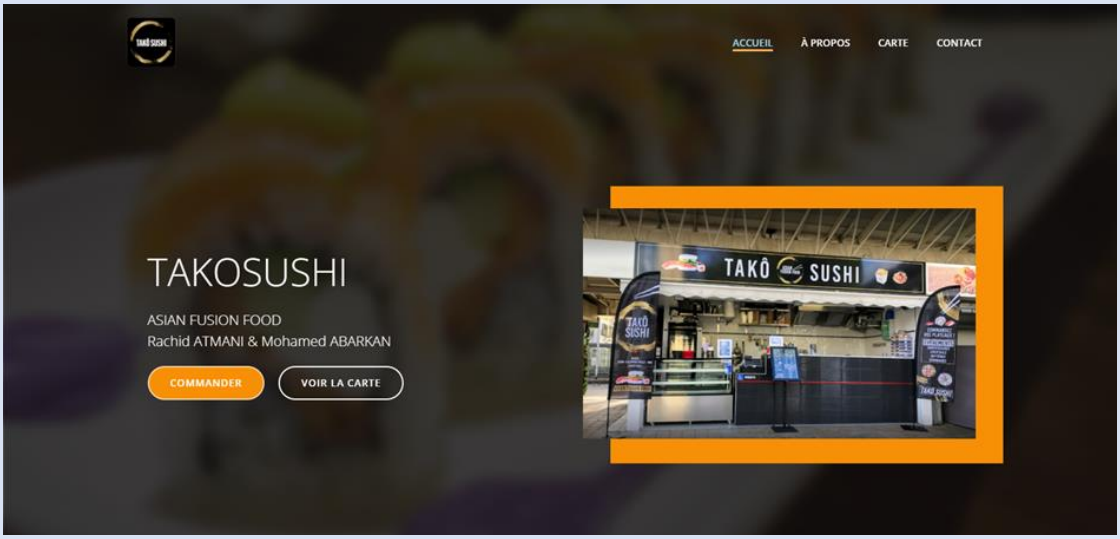

Soutenus par l'animateur numérique d'AXENTS, nous améliorons notre site."

Perspective : Le PODEM, un périmètre en évolution

Initialement conçu sur la base du contrat de ville, le **PODEM s'enrichit en intégrant des dispositifs** relevant de la politique de la ville, mais également de la cohésion sociale (voir schéma ci-dessous) et ce dès 2019. Ces dispositifs initiés par l'État viennent **compléter et renforcer le pilier « développement économique et emploi » des contrats de ville** au regard d'un accès à l'emploi difficile par les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). À partir de 2020, **ce phénomène va s'accentuer**.

Pour faire face à la crise sanitaire et ses conséquences sociales et économiques, l'État débloque des moyens financiers conséquents permettant de déployer des dispositifs dédiés aux habitants des QPV tels que « Quartiers d'été » ou « Quartiers solidaires » intégrant des priorités en matière d'insertion et des dispositifs de droit commun tels que « 1 jeune, 1 solution ».

Au vu des annonces du 29 janvier 2021 lors du comité interministériel des villes, relatives notamment aux déploiements de nouveaux dispositifs spécifiques au développement économique et à l'emploi en faveur des habitants des quartiers prioritaires et à la volonté des élus locaux de bâtir une stratégie métropolitaine partenariale pour l'emploi ciblant notamment les QPV comme axe prioritaire d'intervention, on peut penser que l'approche globale, partenariale et systémique des questions développement économique, entrepreneuriat, emploi, insertion, orientation, RSE soit conservée sur la base de l'existant, à savoir le PODEM - Contrat de ville.

Face à ce changement de paradigme, l'enjeu de pilotage, d'animation territorialisée et de coordination des volets « développement économique - emploi - insertion » de ces différents dispositifs semble plus que jamais **nécessaire**.

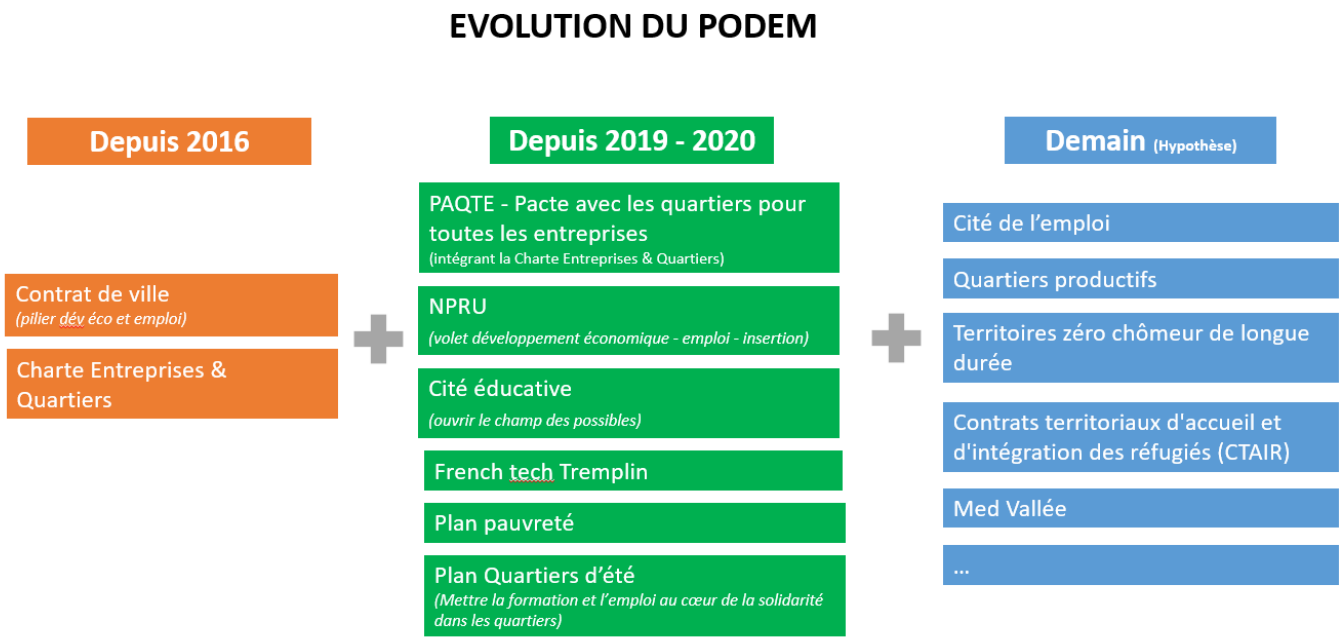

C. L'accès à la santé

CHIFFRES CLEFS

- **18** projets déposés dans le cadre de la thématique santé
- **40 500 €** de crédits spécifiques mobilisés pour l'appel à projets

FAITS MARQUANTS

- En 2020, la ville de Montpellier s'est engagée dans une démarche d'élaboration d'un **Contrat Local de Santé.**

En 2020, 18 projets ont été déposés autour de de la thématique santé et 6 projets ont fait l'objet d'un financement d'au moins un des partenaires du contrat de ville.

Concernant la nature des projets déposés, ils se répartissent de la manière suivante :

- La majeure partie des projets concerne l'enjeu 6,2, c'est-à-dire le développement de programme de prévention primaire (14 projets sur 18),
- Deux projets concernent l'enjeu 6.3 relatif à la mise en œuvre d'actions à l'Ecole, sur les temps péri et extra scolaires,
- Deux projets s'inscrivent dans l'enjeu 6.4 qui a pour objet la réduction des risques liés aux addictions.

En 2020, la ville de Montpellier s'est engagée dans une démarche d'élaboration d'un Contrat Local de Santé, en lien avec les services de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé de l'Hérault.

La phase de concertation avec les principaux partenaires de ce contrat a débuté dès l'année 2020 et se poursuivra en 2021 avec la réalisation d'un diagnostic visant à avoir une vision partagée des enjeux de santé sur le territoire ciblé. La durée du contrat envisagé est de 5 ans. Le contrat local de santé prendrait ainsi effet au 1er janvier 2022, jusqu'au 31 décembre 2026.

Le Contrat Local de Santé permettra d'inscrire les programmes existants (« Montpellier sans Sida », santé mentale, lutte contre les cancers, lutte contre les addictions, nutrition, accès aux soins et à la prévention) dans une dynamique territoriale de santé et une logique de mutualisation des moyens. Conçu comme un outil d'animation territoriale et de cohésion sociale, le CLS est un élément structurant du Contrat de Ville et aura donc pour objectif de lutter efficacement contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Le CLS permettra enfin d'intégrer les enjeux du projet de Med Vallée porté par la Métropole de Montpellier qui consiste à faire de Montpellier un pôle de classe européenne en matière de santé, d'environnement et de bien-être.
Les axes suivants sont envisagés, avec pour chacun de ces axes des sous-thématiques dédiées :

- **Santé Mentale**
- Addictions
- Santé mentale des jeunes

- Mise en place d'un Conseil Local en Santé Mentale (il pourra être mis en place en tant qu'action du CLS ; ce conseil pourrait être en charge du suivi des actions santé mentale du CLS et pourrait donc soit s'appuyer sur les instances du CLS, soit avoir ses propres instances)

➢ **Prévention / Promotion de la santé**
- Offre de prévention globale autour des pathologies chroniques
- Éducation thérapeutique du patient
- Santé sexuelle
- Unité mobile de prévention santé

➢ **Santé environnementale**
- Habitat insalubre
- Lutte contre les pesticides, perturbateurs endocriniens
- Urbanisme favorable à la santé, pollution atmosphérique
- Saturnisme
- Mobilités douces

➢ **Précarité**
- Médiation santé
- Accès à la prévention, aux soins et aux droits

➢ **Offre de soins de premier recours**
- Développement de centres de santé et de Maisons de santé pluri professionnelles
- Parcours de santé
- Usage de la E-santé

➢ **Santé Orale**
- Offre de prévention tout public
- Sensibilisation et formation
- Santé digitale
- Lien d'incrémentation du dispositif OMS « Oral Health »

Focus

CODES 34 : Sensibilisation et espace de réflexion en santé mentale

Le CODES 34 a réalisé fin 2018 - début 2019 une étude sur la promotion en santé mentale sur 3 QPV de la vile de Montpellier : Gély, Figuerolles et Pas du Loup-Val de Croze. Les situations observées sur le terrain par les différents acteurs viennent confirmer l'impact de la précarité des populations sur leur santé mentale, situation aggravée par les confinements successifs de l'année 2020. Les signes de mal-être constatés (dépression, angoisse, panique, difficultés psychosociales, addictions, violence, etc.) sont d'autant plus prégnants que les populations qui les portent n'ont pas les capacités « normales » pour y faire face. Face au cumul des difficultés (accès aux droits, accès aux soins, échec scolaire, pauvreté, etc.), les acteurs se sentent bien souvent démunis pour accompagner correctement des publics en mauvaise santé mentale. En effet, les représentations négatives relatives aux pathologies mentales, la faiblesse de l'offre de soin de proximité adaptée aux populations ainsi que les contraintes relatives aux espaces d'intervention des professionnels ne leur permettent pas toujours d'apporter un soutien efficace.

Dans la continuité de cette étude, des ateliers collectifs ont été mis en place en 2020 afin de permettre aux acteurs montpelliérains d'aborder les enjeux de la santé mentale sous forme de demi-journées de sensibilisation - espaces de réflexion. Les ateliers suivants ont été animés :

Titre	**Intervenant**	**Date 1 et format**	**Date 2 et format**	**Nombre de participants**
Pathologie mentale et parcours de soin en santé mentale	Réjane Yvol et Etienne De Oliveira	8 septembre 2020 *en présentiel*	24 septembre 2020 *en présentiel*	13
Prise en compte de la santé mentale dans l'accompagnement individuel	Justine Zecca	15 octobre 2020 *en présentiel*	15 octobre 2020 *en présentiel*	12
Leviers d'action en promotion de la santé mentale	Delphine Lavabre-Mias	22 septembre 2020 *en présentiel*	23 septembre 2020 *en présentiel*	18
Pratiques communautaires en santé mentale	Fleur-Adeline Duluc	3 novembre 2020 *en visioconférence*	18 novembre 2020 *en visioconférence*	15

Un questionnaire a été distribué à chaque fin d'atelier pour mesurer la satisfaction des participants. Dans l'ensemble, plus de 80 % des participants sont satisfaits ou très satisfaits. Les échanges étaient constructifs, l'apport de connaissance important. Certaines personnes souhaiteraient approfondir certains sujets. A noter que la santé mentale sera un enjeu important pour le prochain Contrat Local de Santé.

D. La prévention de la délinquance

Le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)
Le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance est un dispositif mis en œuvre par la Ville de Montpellier en co pilotage avec les services de l'État notamment pour agir en matière de prévention de la délinquance. Il s'appuie sur la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la délinquance (STSPD 2015/2018).

En 2020, les actions sur les 4 priorités ont été poursuivies :

- Groupe de travail sur les violences faites aux femmes (marche exploratoire insécurité des femmes) – Déploiement d'une application App'el
- Groupe de travail sur les discriminations LGBTPhobe+, déploiement d'une application FLAG!
- Groupe de travail sur la prévention du protoxyde d'azote : Réalisation d'un film de prévention sur sa consommation avec les élèves du collège des Escholiers de la Mosson. Le projet s'est vu décerné le prix de la citoyenneté au FestiPrev de la Rochelle mai 21.
- Organisation de cellules de veille sur l'ensemble des quartiers de la Ville avec une veille particulière sur les chantiers en QPV.
- Déploiement/redynamisation de l'accueil des travaux d'intérêt général (TIG) au sein de la métropole

Pour l'année 2021, il est prévu notamment :

- La mise en œuvre des dispositifs de prévention (rappel à l'ordre/transaction municipale)
- Le déploiement du Conseil des droits et devoirs des familles (CDDF)
- La mise en place de formations en direction des professionnels et du tissu associatif autour de la prévention sur le protoxyde d'azote (quartier Croix d'argent/Lemasson)

Par ailleurs, il est prévu la signature d'une nouvelle stratégie de prévention de la délinquance (2021/2023). Celle-ci s'articulera autour de 2 axes principaux :

- **La lutte contre les conduites addictives/réduction des risques santé** : Renforcement des actions liées à la consommation d'alcool plus particulièrement, etc..
- **Les actions ciblées sur l'espace public et les transports** et tournées sur les publics

E. L'accès à la culture

CHIFFRES CLEFS

- **80** projets déposés dans le cadre de la thématique culture
- **598 964 €** au total
- **499 1000 €** de crédits spécifiques
- **99 864 €** de crédits de droit commun

FAITS MARQUANTS

- Un programme avec plus de **80 projets** portés soit par les services de la Ville et de la Métropole, soit par des associations partenaires du contrat de ville a été élaboré dans le cadre de l'opération **Quartier d'été**

Les projets se répartissent de façon non homogène au sein des QPV. Ainsi, on constate par exemple une surreprésentation de cette thématique au sein des quartiers Figuerolles et Gély tandis que les quartiers Pas du Loup – Val de Croze et Vert Bois ne comptent aucun projet dont la thématique principale est la culture. La présence ou non d'équipements structurants au sein des QPV explique en partie ces différences.

La typologie de ces projets fait apparaître la répartition suivante :

- 39 projets entrent dans le cadre de l'élaboration de parcours culturels, avec un accompagnement des publics vers la culture (enjeu 6.10)
- 39 projets ont été déposés dans le cadre du développement de projets participatifs (démarche ascendante, enjeu 6.12)
- 2 projets ont été déposés dans le cadre du développement de réseaux de lecture publique/multimédias/numérique (enjeu 6.11)

Les projets réalisés dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été » 2020

En 2020, suite à la crise sanitaire et au premier confinement qui a eu lieu entre les mois de mars et mai 2020, le gouvernement a souhaité mettre en place un dispositif spécifique pour les QPV, sur le temps de l'été. Intitulé « Quartiers d'Eté », il a permis aux habitants de bénéficier d'activités et de services pendant la période estivale, en particulier pour les jeunes.

Un programme avec plus de 80 projets portés soit par les services de la Ville et de la Métropole, soit par des associations partenaires du contrat de ville a été élaboré en lien avec les services de l'État (DDCS et DRAC). Les thématiques de ces projets relevaient notamment de la culture et du sport.

En ce qui concerne la culture, outre les initiatives portées par les associations, la Direction de la Culture de la Métropole a notamment mis en œuvre les actions suivantes, en lien avec les établissements culturels de la ville :

- Filière cinéma -Audiovisuel. Achat et diffusion de 1000 places par la Ville pour Utopia et Diagonal. Diffusion de places sur les 12 QPV via des acteurs sociaux (relais du PRE) - public 12-18 ans.
- Musée Fabre : réalisation d'un outil numérique à destination des associations de quartier pour mobiliser les publics autour d'un projet de création artistique sur l'exposition Art et Anatomie.
- MOCO : participation de jeunes des QPV à quatre jours de création sonore pour réaliser « l'audioguide alternatif » de l'exposition « Mecaro. L'Amazonie dans la collection Petitgas ». Un médiateur du MO.CO et deux animateurs de l'association OAQADI les ont accompagnés pour découvrir ce lieu culturel et l'exposition en cours, réaliser des micros-trottoirs, des interviews des commissaires et des artistes. Initiation à la rédaction de contenus, la prise de son et le montage.
- Médiathèques. Ouverture au mois d'août de trois médiathèques en quartier prioritaire ou à proximité. Action « Partir en lire » du 8 au 19 juillet.
- Conservatoire à rayonnement Régional. Organisation de concerts en QPV. Atelier d'initiation théâtre pour les enfants sur le quartier Mosson.
- Stages de sorties de résidences d'artistes. Mise en place de 8 stages en lien avec des résidences d'artistes sur les Maisons Pour Tous en QPV.
- Cinéma Nestor Burma : Actions « Radio-musique » et « Apprentis réalisateurs ».
- Théâtre Jean Vilar, opération « Tendres jeudis » : cf. focus ci-après.

Focus

Les « tendres jeudis » du Théâtre Jean Vilar

Du 9 juillet au 27 août, le théâtre Jean Vilar a proposé des rendez-vous hebdomadaires dans le parc Sophie Desmarets, sur le principe d'un temps doux (contes, siestes musicales, ateliers découvertes) suivi d'un moment plus festif (Musique traditionnelle, du monde, rap, jazz, farces théâtrales) entrecoupé d'un goûter. Le théâtre a sollicité des partenaires sur le quartier (Solidarité Dom-Tom, CCI-MSF, Mot'son) et au-delà (CRR, Folies lyriques, Jam, Montpellier Accordéon).
Un article paru dans Midi Libre le 23 juillet 2020 présente cette opération.

Ces "Tendres jeudis" au cœur de La Paillade

INITIATIVE

Le théâtre Jean-Vilar propose, chaque jeudi de l'été, une série d'animations culturelles, au cœur du quartier, dans le parc Sophie-Desmarets.

C'est une initiative des plus tendres que le théâtre Jean-Vilar, installé au cœur du quartier de La Mosson, proposera tout l'été à compter de cette semaine.
"Les tendres jeudis", c'est une idée qui trouve sa raison dans la nécessité *« de proposer des spectacles, des animations à toutes ces familles à la Paillade qui, faute de pouvoir quitter le territoire, ne partiront pas cette année en vacances »*, dévoile Frantz Delplanque, directeur du théâtre. *« Nous nous sommes très vite demandé avec l'équipe, alors que les règles d'une distanciation sociale n'autorisaient pas l'occupation du théâtre, comment offrir tout de même à notre public cette culture plus que jamais nécessaire »*, ajoute-t-il.
Et l'équipe du théâtre n'a pas eu à chercher longtemps. Ni très loin surtout ! En effet, cette alternative à la salle de spectacle sera le parc Sophie-Desmarets, havre de verdure au cœur du quartier. Ce même parc qui accueillit, il y a quelques années, la ZAT Paillade, mais aussi plus récemment "Un heureux évènement", un rendez-vous, aussi festif qu'artistique, imaginé par le théâtre pour annoncer et lancer sa saison.
« Le lieu est idéal pour accueillir nos propositions. Toutes vont dans un sens qui ne trahit pas un esprit, un besoin, de vacances », poursuit Frantz Delplanque. Du conte, des ateliers, des siestes poétiques, un goûter… le théâtre veut ainsi prendre soin des esprits, qu'il est question d'apaiser après le traumatisme d'un rude confinement.
Au programme, pour commencer en ce **jeudi 23 juillet** : à 10 h et 14 h, ateliers Récu-Percu ; à 15 h, musique avec Féthi Tabet Asswate Trio ; à 16 h, place au collectif Buitcoleurs Sans Frontières !
On en redemande ! Et ça tombe bien, ça revient dès jeudi prochain.

N. B.

De beaux moments s'annoncent dans ce havre de verdure.

> Entrée libre.
Tout le programme de l'été est à découvrir sur le site internet theatrejeanvilar.montpellier.fr ; Tél. 04 34 46 68 38

F. La réussite éducative

CHIFFRES CLEFS

- **49** projets déposés dans le cadre de la thématique éducation
- **355 300 €** de crédits spécifiques mobilisés pour l'appel à projets
- **563 239 €** dédiés au PRE
- **150 000 €** dédiés à la Cité éducative

FAITS MARQUANTS

- **L'école à la maison** imposée par la crise sanitaire pour garantir la **continuité pédagogique**
- Distribution de **tablettes numériques** pour les élèves et leurs parents par le PRE
- Déploiement de la **Cité éducative** sur la Mosson
- Mise en place d'**études dirigées** par la Ville de Montpellier
- Déploiement de la **Plateforme de prévention du décrochage scolaire (PPDS)** au sein de la Cité Educative Mosson, dans le cadre du PRE.

La crise sanitaire que notre pays a traversé en 2020 a imposé à l'école des conditions de travail inédites. Celles-ci ont nécessité des évolutions de grande ampleur et si avec moins de 40 jours de fermeture, la France a fait partie des pays où les écoles ont le moins fermé en 2020, la continuité pédagogique a été difficile à mettre en œuvre et le confinement a bien aggravé les inégalités.
Au sein de l'Education Nationale, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a réalisé une enquête au niveau national auprès des acteurs du système éducatif afin d'évaluer les impacts et de rendre compte des inégalités.
Le rapport dresse un bilan en demi-teinte de la période de confinement d'un point de vue pédagogique. La moitié des enseignants seulement se déclarent tout à fait ou plutôt satisfaits de la gestion globale de la continuité pédagogique. Si le numérique éducatif a permis de maintenir a minima la relation entre élèves et enseignants, ce sont les élèves les plus fragiles qui ont payé le prix fort de cette situation. Partout les enseignants ont été contraints de revoir leurs objectifs d'enseignement à la baisse, se contentant de révisions ou d'approfondissements de notions déjà abordées.

Dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+), on a pu observer un manque flagrant d'harmonisation et de coordination des pratiques au sein des équipes pédagogiques et disciplinaires.
Pour tenter de maintenir un contact social et pédagogique avec leurs élèves, les enseignants ont utilisé massivement les Espaces Numériques de Travail (ENT), mais ils étaient sous-dimensionnés et la capacité des réseaux pas capable de supporter la charge. À défaut d'ENT, notamment dans les écoles primaires où ils sont moins implantés, les enseignants se sont alors tournés vers des plateformes de communication commerciales, avec les risques que cela comporte du point de vue de la protection des données personnelles des élèves.

Les partenaires du Contrat de Ville, notamment l'Etat et la Ville de Montpellier ont pallié à l'absence de matériel informatique dans les familles en distribuant massivement des tablettes aux enfants dans les QPV, à travers le Programme de Réussite Educative (PRE).
L'enseignement à distance a également occasionné un décrochage plus important des élèves de la voie professionnelle, particulièrement pour les élèves de CAP, dans l'impossibilité de réaliser des expériences et des gestes techniques ou professionnels.

Au-delà de ces circonstances inédites, les actions associatives et les dispositifs institutionnels « traditionnels » ont été maintenus en 2020. La Politique de la Ville a donc apporté des crédits spécifiques destinés à réduire les écarts de développement entre les différents territoires, s'étant préalablement assurée de la mobilisation effective du droit commun sur les quartiers prioritaires.
Le volet éducation du Contrat de Ville s'articule autour des dispositifs de droit commun des collectivités, du droit commun et des dispositifs spécifiques de l'Éducation nationale et des dispositifs spécifiques de la Politique de la Ville, notamment le PRE.

Les dispositifs pilotés par l'Éducation nationale

L'Éducation nationale propose en plus de son intervention régalienne, de nombreux dispositifs pour les écoles et les établissements scolaires des réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+). Ils sont directement liés au temps scolaire (« Plus de maîtres que de classes », scolarisation des moins de trois ans, dédoublement des classes de CP, CE1 et des grandes sections de maternelles) ou aux temps périscolaires (accompagnement éducatif, devoirs faits) voire pendant les vacances (stage de remise à niveau, école ouverte, vacances apprenantes). Différentes actions sont également proposées pour accompagner les élèves et leurs parents tout au long de leur scolarité (Programme personnalisé de réussite éducative, rencontre avec les parents, « mon stage de troisième »…).

La plupart de ces dispositifs portés par les services de l'État et en premier chef l'Éducation nationale, nécessitent souvent une implication des collectivités qui, si elles n'ont pas de politique propre vis-à-vis des réseaux d'éducation prioritaire, soutiennent, cofinancent et parfois co-pilotent ces dispositifs aux côtés de l'État. Ces interventions spécifiques sont peu valorisées, car contraintes, mais elles participent pourtant pleinement à la pertinence des dispositifs mis en œuvre par l'Éducation nationale[1].

La cité éducative

La Cité éducative déployée sur la Mosson a pour objectif de mobiliser tous les acteurs de la communauté éducative (État, collectivités locales, parents, associations, intervenants du périscolaire, travailleurs sociaux, écoles et collèges…) autour de l'école pour améliorer les conditions d'éducation dans les quartiers populaires.
Pilotée par l'Education Nationale, la Ville de Montpellier (Direction de l'Education) et l'Etat (Préfecture), elle regroupe les trois REP+ de la Mosson, les Escholiers, Arthur Rimbaud et les Garrigues.
Le chef de file de la Cité éducative est le principal du collège des Garrigues.

[1] Le dédoublement des classes a nécessité la réorganisation voire la construction de nouvelles classes. En maternelle, ce dédoublement a nécessité l'augmentation du nombre d'ATSEM. Les dispositifs « école ouverte » et les « stages de remise à niveau » nécessitent l'utilisation et l'entretien de classes pendant les vacances, avec la mobilisation de personnels supplémentaires…

La labellisation date de septembre 2019, mais les travaux de construction du projet ont réellement démarré en janvier 2020, puis à nouveau freinés par la période de confinement en mars 2020. Cela a entraîné une difficulté de fonctionnement et peu de communication sur les actions menées.

Toutes les cités éducatives du territoire français portent les mêmes valeurs autour des 3 axes communs :

- Conforter le rôle de l'école (dans le cadre du temps scolaire),
- Promouvoir la continuité éducative en renforçant le lien avec les parents et l'accès au numérique
- Ouvrir le champ des possibles.

Pour la Cité Educative Mosson, certains axes plus spécifiques ont été priorisés, notamment la promotion des valeurs républicaines, le soutien à la parentalité et l'ambition socioprofessionnelle (les actions peuvent concerner tous les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans).
Les attentes des différents partenaires ont nécessité de la coordination. L'Éducation nationale a tenu compte des actions déjà existantes en interne pour éviter une superposition contre-productive et un « millefeuille administratif ». La ville a souhaité investir plus les temps périscolaires avec une continuité entre le temps scolaire et péri scolaire en permettant des liens entre les actions, notamment autour des projets artistiques et culturels.

Pendant l'année scolaire 2020/2021 et malgré les périodes de confinement et la crise sanitaire, différentes actions ont pu être menées :

- La mise à disposition de tablettes numériques et la formation des élèves de CM2 par des jeunes en service civique afin de réduire la fracture numérique (action Tab Lab).
- La présentation des objets numériques du collège par le médiateur de la Cité éducative appuyé par les services civiques, afin de les familiariser à l'usage de l'ENT du collège.
- La diffusion du nouveau livret d'accueil pour les parents d'élèves des nouveaux collégiens de 6ème. Ce livret est remis par les jeunes en service civique de l'action Tab Lab, aux familles lors des inscriptions. Le personnel du collège y est identifié ainsi que des précisions sur le fonctionnement du collège.
- La Plateforme de lutte contre le décrochage développée par le PRE a également commencé, avec la prise en charge d'élèves du 1er et 2nd degré, pendant des ateliers visant à éviter les ruptures et à accompagner les parents (voir supra).

À l'inverse d'autres projets n'ont pu avoir lieu, comme les formations communes des personnels des écoles maternelles (enseignant/atsem), autour de la construction d'une culture professionnelle commune. Elles ont été reportées à la rentrée 2021.
Un appel à propositions (mesure essentielle de fonctionnement de la cité éducative) a été envoyé pendant l'été et plusieurs associations ont répondu. 38 projets ont pu être mis en œuvre. La coordination, l'animation et la cohésion d'ensemble a été confié aux associations IPEICC et PSL34.

Exemples d'actions :

- L'association des parents de l'école Marc Bloch a proposé des balades nature.
- Le dispositif FAB lab Mosson porté par les P'tits débrouillards.
- Uni'sons a organisé des ateliers et un accompagnement sur l'art de réussir.
- Les Francas ont développé un accueil de loisirs au collège.

La volonté du comité de pilotage de la Cité éducative, co-présidé par l'Education Nationale, la Ville de Montpellier et l'Etat, est de réussir à organiser un appel à propositions plus adapté à la temporalité scolaire pour que les actions puissent être mises en œuvre dès la rentrée de septembre.
Cet appel à propositions sera ouvert aux écoles qui pourront donc proposer des dossiers. Les projets pourraient alors être davantage concertés entre les écoles et les associations. Les enseignants avaient l'habitude de construire des projets en lien avec les besoins du terrain, avec des structures partenaires choisies et le soutien du REP+ via les financements du Contrat de Ville. La cité éducative et l'appel à propositions inversent cet ordre. La place des coordonnateurs REP+ reste donc primordiale pour orchestrer cette cohérence entre les projets, puisqu'il y a 24 écoles dans la cité éducative Mosson.

Les dispositifs mis en œuvre par les collectivités

Les collectivités, au-delà de leurs compétences obligatoires liées à la construction, au fonctionnement et à l'entretien des écoles ou des établissements scolaires, ainsi qu'à leur intervention dans l'organisation de la restauration scolaire et des accueils périscolaires, proposent également des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein de l'école et des établissements. Les collectivités allouent une dotation par élève ou par classe pour l'organisation des activités pédagogiques et proposent des ressources culturelles et sportives. En 2020, la ville de Montpellier a augmenté la dotation scolaire de 40,5 à 50 € (+ 20 %).
La Ville de Montpellier met ainsi à disposition des écoles, des éducateurs sportifs pour des interventions en temps scolaire ; elle œuvre également dans les domaines artistiques et culturels en proposant à des artistes et des auteurs d'intervenir dans les écoles dans le cadre du dispositif **PACE (Proposition artistique et culturelle des écoles)**. Ce dispositif est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Montpellier, la DSDEN de l'Hérault et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie. Il contribue à la mise en œuvre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), défini par la circulaire du 13 mai 2013, commune aux ministères de l'Education nationale et de la Culture. Le Département propose des actions similaires pour les collégiens dans le cadre des **Actions Educatives Territoriales (AET)** autour de la citoyenneté, du sport, du bien-être, de l'alimentation, de la découverte du monde professionnel, de la culture, de l'environnement, du sport et de la sécurité routière. Le dispositif AET mobilise plusieurs directions du Conseil départemental de l'Hérault pour accompagner techniquement et financièrement des projets éducatifs mis en œuvre dans les collèges. Il résulte d'un travail transversal en lien étroit avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale et s'inscrit dans les orientations prioritaires de la politique jeunesse du Département.

La Ville s'engage enfin autour des loisirs en temps scolaire avec les classes de découvertes, en temps péri et extra-scolaires avec toute l'offre d'accueil de loisirs inscrite dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Le CEJ est un contrat d'objectifs et de financement passé entre la CAF et la Ville de Montpellier, afin de développer et d'optimiser l'offre d'accueil des enfants jusqu'à 17 ans, et de coordonner les politiques enfance et jeunesse.

Toutes ces interventions si elles ne sont pas spécifiques au QPV sont, de facto, renforcées en éducation prioritaire, puisqu'elles s'ajoutent à l'offre de l'Éducation nationale, elle-même co-financée par la Ville. Si jusqu'à une époque récente, les dispositifs se substituaient les uns aux autres, ils se cumulent aujourd'hui en bonne intelligence sur les territoires, proposant alors une offre plurielle sur les QPV. La notion de « donner plus à ceux qui ont moins », leitmotiv de l'Éducation prioritaire, prend alors tout son sens.

Focus

L'accompagnement au travail des élèves

De l'étude à l'accompagnement à la scolarité

Dans la continuité des apprentissages réalisés en classe, les **études dirigées** permettent à l'enfant d'organiser son travail personnel, d'intégrer des méthodes de travail, d'améliorer ses capacités d'attention, d'organisation, de mémorisation, de réflexion, en étant accompagné par un enseignant.
Les **études surveillées** contribuent également à la réussite scolaire des enfants, mais développent des espaces favorisant un enrichissement éducatif complémentaire à celui de l'école, notamment au travers d'une activité ludique qui permettra de réinvestir et d'asseoir les acquis scolaires (pédagogie de « détour »). Elles sont donc encadrées par des animateurs.

L'**accompagnement à la scolarité** est un dispositif qui vise à aider les élèves qui ne trouvent pas dans leur environnement familial les ressources suffisantes pour tirer pleinement profit des activités réalisées en classe. Financé par l'État et la CAF, ce dispositif se déroule en dehors de l'école le plus souvent dans des associations. Contrairement aux études dirigées, l'accompagnement à la scolarité vise également à proposer des activités culturelles complémentaires, permettant de prolonger les apprentissages dans les domaines littéraire, mathématique, scientifique et culturel ou dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).
Variante des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), spécifique aux élèves de CP, les **Ateliers Malins CP** proposent des activités ludiques d'apprentissage de la lecture.

Enfin, l'**accompagnement éducatif** s'est mis en place progressivement dans les écoles et les collèges de l'éducation prioritaire. Il propose une aide aux devoirs et aux leçons aux élèves qui ne disposent pas de conditions de travail favorables chez eux, mais également des activités sportives, des activités artistiques et culturelles. Il est dispensé majoritairement par des enseignants, rémunérés en heures supplémentaires défiscalisées, mais tend à disparaître au profit des études dirigées.

Ainsi, **l'école DIDEROT**, située dans le QPV Prés d'Arènes, dispose sur le temps périscolaire, en plus de l'accueil proposé par la Ville, d'études dirigées assurées par des enseignants et financées par la Ville, d'un accompagnement éducatif mis en œuvre par l'Éducation nationale, d'Ateliers Malins CP, mis en œuvre par la Ville et même du projet DÉMOS porté par la collectivité. Si on ajoute les actions d'accompagnement à la scolarité proposées par les associations **Cité Citoyenne** et **Jasmin d'Orient**, financées par la CAF et l'État, les enfants du territoire disposent d'une offre complète et adaptée, tous les soirs après l'école pour l'accomplissement et l'accompagnement de leur travail scolaire.

Si jusqu'à une époque récente, les dispositifs se substituaient les uns aux autres, ils se cumulent aujourd'hui en bonne intelligence sur les territoires, proposant alors une offre plurielle sur les QPV.
La notion de « donner plus à ceux qui ont moins », leitmotiv de l'Éducation prioritaire, prend alors tout son sens.

L'organisation des temps périscolaires intégrée dans le **Projet Educatif de Territoire (PEdT)**, implique une continuité et une cohérence éducatives et répond aux objectifs fixés en termes de réussite éducative. Dans ce cadre, la Ville de Montpellier a récemment mené une évaluation sur la base d'un questionnaire envoyé aux coordonnateurs des études dirigées :

58 écoles élémentaires sur 66 se sont inscrites dans le dispositif des études dirigées soit 88 % des écoles élémentaires. Cela représente environ 290 enseignants mobilisés et recrutés par la Ville de Montpellier. **27 écoles sur les QPV** se sont inscrites dans ce dispositif et environ **1200 élèves** participent chaque soir à l'étude dirigée dans ces territoires.

Ces chiffres masquent néanmoins de forts écarts entre les écoles (de 1 enseignant intervenant une fois par semaine à 9 enseignants intervenant tous les soirs). Cependant, 65 % des coordonnateurs estiment que le nombre de groupe est suffisant par rapport aux besoins estimés par les équipes enseignantes.
Seuls 32 % des coordonnateurs reconnaissent avoir rencontré des difficultés dans la mise en place du dispositif, essentiellement dues au contexte sanitaire, au système de réservation des temps d'accueil périscolaires parfois mal compris par les familles, au manque de salles pour accueillir l'ensemble des groupes (études dirigées et études surveillées) et au manque d'enseignants volontaires pour constituer un nombre de groupes suffisant en réponse aux besoins des élèves, « trop d'enfants avec une étude surveillée seulement ».
Enfin, l'enquête révèle que les études dirigées semblent avoir des effets bénéfiques sur la scolarité. 93 % des coordonnateurs considèrent que le dispositif apporte une amélioration dans la réalisation des devoirs (les devoirs sont terminés (79 %), les leçons sont sues (86 %), le travail est mieux organisé (86 %), la posture est plus adéquate (72 %)).
Globalement, le dispositif apporte une amélioration dans les apprentissages (81 %) et constitue une réelle offre dans le parcours d'aide aux élèves en difficulté (93 %).

Néanmoins, si tous les coordonnateurs sont satisfaits du dispositif et estiment qu'il est apprécié des parents, seuls 45 % considèrent qu'il a une influence dans la relation école-parents.

Les études dirigées

La Ville de Montpellier propose depuis la rentrée scolaire 2020/2021 **une étude dirigée, dans toutes les écoles volontaires de la Ville**, en parallèle des temps d'études surveillées déjà en place afin de permettre à tous les enfants d'avoir accès à un accompagnement laïc et gratuit.
58 écoles élémentaires sur 66 se sont inscrites dans le dispositif. **27 écoles sur les QPV** proposent ainsi des études dirigées et environ 1200 élèves y participent chaque soir.

Ces études dirigées sont ouvertes à tous les enfants, mais ce sont les enseignants qui proposent aux familles la participation des enfants en fonction des besoins repérés en début d'année. Ces études doivent répondre aux besoins des élèves pour lesquels l'aide à la maison fait défaut et/ou ayant des difficultés d'organisation et de travail en autonomie.
Le taux d'encadrement de l'étude dirigée est de 12 élèves et le coordonnateur des études dirigées (le plus souvent le directeur de l'école) organise les groupes en fonction du nombre d'enseignants volontaires (titulaires, retraités ou étudiants INSPE).
Une charte des études dirigées, co-rédigée et signée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale et le Maire de la Ville de Montpellier, fin 2020, encadre le dispositif et réaffirme le rôle de l'Éducation nationale dans la « commande » relative au travail scolaire en dehors de la classe.

L'organisation des temps périscolaires intégrée dans le **Projet Educatif de Territoire (PEdT)**, implique une continuité et une cohérence éducatives et répond aux objectifs fixés en termes de réussite éducative.

Les actions relevant du Contrat de ville

Dans le cadre de la Politique de la Ville et concernant l'éducation, le dispositif prégnant reste le **Programme de Réussite éducative**, qui vise à prendre en charge les enfants les plus en difficulté et à les accompagner, avec leur famille, dans un parcours coordonné adapté à la singularité de leur situation.

Doivent également être pris en compte, les dispositifs partenariaux du domaine éducatif financés par la CAF (et cofinancés par l'État) mis en œuvre dans le cadre des **contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** ou des **réseaux d'écoute, d'appui et d'aide à la parentalité (REAAP)** proposés sur les QPV.

Le Programme de Réussite Educative (PRE)

Le programme de réussite éducative reste le support central du volet éducation du Contrat de Ville. Il continue à développer des réponses innovantes face aux difficultés rencontrées par les enfants vulnérables, en lien avec leurs parents.

En 2020, dans le contexte de crise sanitaire et sociale qu'a traversé la France, de nombreux élèves ont décroché et leurs parents ont eu du mal à les aider. Une action spécifique a été menée par le PRE afin de permettre la mise à disposition de matériels pour assurer la continuité éducative et les actions « d'école à la maison ».
157 familles ont ainsi été équipées d'ordinateurs reconditionnés (avec webcams, clés wifi et mallette numérique EN). Elles ont également bénéficié d'une aide technique individualisée pour l'installation et la prise en main de l'outil informatique.

Enfin, des étudiants bénévoles encadrés par l'**AFEV** ont proposé des actions de mentorat individualisé et les médiateurs numériques du **Centre d'Expérimentations et d'Innovation Sociale (CEIS)** du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de Montpellier, une formation sur-mesure à l'usage du numérique. 11 parents ont ainsi été formés en 2020.

Au-delà de cette intervention spécifique, les actions 2020 du PRE ont principalement reposé :

- sur le développement de l'accompagnement global et individualisé des familles (accès aux droits, santé, éducatif, scolaire, loisirs…). 674 suivis en accompagnement global ont été réalisés dont 117 ont concerné essentiellement la continuité éducative par l'équipement informatique et l'accès aux usages du numérique.
- sur le développement de sa couverture territoriale. De nouveaux référents ont été recrutés : une référente familles PRE sur la Mosson, une référente ressources socioéducative, spécialiste de l'animation sur les Cévennes et une éducatrice spécialisée sur la Mosson.
- sur l'accompagnement santé. 153 accompagnements santé ont été réalisés en 2020 (secteurs Sud Mosson et Petit-Bard/Cévennes), avec l'intervention de psychologue auprès des familles pour lesquelles les prescriptions de soins n'ont pas été suivies. Il s'agit d'accompagnement des parents dans les démarches de soins et de favoriser la coordination des différents services impliqués.

Globalement, 944 enfants ont été accompagnés dans le cadre du PRE en 2020. 847 d'entre eux, soit 90 % de ces enfants, ont bénéficié d'un parcours individualisé (430 nouvelles situations).

En octobre 2020, la **Plateforme de prévention du décrochage scolaire (PPDS)** a pu être mise en œuvre opérationnellement, dans le cadre de la Cité Educative Mosson. Cette plateforme d'accueil des collégiens exclus et des décrocheurs vise à leur proposer un accompagnement par un binôme de professionnels (médiation sociale par des référents PRE auprès des parents et un suivi éducatif par un éducateur spécialisé auprès de l'élève décrocheur). Le public visé sont les jeunes de 10 à 16 ans repérés en risque de décrochage scolaire ou de rupture éducative sur le territoire de Mosson.
Les partenaires mobilisés sont les suivants : Uni'sons Ipeicc, JPAZ, Maisons pour Tous, CLJ, Tam prévention, Ufolep, 3MTKD, service des Sports (ville)
Depuis octobre 2020, 58 élèves âgés de 10 à 16 ans ont été accueillis. Sur ces 58 élèves, 38 orientés par les 3 collèges, 5 par le lycée et 12 par les écoles élémentaires. 48 élèves et leurs parents sont encore accompagnés dans le cadre de la PPDS
La plateforme de prévention du décrochage scolaire (PPDS) est financée à hauteur de 100 000 € (80 % État), dans le cadre de la Cité éducative. 2,5 ETP d'éducateurs spécialisés et 1,5 ETP référentes familles y interviennent.

Enfin, le PRE a œuvré en 2020 sur le développement de l'accès aux ressources socioéducatives, notamment pendant les vacances (été et automne) :

- 3 à 5 jours de stage pour 165 enfants du PRE à travers des accompagnements individualisés PRE avec le Service des Sports de la Ville.
- 400 places cinéma proposées par le service Culture (100 pour vacances apprenantes), ainsi que des sorties familles et culturelles.
- 4 stages d'une semaine de création théâtre, avec JPAZ sur Mosson (19 adolescents).
- 2 stages d'une semaine en création vidéo et écriture (Unisons) sur Hauts de Massane (10 adolescents).
- Des ateliers théâtre et confiance en soi (Intermezzo) sur Pompignane et Petit-Bard (22 enfants)

- Accueils privilégiés par des structures partenaires Ufolep34, 3MTKD, Ipeicc, Rebonds !
- 20 cartes été jeunes

Les actions associatives financées dans le cadre du Contrat de ville

Au-delà de ces moyens, accordés aux enfants les plus en difficulté, la Politique de la Ville finance également des interventions associatives spécifiques à destination de l'ensemble des enfants des QPV. Elles viennent renforcer les dispositifs de droit commun, aussi bien dans le cadre de la petite enfance (favoriser l'accès au langage des tout-petits à travers le dispositif « Parler bambin », développer les lieux d'accueil parents-enfants (LAEP) et des modes de garde innovants), que pour le soutien à la parentalité (associer les parents à l'école), dans l'accompagnement vers l'offre culturelle et sportive (favoriser la persévérance scolaire, travailler pour un projet éducatif concerté) que dans l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle (objectif stage réussi…).

En 2020, 49 projets relevant de la thématique « réussite éducative et scolaire » ont été financés dans le cadre de l'appel à projets. Les financements spécifiques accordés sont en augmentation de 15 550 €.

Focus

Le Programme de Réussite Educative

Le Programme de Réussite Educative consiste à appréhender de manière globale et transversale la situation des enfants, habitant les quartiers de la Politique de la Ville (QPV) et présentant des signes de fragilité, dans les domaines scolaires, éducatifs, sociaux ou sanitaires. Il tient notamment compte de l'environnement social et familial, afin de proposer un parcours éducatif adapté à la singularité de leur situation. Le programme de réussite éducative propose donc des modes d'intervention individualisés, inscrits dans des parcours éducatifs personnalisés. Il a également pour ambition d'accompagner les parents dans leur mission éducative, tout en mettant en place des actions en faveur de leurs enfants.

Le Programme de Réussite Educative de la Ville de Montpellier est porté, depuis le 1er janvier 2020, par le CCAS, qui mutualise les financements des partenaires.
Pour 2020, le budget du PRE est de 563 239 € (69 % de l'État et 31 % de la Ville de Montpellier).

Le repérage des situations a été confié aux établissements scolaires, mais d'autres membres de la communauté éducative peuvent y participer (travailleurs sociaux, médecins, animateurs…). Une fois la saisine du dispositif effectuée, le coordonnateur s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS), réseaux coordonnés d'intervenants professionnels (directeurs d'écoles, conseillers principaux d'éducation, médecins scolaires, assistantes sociales, éducateurs…), afin d'établir un diagnostic complet de la situation, de proposer un parcours éducatif adapté et d'assurer le suivi de l'évolution de l'enfant.

5 équipes pluridisciplinaires (EPS) sont en place sur les différents QPV : Mosson, Hauts de Massane, Montpellier Centre (Pas-du Loup-Val de Croze, Gély, Figuerolles, et Lemasson), Petit-Bard (Celleneuve, Petit Bard-Pergola, Cévennes) et Montpellier Est (Vert-Bois, Aiguelongue, Près d'Arènes et Pompignane). Elles établissent un diagnostic complet de la situation, proposent un parcours éducatif adapté et assurent le suivi de l'évolution de l'enfant.
Chaque EPS se réunit 1 fois par période scolaire. 20 rencontres ont eu lieu en 2020 (4 équipes en 2020 sur chaque territoire).

- 944 enfants ont été accompagnés dans le cadre du PRE en 2020. 847 d'entre eux, soit 90 % de ces enfants, ont bénéficié d'un parcours individualisé (430 nouvelles situations).
- 8 référents PRE proposent un accompagnement individuel des enfants, soit 6,5 ETP en 2020. Pour mémoire, ils étaient 4,5 ETP en 2018 et sont aujourd'hui 11,5 ETP (juin 2021).
- 70 professionnels (éducatifs, sociaux, socioéducatifs), 65 bénévoles, 2 services civiques et une stagiaire en Master Staps/diététique sont intervenus dans les parcours d'accompagnement des enfants et des familles.
- 21 % des enfants (176) sont notifiés par la Maison de l'Autonomie (MDA) dont 117 pour une orientation en ULIS. 32 % des suivis (269) concernent une situation de santé et/ou de handicap.
- 65 % des situations de difficultés d'apprentissage associent un important déficit de confiance en soi, une faible maîtrise de la langue et/ou un problème de santé chez l'enfant.
- 28 % des enfants suivis vivent dans une famille monoparentale. Le nombre moyen d'enfants par famille est de 2,9. 18 % des familles ne parlent pas français.
- 85 % des enfants suivis présentent un ou plusieurs facteurs de fragilité clairement identifiés (isolement, trouble psy, santé, violences, absence d'autonomie administrative…).

G. L'accès au sport

CHIFFRES CLEFS

- **20** projets déposés dans le cadre de la thématique accès aux sports
- **95 900 €** de crédits spécifiques mobilisés pour l'appel à projets

FAITS MARQUANTS

- Beaucoup de projets relevant de la thématique sport ont été mis en œuvre dans le cadre du dispositif **quartier d'été** en 2020

20 projets ont été déposés dans le cadre de la thématique sport. Ces projets peuvent être classés selon la typologie suivante :

- les projets favorisant l'accès à une pratique sportive (associations EJMA, FCPB, GTKD, MCKEV, MDJ, MJO, MMO, MUC Lutte, Roll'School, UFOLEP 34) ;
- les projets proposant des activités à destination des femmes, dans une démarche d'émancipation (associations ANSA, Montpellier Sauvetage) ;
- enfin, une association propose de favoriser la mixité et l'inclusion par le sport des jeunes porteurs de handicap (Comité Départemental des Sports Adaptés de l'Hérault).

La Direction des sport dispose par ailleurs par ailleurs de 24 éducateurs dont l'action est territorialisée, selon la répartition suivante :

- secteur NORD (Cévennes, Petit-Bard, Hôpitaux Facultés) : 5 éducateurs sportifs
- secteur Nord OUEST (Mosson, Haut de Massane, Celleneuve) : 6 éducateurs sportifs
- secteur OUEST (Croix d'Argent, Chamberte) : 3 éducateurs sportifs
- secteur SUD (Prés d'Arènes, La Rauze) : 5 éducateurs sportifs
- secteur EST (Pompignane, Millénaire) : 3 éducateurs sportifs
- secteur CENTRE (Figuerolles, Philippidès, Gare) : 7 éducateurs sportifs

Ils interviennent dans les différents champs suivants :

- Sport Scolaire

Développement des animations sportives sur le temps scolaire, en lien avec la demande des services de l'Education Nationale et les spécificités des secteurs. Interventions des éducateurs sportifs dans le cadre d'une convention avec l'EN.

- Le Sport Périscolaire et Extrascolaire :

Organisation des temps d'activité périscolaire (TAP) en lien avec les accueils (ALAE) des écoles d'un territoire délimité. Découverte et l'initiation aux pratiques sportives proposées sur les secteurs et dans les structures sportives de la Ville. Ces temps des « soirs quartiers » et des mercredis après-midi permettent un lien fort avec les jeunes pratiquants, et ce, toute l'année.

- Les Stages Montpellier Sports :

Encadrement des pratiques sportives pendant un stage à la semaine et durant les petites vacances et les mois d'été. Au total : 9 stages à chaque petites vacances et 25 stages l'été. Des places sont réservées pour les enfants suivis dans le cadre du Programme de Réussite Educative.

- Le Sport Âge d'Or :

Encadrement et animation des activités en direction des publics de l'âge d'or (gymnastique d'entretien et de prévention, marches et randonnées). Le Volley Séniors est également proposé.

- Le Sport Adapté et Handicap :

Encadrement des activités sportives des publics du sport adapté et sport handicap, en lien avec des structures partenaires.

- Le Sport Solidaire :

Encadrement d'activités sportives en direction des populations bénéficiaires des minimas sociaux et en partenariat avec les associations de la Ville et de la Métropole. De nombreuses activités sportives sont proposées de septembre à juin.

Comme pour la thématique culture, beaucoup de projets ont également été mis en œuvre dans le cadre du dispositif « quartier d'été » en 2020. La Direction des sports a ainsi proposé des stages sportifs aux jeunes montpelliérains qui n'ont pas pu partir en vacances en 2020 en raison des conditions sanitaires dues à la Covid. Il s'agissait de faire bénéficier un maximum de jeunes des QPV tout en conservant les objectifs « d'insertion sportive » que la ville souhaite continuer à développer. L'ensemble des activités concernait deux tranches d'âge : les 8/12 ans et les 13/16 ans.

Outre les activités aquatiques proposées au sein des piscines Mosson et Spiliaert, de nombreux stages ont pu être mis en œuvre lors d'une journée ou d'une demi-journée dans les différents QPV. Les disciplines proposées étaient les suivantes : skateboard, trottinette, BMX, tennis de table, accrobranche, canoé, athlétisme, football. Les quartiers prioritaires concernés étaient ceux de la Mosson, Prés d'Arènes, Pompignane, Cévennes et Petit-Bard.

Le dispositif « quartier d'été » a permis de proposer des activités au sein de la piscine Spiliaert alors que ces activités n'avaient lieu qu'à la Mosson les années précédentes. Ces projets seront amplifiés en 2021. Davantage d'activités pourraient être proposées et d'autres centres nautiques (piscines Berlioux, Taris, Vives) pourraient faire partie du dispositif.

H. L'accès aux droits et au numérique

CHIFFRES CLEFS

- **46** projets déposés dans le cadre de la thématique accès aux droits
- **418 400 €** de crédits spécifiques mobilisés pour l'appel à projets

FAITS MARQUANTS

- La Covid a accéléré le processus de **dématérialisation** des services publics
- Développement de la **Cité intelligente**

En 2020, 46 projets s'inscrivant dans la thématique de l'accès aux droits ont été déposés dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville, soit 11 projets de plus qu'en 2019. Cette thématique prend donc de l'ampleur en raison de la demande du public des QPV face à la dématérialisation croissante des démarches administratives. Ces besoins se sont accrus en 2020, suite à la crise sanitaire et aux périodes successives de confinement, entraînant la bascule de nombreux services publics vers la dématérialisation des démarches et la fermeture de lieux physiques assurant l'accueil du public.

En parallèle, Montpellier Méditerranée Métropole s'est engagée depuis plus de 10 ans dans l'intégration du numérique dans ses politiques publiques et dans une démarche de « Cité Intelligente » qui vise à apporter de façon tangible des améliorations pour le territoire. Cette démarche, animée par le prestataire Wetechcare, s'articule autour de trois piliers : la qualité de vie, la sobriété et la relation citoyen/usager avec la collectivité. A terme, il s'agira, pour la métropole de structurer et d'animer un réseau métropolitain des acteurs de l'inclusion numérique. Les associations menant des projets d'accompagnement au numérique et intervenants au sein des QPV sont concernées par la démarche. Ce réseau proposera ainsi des ressources permettant la mutualisation des bonnes pratiques, afin d'améliorer l'accompagnement proposé à l'usager.

S'agissant des ressources proposées, WeTechCare a par exemple d'ores et déjà créé une plateforme qui s'intitule « Les Bons Clics » et qui met à disposition des structures qui accompagnent les publics des outils pédagogiques pour simplifier les démarches administratives dématérialisées. 4 types de services sont concernés :

- Des contenus pour se former et s'informer sur les enjeux de l'inclusion numérique
- Des exercices ludiques pour former les publics sur le numérique
- Des outils pour diagnostiquer le niveau et positionner l'apprenant
- Une cartographie des acteurs et un forum pour identifier et échanger avec des aidants numériques

Enfin, la métropole appuiera cette stratégie par le renforcement de ses moyens humains puisque des conseillers numériques seront recrutés en 2021, répartis au sein du territoire de la métropole, y compris dans les QPV, et dont les missions seront d'accompagner le public dans leur appropriation des usages numériques quotidiens.

I. Les thématiques transversales

Soutien à la jeunesse

CHIFFRES CLEFS

- **38** projets déposés dans le cadre de la thématique jeunesse
- **432 650 €** de crédits spécifiques mobilisés autour de l'enjeu jeunesse
- **28 projets VVV**
- **217 450 €** pour les projets VVV

FAITS MARQUANTS

- Prise en charge des jeunes en **situation de décrochage scolaire**
- Passerelle **écoles - entreprises** dans le cadre de la **cité éducative**
- Développement des projets visant à **accompagner les jeunes vers l'emploi**

L'insertion des jeunes issus des quartiers de la politique de la ville reste un enjeu majeur du Contrat de Ville de Montpellier qui requiert une mobilisation renforcée de l'ensemble des acteurs concernés. Le contexte de la crise sanitaire du Covid-19 a en effet aggravé les problématiques particulières de la jeunesse dans les quartiers prioritaires, notamment pour les élèves et les jeunes en difficulté d'insertion. Dans le champ de l'éducation, les actions ciblant spécifiquement les jeunes en situation de décrochage scolaire ont été renforcées et des projets visant à accompagner les jeunes vers l'emploi déployés. Enfin, les opérations Ville Vie Vacances (V.V.V.) complètent utilement le parcours éducatif de ces jeunes.

Décrochage Scolaire

En lien avec le **Programme de Réussite Educative** (PRE), Uni'Sons, I.PEICC, UFOLEP, Je Pars à Zart participent à la **Plateforme de Prévention du Décrochage Scolaire** (PPDS). Ces associations accueillent les jeunes pendant leur temps d'exclusion, en établissant une relation éducative, en travaillant la notion de sanction à travers des entretiens individuels avec les éducateurs spécialisés et l'inscription dans un parcours d'accompagnement composé de différentes activités proposées par les associations partenaires.

D'autres actions soutenues dans le cadre du contrat de ville travaillent également sur les questions de persévérance scolaire.

Insertion professionnelle

L'association **DEFI** propose aux jeunes de 16 à 25 ans, sans diplôme, sans formation et sans qualification, un parcours de formation individualisé situé en amont des dispositifs existants ainsi que des repères linguistiques, sociaux et professionnels. Ce parcours offre un éventail d'activités par lesquelles les jeunes acquièrent les codes sociolinguistiques tout en développant leur projet par le biais de stages en entreprise.

En partenariat avec la **Mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole** (MLJ3M), l'association **Uni'Sons** participe au repérage de jeunes de 16 à 25 ans répondant aux critères dits des « invisibles », c'est-à-dire éloignés des dispositifs sociaux et professionnels et des institutions publiques. Une fois identifié, le jeune est mobilisé sur plusieurs propositions artistiques et un éducateur tisse avec lui un lien de confiance, socle du travail de remobilisation autour de la MLJ3M. L'éducateur et le conseiller MLJ3M se réunissent régulièrement et participent aux commissions d'insertion avec les autres partenaires du territoire En 2020, 70 jeunes « invisibles » ont été identifiés et 30 mobilisés au sein d'un accompagnement personnalisé, avec la MLJ3M.
L'ensemble des projets d'Uni'Sons a permis 34 réinsertions professionnelles, 10 inscriptions à la MLJ et 4 entrées en Garantie Jeunes. 8 jeunes ont trouvé un emploi, 8 ont repris leur scolarité, 4 sont partis vers des Services Civiques et 12 sont en cours d'accompagnement.

Dispositif VVV

Le programme VVV permet à des jeunes de 11 à 18 ans, issus de quartiers prioritaires de la Politique de la ville, éloignés de l'offre de loisirs et ne partant pas en vacances, de bénéficier d'activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs et d'une prise en charge éducative durant les vacances scolaires. Les publics prioritaires sont ceux orientés par le Programme de Réussite Educative, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la prévention spécialisée, l'Aide Sociale à l'Enfance et l'administration pénitentiaire.
Ce dispositif a pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté active et du sentiment d'appartenance à la Cité et s'inscrit dans différentes politiques sectorielles : prévention de la délinquance et protection de l'enfance et de la jeunesse.
Les projets s'inscrivent pleinement dans l'enjeu transversal jeunesse du Contrat de ville, avec des actions répondant à une logique éducative, culturelle ou sportive. Ce programme n'a pas vocation à soutenir des prestations de loisirs de droit commun pendant les vacances scolaires (accueil de loisirs sans hébergement...).

28 projets ont été financés en 2020 (217 450 € de crédits spécifiques). Ces séjours ont été organisés par 3MTKD (Montpellier Méditerranée Métropole Taekwondo), les Petits Débrouillards, La Boutique d'Ecriture, Cap au Large, la Cie INTERMEZZO ; le Centre de Loisirs des Jeunes de Montpellier Paillade, les Ecologistes de l'Euzière, ESSOR, KAINA TV, Lâche les Mots, Montpellier Canoë Kayak Eau Vive (MCKEV), OAQADI (On a quelque chose à dire), le Passe Muraille, PePs, Rebonds !, Strata'j'M Sud ou UFOLEP 34.
Plus de 3000 jeunes dont 2500 issus des QPV ont pu bénéficier de ces séjours en 2020 dans des lieux aussi divers que Meynes, Mèze, Collioure, Celles, Vars, Isis, Moulès ou Sète…

La reprise des activités pendant l'été a été bouleversée par la crise sanitaire et les jeunes ont eu parfois du mal à en accepter les contraintes. Néanmoins, la fréquentation des activités a montré un réel besoin d'un accueil des 11 – 17 ans lors des vacances scolaires.
Les jeunes avaient envie d'oublier le carcan qui leur avait été imposé de mars à mai.
Il a fallu faire face à des contraintes organisationnelles liées à la pandémie (absence de responsable d'accueil de loisirs, confinement d'animateurs « cas contact »…), repenser les plannings et revoir les projets, suite à la fermeture de sites ou leur incapacité à accueillir des groupes nombreux…
Avec toutes ces contraintes, les équipes ont jonglé entre compréhension et coercition.

Egalité Femme/Homme

CHIFFRES CLEFS

- **8** projets déposés dans le cadre de la thématique égalité femme/homme
- **23 704 €** de crédits spécifiques mobilisés autour de cet enjeu

FAITS MARQUANTS

- Les thématiques de ces projets concernent différents aspects : l'insertion sociale et professionnelle, l'accès aux sports, à la santé et l'accès aux droits et la prévention des violences familiales et sexistes.

L'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité transversale de la politique de la ville depuis la loi du 21 février 2014 et une compétence partagée entre les collectivités locales et l'État (loi du 4 août 2014).
Ainsi, il était recommandé pour les porteurs de projet de favoriser l'égalité femmes/hommes dans leurs actions et de les rendre visibles.

L'appel à projets 2020 du contrat de ville a porté une attention particulière à ce sujet. Trois critères spécifiquement liés à la prise en compte de l'égalité femme/homme ont été élaborés pour apprécier la qualité des projets déposés. Ces critères étaient les suivants :

- L'égalité entre les femmes et les hommes devait constituer un objectif principal du projet.
- Les acteurs devaient être formés ou prévoir une formation sur l'égalité femmes/hommes.
- Des indicateurs autres que le décompte femme / homme devaient être proposés.

Au total, 8 projets ont été retenus au titre de l'égalité femme/homme en 2020. Les thématiques de ces projets concernent différents aspects : l'insertion sociale et professionnelle, l'accès aux sports, à la santé et l'accès aux droits et la prévention des violences familiales et sexistes.

La mixité des publics était un critère essentiel de sélection des projets. Néanmoins, certains projets ne visaient pas cette mixité et ont touché un public exclusivement féminin. Dans ce cas, l'objectif principal de ce type de projet était de favoriser l'autonomie des femmes.

Des actions associatives touchant exclusivement un public féminin ont été soutenues par les partenaires du Contrat de Ville en 2020.
C'est notamment le cas dans le cadre de l'**accès à une pratique sportive**, avec ANSA (Association Nouvelle pour la Solidarité au Féminin) qui proposent des ateliers sportifs à destination des adolescentes et des femmes des QPV afin d'inciter à la pratique régulière d'une activité sportive tout en levant les difficultés diverses qu'elles peuvent rencontrer dans ce domaine.
Hérault Sport propose des séances de « Gym femmes » hebdomadaires sur 7 QPV. 21 créneaux sont programmés. Il s'agit chaque fois d'une co-élaboration avec une association de quartier. Les associations ont notamment la responsabilité de suivre les inscriptions et de mettre à disposition un local. Hérault Sport assure l'encadrement de ces cours avec des éducatrices sportives diplômées et motivées pour la singularité de la mission, ayant une expérience dans le domaine de l'accès à la

pratique sportive de personnes en précarité. Hérault Sport adapte le contenu des séances (intensité physique et contenus variables.)
Le **MJO** (Montpellier Judo Olympic) apporte son soutien à la jeunesse féminine des quartiers Celleneuve et Mosson en permettant aux jeunes filles de découvrir le judo à travers des ateliers ludiques et sportifs toute l'année le vendredi soir pendant 2 h.
Enfin, **Montpellier Sauvetage** accueille une cinquantaine de femmes deux fois par semaine. Le jeudi est consacré à l'apprentissage de la natation et le vendredi à l'aquagym.

Dans le cadre de l'**insertion professionnelle**, l'**APIJE** (Association pour l'insertion par l'économique) propose des temps de formation destinés aux femmes des QPV (associés à un chantier éducatif le 1er mois) pour lever les freins, adapter un comportement et une communication compatible avec les exigences des employeurs, lancer une dynamique vers un emploi et/ou une formation. L'association met en œuvre une approche entièrement individualisée pour chaque femme accompagnée.
L'**IMEIF** (Institut Méditerranéen d'Etude d'Ingénierie et de Formation) offre un parcours de découverte et de préparation spécialisée dans les métiers d'Aides-soignantes pour les femmes éloignées de l'emploi vivant notamment en QPV.
L'association organise un accompagnement individualisé, des ateliers métiers, des ateliers thématiques d'éducation à la santé, un atelier de positionnement professionnel, 3 périodes d'immersion professionnelle et une remise à niveau spécifique en français langue professionnelle.
Des Formation au CAP Cuisine pour des femmes très éloignées de l'emploi sont proposées par la **Table de Cana**, aux côtés des meilleurs hôtels, restaurants et traiteur de la ville. Les femmes bénéficient également tout au long de l'année d'un coaching et d'un accompagnement par des structures spécialisées (solutions de garde d'enfants, solutions d'accès à la mobilité, remise à niveau des savoirs de base, découverte du patrimoine local, valorisation des compétences…).
Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Hérault) accompagne des femmes du quartier Mosson (Paillade-Hauts de Massane) vers l'insertion professionnelle en levant leurs freins périphériques à l'emploi. L'association met en place des parcours individualisés à visée professionnelle et adaptés aux problématiques.

En matière d'**insertion sociale**, la **Costumotek** travaille sur une création textile participative avec les femmes accueillies au Secours Populaire, en situation de précarité. Il s'agit de sensibiliser à la récupération, offrir une seconde vie aux vêtements, accessoires, tissus et objets divers récupérés au Secours Populaire.

Enfin, en dans le cadre de la **prévention santé**, le Centre APAJ (Centre d'Accompagnement de Parcours Adultes et Jeunes) organise des ateliers Prévention Santé Environnement pour un groupe de femmes habitant la Cité Gély. Le projet 2020 a donné la priorité aux questions liées à l'équilibre alimentaire, au sport bien être et aux dépistages des cancers. Il permet un espace collectif d'échanges avec des supports variés.

La lutte contre les discriminations

Depuis 2018, le service cohésion sociale de la Ville de Montpellier pilote une recherche action sur les discriminations. Dans ce cadre, 7 études ont été conduites sur les thématiques suivantes :

- État des lieux généraliste des discriminations,
- Familles monoparentales,
- Personnes en situation de handicap,
- Accès à la formation et à l'emploi des femmes et des jeunes diplômés issus des QPV,
- Discriminations liées à la dématérialisation,
- Discriminations dans le champ du logement.

Pour chaque étude, plusieurs dizaines de préconisations ont été émises, dessinant au fil des études un plan ambitieux de lutte contre les discriminations pour les signataires du contrat de ville. Au titre de l'année 2020, l'étude portait sur les personnes en situation de handicap. Les préconisations concernant spécifiquement la prise en charge du handicap psychique sont les suivantes :

1. Appuyer la mise en place de Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM), qui permettraient une mise en réseau des acteurs pour la détection des situations de handicap psychique dans les QPV (cette préconisation a déjà été émise dans le cadre d'une étude sur la santé mentale dans les QPV réalisée par le CODES).
2. Mettre en place des formes de suivi pour les personnes en situation de handicap psychique dans les QPV. Dans cette perspective, solliciter la MDPH pour offrir un suivi aux personnes à l'AAH sans notification spécifique.
3. Sur le handicap psychique – dans le cadre du contrat de ville solliciter le reversement d'une partie des lignes spécifiques au handicap de la CPAM à la prise en charge des handicaps psychiques dans les QPV, afin de permettre le financement de ces actions.
4. Former et sensibiliser les acteurs de terrain de manière au handicap psychique.
5. Former les différentes agences de Sécurité et agents publics de Sécurité (Contrôleurs de la TAM, Police Municipale, Police Nationale) à l'identification et à un traitement approprié des personnes en situation de handicap, notamment psychique.
6. Lancer une action d'évaluation de l'impact du confinement en termes de santé mentale dans les QPV

En termes d'accessibilité, notamment au sein du logement, les préconisations sont les suivantes :

1. Mettre en place un Schéma directeur d'accessibilité et du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) afin de coordonner la mise en accessibilité générale de l'espace urbain montpelliérain.
2. Répertorier et inventorier les quartiers où persistent des problèmes d'accessibilité à la fois pour les PMR et les personnes en situation de handicap sensoriel. Concevoir et mettre en place des plans spécifiques d'accessibilité pour ces quartiers
3. Inclure la conception universelle dans l'aménagement de l'espace et des nouvelles constructions – étudier la possibilité de l'inclure dans les permis de construire pour les nouvelles constructions, privées comme publiques.
4. Travailler l'élaboration des plans d'accessibilité de l'espace des QPV afin de les mettre en lien avec l'offre de logement adaptés.

5. Etudier la possibilité (prévue par la loi) de mobiliser une partie des revenus de la taxe foncière pour les affecter à l'aménagement et d'adaptation de logements.
6. Mettre en place un système de bail glissant dans le domaine du privé pour favoriser l'accès au logement des personnes bénéficiaires de l'AAH.
7. Simplifier le financement des adaptations dans le logement social
8. Penser à la sécurité des personnes en situation de handicap (PMR) dans les QPV.
9. Identifier les personnes en demande de logements porteuses d'un handicap non visible et particulièrement vulnérables et penser les attributions en rapport aux environnements anxiogènes ou potentiellement criminogènes.

En 2021, dans le prolongement de ces études, un observatoire des discriminations va être mis en place par la Ville. Cet observatoire permettra de mieux qualifier les discriminations vécues et permettra d'ajuster et faire évoluer les politiques publiques en matière de lutte contre les discriminations.

II. BILAN TERRITORIAL

A. Territoire Mosson (Paillade - Hauts de Massane)

Éléments de bilan - Quartier Paillade

Les données ci-dessous sont extraites de l'appel à projets 2020 du Contrat de Ville de Montpellier. Les éléments financiers ne concernent que les projets déposés au titre de cet appel à projets et ne reflètent pas la totalité des subventions de droit commun attribuées au territoire par les différentes institutions dans leurs domaines de compétence respectifs.

CHIFFRES CLEFS

- **85** projets financés sur la Paillade, **1 002 150 €** de crédits spécifiques mobilisés
- **81,19 €/hab** de crédits spécifiques

FAITS MARQUANTS

- La Paillade concentre **30 % des crédits** de la politique de la ville alors qu'elle représente **23 % des habitants des QPV.**
- Malgré la COVID, c'est **l'accès à la culture** qui a bénéficié le plus des crédits de la politique de la Ville

Avec près de 12 500 habitants, le quartier de la Paillade est le plus peuplé des QPV (24,3 % de la population des QPV de la ville), mais aussi le plus pauvre et le plus jeune.

La Paillade se situe dans une partie de plaine, par opposition aux Hauts de Massane se situant sur les coteaux. On y trouve les principaux commerces (les halles des 4 saisons, le centre commercial Saint-Paul), l'ensemble du Grand Mail, avec au sud la Tour d'Assas, mais aussi des équipements culturels (Théâtre Jean Vilar) et sportifs (Piscine Neptune, Stade de la Mosson) et la caserne de pompiers. La Paillade est traversée par la ligne 1 du tramway.
La vie associative est dense et s'organise autour d'équipements structurants tels que le **Centre social « l'île aux familles »** géré directement par la CAF et qui accueille de nombreuses associations (3 000 personnes le fréquentent sur des activités régulières ou permanentes), les **Maisons Pour Tous Léo Lagrange** et **Louis Feuillade** et l'**Espace de Vie Sociale « Mille et un partages » de Gammes** à la Margelle.
Dans le cadre de la programmation 2020 de la Dotation Politique de la Ville**,** la Métropole a fait l'acquisition des anciens locaux de l'URSAFF pour la création d'un équipement hybride

Le quartier fait l'objet d'un programme de rénovation urbaine qui va profondément changer le territoire, avec pour objectif d'**ouvrir le quartier** et l'espace public au travers de cours paysagers, d'**activer l'économie et l'offre de loisirs** grâce à des équipements reconfigurés et valorisés, d'**améliorer la qualité de vie au quotidien** en remettant la nature et la paysage au cœur du quartier et de **connecter le quartier de la Mosson à la ville** avec les nouveaux réseaux de transports et le développement des modes actifs.

Données de l'appel à projets du contrat de ville

Sur les 106 dossiers déposés lors de l'appel à projets 2020, **85 projets** ont été retenus par les partenaires du Contrat de Ville pour le quartier Paillade, avec un apport financier de plus de **1 320 000 €** (tous crédits confondus), soit près de 100 000 € de plus qu'en 2019.
Ces projets sont mis en œuvre par **47 associations** majoritairement implantées sur le quartier. Ils couvrent l'ensemble des thématiques du Contrat de Ville et plus principalement les actions permettant un meilleur accès à l'offre culturelle (19 projets), celles concernant l'emploi, l'insertion et le développement économique (14 projets) et celles concernant l'accès aux droits (11 projets). Le montant des subventions allouées pour les projets relevant du développement économique est le plus important (280 500 €), le montant des actions favorisant l'accès à la culture s'élèvant à 196 700 €.

Accès à la culture

Parmi les actions relevant du champ culturel et favorisant l'accès et la pratique culturelle, on peut distinguer celles portées par des acteurs culturels (Acord Prod, C^{ie} Didier Théron, Ateline, Centre Culturel International Musique Sans Frontières, Collectif le Baril, Costumotek, Mot'son, Uni'Sons) de celles portées par des associations dont la culture n'est pas l'objet principal, mais qui émancipent leur public et les accompagnent vers la culture (Centre de loisirs Jeunes Paillade, Gammes i.PEICC, KAINA TV, les écoles des REP+ des Escholiers de la Mosson et d'Arthur Rimbaud, Solidarité Dom-Tom).

En 2020, différents évènements ont été organisés sur le quartier, principalement à destination des habitants de la Mosson, mais également avec une volonté d'accueillir d'autres habitants de la Métopole. Cependant, ils ont été mis à mal par la COVID et de nombreuses représentations ont été annulées. Ainsi, le projet de l'**Ateline**, *Mosson, l'adolescence révélée* n'a pu commencer qu'au début de l'année 2021. L'association **Allons'z'enfants (Cie Dider Théron)** a pu maintenir certains de ses projets avec les écoles, mais elle a dû annuler de nombreux ateliers et tous les spectacles de fin d'année (Festival des enfants). Son nouveau projet *Parent-Enfant, Corps Sensibles* a néanmoins connu un réel engouement de la part des participants et des professionnels de la petite enfance. *L'Eté artistique à la Mosson session 2020* a permis de « compenser » les ateliers des *Vacances Chorégraphiques annulées* (voir focus).

i. PEICC a pu maintenir ses *ZAP (Zones Artistiques Provisoires)* dans différents quartiers de Montpellier (Mosson, Celleuve, Lemasson). Le but était d'investir l'espace public, la rue, en proposant des ateliers de pratiques artistiques en partenariat avec les structures locales. En juillet et août, les animatrices armées de quelques tables, de chaises et de jeux ont investi le square Uranus ou la résidence des Gémeaux avec l'association **Vivre Ensemble** qui a élaboré le programme d'activités pour les habitants du quartier. Le studio **Flying Fish** est notamment venu proposé des ateliers cinéma pour accompagner à la réalisation de courts métrages, ainsi que le **collectif Cargo**. Le 9 septembre, les habitants se sont retrouvés au square Uranus pour un moment convivial autour de l'exposition des œuvres produites pendant ces ZAP.

Mot'Son a également été actif entre les périodes de confinements, avec des ateliers Urbanciné au sein de la Maison pour tous Feuillade et 8 jeunes qui ont réalisé le court métrage « Excusez-moi ! », des sessions et des concerts Rap Live toujours à la MPT Feuillade, mais aussi au bar du Théâtre Jean Vilar. Des rencontres ont été possibles avec les artistes et les jeunes durant les résidences.

Accès aux droits

Cette année a également été marquée par un nécessaire accompagnement des publics dans leurs démarches, notamment pour celles rencontrant des difficultés avec l'outil numérique.

DéFI à travers son action *Accueil Insertion et Médiation Sociale (AIMS)* a proposé un accueil sans rendez-vous, de 1er niveau pour des personnes présentant des difficultés d'ordre social, économique ou culturel limitant leur chance d'insertion sociale et professionnelle. 800 personnes ont été accueillies physiquement et autant par téléphone. Il s'agit essentiellement d'un travail d'orientation vers les partenaires et les institutions. L'association a observé une augmentation de demande d'accompagnement de la part des jeunes femmes, mais aussi de familles émigrées originaires de pays européens notamment d'Espagne ou Italie, récemment installées sur le quartier et en recherche de réintégration dans le système scolaire ou dans un parcours de formation professionnelle.
Lors de ces permanences, l'association a pu constater les fragilités du public accueilli et leur difficile relation avec le service public, essentiellement liée à la dématérialisation. DéFI, en lien et en accord avec le Centre Social CAF, a expérimenté un service d'accueil de médiation et d'accompagnement plus adapté, en journée, mais également en soirée (le médiateur assure une permanence de 18 h à 21 h 30). Ce projet ayant répondu aux attentes du public a été reconduit en 2021.

Solidarité DOM-TOM a également adapté ses interventions au contexte sanitaire en proposant notamment un accompagnement par téléphone ou par mail. Ses interventions concernent essentiellement les droits des locataires, le droit à la consommation et les problématiques relatives aux dettes. En 2020, l'accès aux droits a concerné plus de 700 bénéficiaires (environ 300 familles), soit plus de 12 % par rapport à 2019, malgré la crise sanitaire. Certains bénéficiaires ont rencontré des difficultés avec cet accompagnement à distance, notamment les plus de 50 ans et les familles ne maîtrisant pas la langue. L'association a également accompagné 119 étudiants (surtout en mars et avril), autour de demandes diverses concernant l'isolement, la mobilité et des demandes d'aides financières ou alimentaires.

L'action de médiation administrative et sociale mise en œuvre par **SOMIS** a été mise à mal en 2020. Tributaire des structures ou institutions qui l'hébergent, elle n'a pas pu accueillir de public de mars à juin et d'octobre à novembre et par la suite, les accueils se sont faits sur rendez-vous. En 2020, l'association a accompagné 3 187 personnes, soit près de 44 % de moins qu'au cours de l'année précédente où 5 646 visiteurs avaient pu être accueillis. On peut néanmoins noter que le public est aujourd'hui majoritairement féminin et âgé de moins de 60 ans, ce qui n'était pas le cas les années précédentes. Les demandes concernent principalement le logement, la retraite et la santé. SOMIS permet aux personnes de constituer des dossiers complets pouvant être présentés aux administrations publiques. L'association s'interroge néanmoins sur son avenir, certains administrateurs souhaitant se retirer. Elle s'est donc rapprochée du Secours Populaire, afin d'envisager une reprise des activités sinon un partenariat afin d'éviter la dissolution de la structure.

Favoriser la réussite scolaire pour tous en développant la co éducation

Toutes les écoles de la Mosson sur les 3 REP+ (REP+ des Garrigues, REP+ des Escholiers de la Mosson et REP+ Rimbaud) sont concernées par la Cité éducative. Un appel à propositions a été lancé pendant le mois de juillet 2020 pour la mise œuvre d'actions lors de l'année scolaire 2020/2021. 38 projets ont été retenus (cf infra). Les actions concernent aussi bien des actions liées à la petite enfance, que l'accompagnement des élèves ou la coopération avec les parents.

Il existe déjà sur le territoire de nombreuses actions en direction des enfants et des jeunes, notamment celles portées par les écoles et collèges des REP+, financées dans le cadre du Contrat de Ville. Les actions ont lieu en temps scolaires et visent à réduire les écarts de réussite entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux qui ne le sont pas, à l'instar de la politique de la Ville et des quartiers prioritaires.

Les actions proposées sur les 2 REP+ du quartier Mosson (REP+ des Escholiers de la Mosson et REP+ Rimbaud) concernent la parentalité et la coopération École/Parents, la réussite éducative, la santé, la citoyenneté et la culture.
Dans le cadre du festival de littérature de l'école Heidelberg sur le REP+ des Escholiers de la Mosson, Michel Piquemal, auteur de littérature jeunesse, est intervenu dans des ateliers de lecture et d'écriture avec des mamans et des élèves de CP autour de l'histoire *« Non, c'est pas moi ! »* et des *« philofables »* de l'auteur. Les mamans ont pu rédiger de courts textes à base de leur histoire, sur le thème du mensonge, donnant ainsi lieu à de petites discussions philosophiques.
L'association **Le bonheur à vélo** a formé les écoliers de CM2 de 3 écoles du REP+ (Passeport à vélo). Ils ont été amenés progressivement à l'autonomie, en découvrant et reconnaîssant le chemin pour aller au collège à vélo. Les élèves de 4ème du collège des Escholiers de la Miosson ont également été formés à devenir *« ambassadeurs contre le harcèlement »*. Ils ont réalisé un court-métrage et ont pu le présenter aux élèves de CM2 lors de l'école ouverte, ainsi qu'aux parents invités à visiter le collège.
Des tables rondes santé sur les addictions aux écrans ont été organisées en partarentriat avec l'**EPE34** et le **centre social CAF**, dans les 5 écoles élémentaires du réseau. De même sur le REP+ Arthur Rimbaud, des tables rondes autour de la santé (sommeil, alimentation, écran…), ont été organisées avec les parents d'élèves, ainsi que des cafés des parents. Un travail autour de la prévention de l'illettrisme a été mis en place avec les actions comme le quart d'heure de lecture (« Silence on lit ! ») ou des ateliers d'écriture pour les parents.

Des actions ont également été mises en œuvre dans le projet « Favoriser la réussite des parcours scolaires » pour conscientiser, chez les élèves et leurs parents, les enjeux d'une scolarité réussie pour une orientation choisie. Un ***Forum des métiers et de l'artisanat d'art*** a été organisé pour les collégiens, en lien avec la **CAPEB** (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) pour mieux préparer l'élève au monde de l'entreprise et permettre aux parents et aux élèves de découvrir le monde du travail de l'entreprise et ses codes (favorisant une orientation réussie).

Dans le cadre de la programmation 2020 de la Dotation Politique de la Ville, ont été retenus les projets visant à la **réhabilitation des bâtiments scolaires** et plus particulièrement les opérations destinées à dédoubler les classes de CP et de CE1 de l'école Marc BLOCH ou à transformer les anciens logements de fonction en classes, comme à Heidelberg et Louiseville.
La Dotation Politique de la Ville 2020 a également contribué, dans le cadre de la **Cité éducative**, à financer la formation des enseignants et des agents municipaux au dispositif **Parler Bambins**, le fonctionnement de l'espace jeunes à la Maison Pour Tous Brassens, la **Plateforme de prévention du décrochage scolaire (PPDS**) et le **Café des Familles** de la Maison Pour Tous Léo Lagrange.
Enfin, des opérations concernaient également la cohésion sociale, avec un soutien du **CLJ de la Mosson** qui accompagne chaque été les jeunes du quartier sur les plages de Villeneuve les Maguelone.

Éléments de bilan - Quartier Hauts de Massane

CHIFFRES CLEFS

- **24** projets financés sur les Hauts de Massane, **229 500 €** de crédits spécifiques mobilisés
- **24,23 €/hab** de crédits spécifiques

FAITS MARQUANTS

- Les Hauts de Massane ne concentrent que **7 % des crédits** de la politique de la ville alors qu'ils représentent **18 % des habitants des QPV.**
- Malgré la COVID, c'est **l'accès à la culture** qui a bénéficié le plus des crédits de la politique de la Ville

Construits sur les coteaux du grand quartier Mosson, les Hauts de Massane ont fait partie du projet de rénovation urbaine 2004-2014 et restent concernés par le nouveau programme de renouvellement urbain (ANRU 2 – projet d'intérêt national). De petits ensembles d'immeubles seront notamment construits, dans le quartier des Tritons et des aménagements viendront renforcer l'attractivité du Lac des Garrigues.

Le quartier est plus pavillonnaire et ne dispose pas de nombreux commerces. Le lac des Garrigues et sa base nautique restent un lieu fréquenté par les familles, mais doit être réhabilité, de même que le gymnase Pierre de Coubertin. La Maison Pour Tous Georges Brassens, labellisée Centre Social et l'Art est public, structure culturelle portée par Uni'sons constituent les lieux de polarisation des activités sur le quartier.

Données de l'appel à projets du contrat de ville

Sur les 28 dossiers déposés à l'appel à projets 2020, 24 ont été retenus par les partenaires du Contrat de Ville pour le quartier des Hauts de Massane, soit 7 de plus qu'en 2019, avec un apport financier de près de 250 000 €. 13 structures interviennent spécifiquement sur le territoire.

Les projets mis en œuvre sur les Hauts de Massane couvrent l'ensemble des thématiques du Contrat de Ville, mais plus principalement l'enjeu 6, visant à développer une offre de services et d'équipements accessible aux habitants dans une logique de parcours, essentiellement dans le domaine de la culture (4 projets), mais également dans le domaine de l'éducation (5 projets) et de la jeunesse (4 projets).

Accès à la culture

Si les écoles du REP+ des Garrigues proposent de nombreuses actions liées à la culture et que l'association Balthazar poursuit sa découverte des arts du cirque, c'est bien l'association Uni'Sons qui « truste » l'offre culturelle sur les Hauts de Massane.
L'atelier Hip-hop proposé par **Uni'Sons**, action historique de la structure, a été maintenu en groupe réduit tout au long de l'année afin de garantir le respect des gestes barrières. Elle s'est même développée pendant le confinement. Sur les réseaux sociaux de l'association, un concours d'écriture où chacun a pu proposer un couplet, un texte, un slam, a été proposé. Le gagnant du concours est venu

enregistrer son texte dans le studio d'Uni'Sons. 2 sessions Freestyle 2.0 ont été organisées, avec la mise à disposition d'une ligne instrumentale sur laquelle chacun a pu écrire et enregistrer un couplet. Les animateurs ont mixé les couplets proposés par les participants et créé un morceau. Ces actions ont permis de créer un accompagnement artistique avec les jeunes même pendant cette crise sanitaire. Les animateurs restaient disponibles pour répondre aux questions techniques, former sur des logiciels, aider à l'écriture, conseiller sur du matériel. 35 titres ont été enregistrés, tous ateliers confondus et 153 jeunes dont 122 jeunes habitants le QPV ont été accueillis.

Uni'sons a également maintenu ses Renc'Art afin de sensibiliser les jeunes habitant en QPV, sur des sujets de citoyenneté. 346 personnes, dont 205 habitants du quartier ont participé en présentiel à ces rencontres et les Renc'Art version numérique ont bénéficié de 1171 vues.
Les Renc'Art en présentiel ont permis aux jeunes de rencontrer le chanteur, écrivain et acteur, Magyd CHERFI, autour de l'immigration et de la laïcité ; le réalisateur Nadir Dendoune et sa mère Messaouda Dendoune autour du parcours de vie et des discriminations ; Amélie Bonnin et Aurélie Charon, réalisatrices de "La Bande des Français" sur les discriminations. Lors des 3 Renc'Art en visio, ce sont les artistes El Diablo, auteur/réalisateur/artiste plasticien, Nassi, chanteur et Emel Mathoulti, chanteuse, qui ont pu intervenir notamment sur leur engagement et les impacts de la crise sanitaire sur leurs créations artistiques.
Enfin, le 8 décembre 2020, au Lycée Jean Monnet, a été projeté le film *Le ciel attendra* réalisé par Marie-Castille Mention-Schaar avec Noémie Merlant, Naomi Amarger et le soutien du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation. Les échanges à l'issue de la projection du film, ont permis aux 68 personnes présentes dont 60 personnes QPV (jauge maximale) d'échanger autour des risques de la radicalisation et des techniques d'enrôlement.
Les jeunes ressortent de ces Renc'Art avec plus d'éléments de discutions et une plus grande ouverture d'esprit concernant certains sujets majeurs de la société. En participant à la préparation de la rencontre et du débat, les jeunes se sentent toujours concernés, libres de s'exprimer et écoutés. Ils se sentent valorisés dans leur expression et découvrent comment être acteur de la culture. Lors des rencontres scolaires, certains découvrent l'association et reviennent pour participer à de nouvelles activités. Certains découvrent de nouveaux lieux culturels et se les approprient.
En 2020 **Uni'Sons** fêtait ses 20 ans et l'évènement marquant de cette année sera sans nul doute l'ouverture de **L'art est public** (voir Focus).

Enfin, des opérations concernant la diffusion et le développement culturel ont été programmées dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville 2020, notamment l'opération **DEMOS**.

Favoriser la réussite éducative pour tous en développant les coopérations et la co éducation

Dans le cadre du Réseau d'Éducation prioritaire des Garrigues (REP+) plusieurs projets sont mis en œuvre grâce à des crédits spécifiques en complément des dispositifs de droit commun proposés par les collectivités ou l'Éducation Nationale.

Ces actions visent principalement à prévenir le décrochage, à renforcer la persévérance scolaire et incitent les élèves à mieux investir leur quartier en s'inscrivant dans les clubs sportifs ou en participant à sa vie culturelle et, plus largement, en les aidant à devenir citoyens. Le partenariat avec les familles reste également un axe prioritaire, mais il a été rendu difficile cette année du fait de la crise sanitaire et de l'éloignement « forcé » des familles, les liens avec les parents seront à reconstruire.

Des ateliers d'écriture ont été proposés avec l'association **les sentiers d'écriture** et ont permis de créer du lien avec les enseignants et de mieux se connaître mutuellement. Les ateliers de création avec les familles se sont finalement déroulés au collège et non à la Maison pour Tous, en raison du protocole sanitaire. Ces 5 séances ont permis de réaliser des sacs à albums et des tabliers pour les enseignantes, ce qui permet une vraie passerelle entre les parents et les enseignants, les rôles pouvant s'inverser durant ces ateliers de pratique manuelle, les parents enseignant aux enseignants !

Le spectacle *Dans tes rêves* a été proposé aux élèves et parents de la classe des enfants de moins de 3 ans, en partenariat avec la MPT Brassens, le centre social CAF « L'île aux familles » et la C^ie^ du **Théâtre en flamme.** Un atelier musique en classe a été organisé ainsi qu'un atelier arts plastiques parents/enfants, en lien avec le spectacle. La Cie **Chant dessus/dessous** a proposé des apprentissages de comptines, de chants mimés, ainsi qu'un travail sur les sonorités. Enfin, en partenariat avec la médiathèque Jean-Jacques Rousseau, les parents sont encouragés à lire des albums à la maison, avec l'organisation d'un prêt de livres hebdomadaire.

Le contexte de crise sanitaire et les restrictions qui en ont résulté ont fortement limité tous les projets culturels prévus sur l'année. Il a néanmoins été possible de maintenir des projets en les adaptant sur des formats réduits. Le **Festival *Lire, quel plaisir !*** a notamment pu avoir lieu dans sa totalité et reste un temps fort pour le réseau, autour de la lecture et de la littérature jeunesse. Le projet théâtre a concerné 8 classes des écoles élémentaires et une classe de collégiens, accompagnés par différentes compagnies de théâtre. Une classe a participé au festival **la Cour des Arts** organisé par le théâtre Jean Vilar.

Au-delà des interventions du REP+ de Garrigues et à côté des actions spécifiques du PRE, les actions relatives à la réussite scolaire concernent principalement l'accompagnement à la scolarité avec les associations **ARDI, AJPPN, la C^ie^ Antibrouillarts ou Les Petits Débrouillards**.
Les ***Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)*** ont été perturbés par la crise sanitaire qui a notamment obligé la MPT Georges Brassens à fermer ses portes. Une commission CLAS a été mise en place sur le territoire afin de favoriser les échanges de pratique et de mieux orienter les jeunes dans les différents dispositifs, en favorisant les ponts entre le milieu scolaire et les acteurs associatifs. Mais la crise sanitaire a eu un impact fort sur la **C^ie^ Antibrouillarts** qui n'a pas pu maintenir son activité CLAS.
Lors du comité de pilotage du REP+, en octobre 2020, ce point de vigilance a été évoqué face à la forte demande des parents en termes d'accompagnement à la scolarité.
Pour répondre en partie à cette demande, la ville propose désormais une étude dirigée dans écoles concernées.

Jeunesse

Très actifs sur l'ensemble des quartiers, **Les Petits-Débrouillards** ont mené différentes actions sur le territoire des Hauts de Massane. L'année 2020 a néanmoins freiné tout maintien des ateliers en présentiel entre mars et juin, mais les réseaux sociaux ont permis la publication d'animations scientifiques.
Si la baisse de la fréquentation des ateliers sur la Maison Pour Tous Georges Brassens (5 jeunes concernés) a obligé l'association à arrêter son animation hebdomadaire, au profit des deux autres sites sur le quartier (MPT Léo Lagrange et CS CAF l'île aux familles), une cité débrouillardise s'est bien déroulée sur les Hauts de Massane les 12, 13 et 14 février 2020. Sur l'ensemble de ces 3 journées, une

vingtaine de jeunes âgés de 8 à 14 ans ont été accueillis. Cette cité débrouillardise avait pour objectif de créer des temps de rencontre avec les jeunes autour de la question de la mobilité sur le territoire. Avec les ateliers de réparations vélos et des temps de connaissance sur le code de la route, la médiatrice sociale et scientifique, accompagnée d'une stagiaire BPJEPS, a pu former ces jeunes citoyens. L'entraide entre jeunes a fonctionné et lors de la balade à vélo, le groupe de jeunes des Hauts de Massane a pu rejoindre un groupe du Petit-Bard, engagé dans une action similaire.
Des parents, séduits par l'action, ont demandé à ce que d'autres ateliers de réparations vélos soient organisés sur le parvis de la MPT Brassens.
Un séjour « Nature et débrouillardise » a également été organisé au hameau de Moulès en Aveyron. Ce sont 9 enfants des Hauts de Massane qui ont pu y participer aux côtés de 11 jeunes de Frontignan. Excursion, apprentissage des repères en nature, découverte de la faune et la flore, astronomie... à travers différentes animations, les jeunes ont pu évoluer en collectivité, s'autonomisant et se responsabilisant.
L'éloignement parents / enfants est autant bénéfique pour les enfants que les parents. La majorité des parents ont exprimé à l'issue de ce séjour à quel point ce séjour, souvent premier départ du jeune de la maison sur un temps long, avait été bénéfique aux jeunes en termes d'autonomie, d'ouverture d'esprit et de valorisation de soi. Par ailleurs, se déroulant dans un contexte sanitaire très particulier, il a permis aux jeunes de trouver un espace de respiration dans la nature, loin des contraintes rencontrées au quotidien par les jeunes dans leur quartier.

Comme chaque année, pendant l'été, la **MPT Brassens** a organisé un ***Parvis plage*** avec pour objectif de proposer des temps ludiques aux jeunes du quartier. 32 jeunes de 8 à 12 ans ont participé aux ateliers. Les Petits Débrouillards ont répondu présents et ont animé 2 ateliers autour de la nature avec la construction collective d'un mandala éphémère avec des objets naturels (cailloux, branches, écorces…) et un atelier d'observation des insectes.
Avec la crise sanitaire, il était important d'offrir ces temps ludiques aux jeunes et de s'associer à cette dynamique les familles qui ne partent pas en vacances.

MMO (Montpellier Mosson Omnisports) a également proposé des stages hebdomadaires durant les vacances scolaires, avec des accueils à la journée, autour d'initiation sportive et des sorties culturelles ou de loisirs l'après-midi. Les actions se déroulent sur les installations sportives du MMO, au lac des Garrigues et dans différents lieux culturels de la Ville.
Une centaine de jeunes ont découvert différents sports pendant les vacances et près de 50 % d'entre eux ont basculé sur une pratique sportive fédérale et parmi eux de nombreuses filles (UFOLEP ou Fédérations Affinitaires).

Les travaux de l'***Art Est Public***, nouveau lieu culturel proposé par **Uni'Sons**, se sont terminés en mars 2020, le lieu accueille du public, des événements et des formations. Dans un premier temps, avec les restrictions sanitaires, le public n'a pu intégrer les lieux que de manière individuelle et sur rendez-vous. En 2020, 357 personnes dont 297 habitants des quartiers prioritaires de la ville ont été accueillis, dont 127 jeunes qui sont venus librement.
L'Art Est Public a pour objectif de créer un espace de cohésion sociale, en proposant une programmation culturelle valorisant le territoire. L'association a fait évoluer ses activités et ses services pour qu'ils soient au plus proche des besoins des publics pendant la crise sanitaire, notamment en donnant une couleur plus solidaire au projet de l'Art est Public (distribution alimentaire) et en restant toujours disponibles pour éviter l'accroissement de l'isolement et des difficultés des habitants.

Uni'Sons a continué à proposer des manifestations dès que cela était possible, en groupe réduit ou en proposant pour la première fois un contenu créatif numérique, d'ateliers à reproduire chez soi ou d'événements live sur les réseaux.
Depuis le ralentissement de l'épidémie, l'association a remarqué que le lien établi avec les habitants pendant la crise sanitaire, leur avait permis d'identifier ce nouveau lieu culturel et qu'ils répondaient désormais présents lors d'événement culturel ou de médiation.
153 jeunes de 12 à 25 ans ont participé aux ***ateliers hiphop*** (ateliers d'écritures, ateliers MAO, enregistrement en studio d'enregistrement professionnel, découverte de la culture rap, des moyens techniques, et des métiers liés au monde de la musique). 35 titres ont été créés et enregistrés.

Focus

Lutte contre la précarité énergétique

Compagnons Bâtisseurs - Octopus Expression – Ville de Montpellier

En partenariat avec la Ville de Montpellier, ENEDIS, ACM, l'Association des Compagnons Bâtisseurs et l'Association Octopus Expression, 6 jeunes en service civique ont animé des ateliers ludiques durant le mois de juin 2020, autour des économies d'énergie.

Les locataires de la résidence Cérès, récemment réhabilitée, ont pu profiter de conseils et d'informations sur les économies d'énergie et d'eau, sur la réduction et le tri des déchets ainsi que sur la qualité de l'air intérieur, dans le cadre du projet de lutte contre la précarité énergétique.
Lors de ces journées, les animations ludiques autour des gestes simples en matière d'économie d'énergie portaient notamment sur :

- l'aération,
- le chauffage,
- l'eau,
- l'électricité,
- le recyclage des déchets,
- la lutte contre les nuisibles…

Ces rencontres avaient lieu dans le cadre de chantier citoyen soutenu par la Ville de Montpellier, entre des jeunes en service civique et des résidents d'ACM.

Après avoir été formés par l'association Octopus Expression à la prise de parole et aux dispositifs d'économie d'énergie par les Compagnons Bâtisseurs, les 6 jeunes sont allés à la rencontre des habitants de la résidence ACM Céres, rue Pierre Cardenal, afin de présenter le jeu de plateau ainsi que le site internet d'information qu'ils ont créé pour s'adapter aux contraintes du confinement. Ce jeu de plateau géant permet, par le biais de charades, rébus, mimes, d'initier divers publics par petits groupes à l'écocitoyenneté, les cartes jeu s'adaptant à tous les niveaux et âges.

Ce projet est né de la convention signée en décembre 2019 et qui unit la Ville de Montpellier, Enedis Hérault et les deux associations. Pour mémoire, cette convention avait pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans les quartiers Politique de la Ville et la lutte contre la précarité énergétique.

Focus

Allons'z'Enfants - Cie Didier Théron

Vacances chorégraphiques

Pendant les vacances de février 2020, juste avant le confinement, la Compagnie Didier Théron a proposé, en partenariat avec le musée Fabre, une aventure chorégraphique et créative destinée aux enfants de 6 à 14 ans.
16 enfants, 15 filles dont 8 du quartier et 1 garçon du quartier ont pu évoluer en groupe, solo ou duo. Leur danse évoque l'exposition consacrée à Jean Ranc : *Un Montpelliérain à la cour des Rois* au musée Fabre. Exposition dont ils se sont imprégnés pendant une journée, grâce aux commentaires éclairés d'un intervenant.

Ensuite, au Pôle de développement chorégraphique Mosson, les enfants travaillent en se nourrissant de cette thématique, accompagnée de 2 danseurs de la compagnie Didier qui leur permettent de construire une danse avec les dynamiques et matières picturales de l'artiste.
Retour de Katia Benbelkacem, intervenante sur le projet : *« (…) C'est agréable de voir que la mixité sociale est possible, quand évidemment Thomas et moi prenons le soin de mélanger les groupes. Les enfants ont beaucoup moins d'a priori en repartant qu'à leur arrivée. Et en ça, les Vacances Chorégraphiques sont une réussite. ».*
La présentation de la chorégraphie aux parents, trois jours plus tard, au Musée Fabre a dépassé les espérances.

Ces vacances chorégraphiques d'une semaine, proposées depuis sept ans par la compagnie Didier Théron, sont accessibles à tous les enfants de 6 à 14 ans, sans prérequis techniques. *« Ce projet éducatif et artistique, qui repose sur la danse, se développe en relation avec d'autres arts, précise le chorégraphe. Son objectif est de créer une mixité entre les enfants de la Métropole pour leur permettre de s'ouvrir sur une autre dimension. »*

Des thématiques différentes pour chaque session sont établies, en lien avec des lieux d'art partenaires : le MO.CO. La Panacée, les médiathèques, l'Opéra, le Musée Fabre…
La session des vacances d'avril a dû être annulée à cause du COVID.
Cette action reste appréciée des enfants, adolescents et parents malgré des a priori persistants sur le quartier Mosson, notamment des préjugés de genre sur la pratique de la danse (les filles représentent toujours plus de 70 % des participants). Toutefois, la proportion des garçons augmente (32 % en 2020 contre 10 % en 2019). Cette année, l'association Allons'Z'enfants constate également une plus forte fréquentation d'enfants du quartier (2020 : 40 inscrits sur 2 sessions dont

63 % d'enfants de la Mosson/2019 : 46 inscrits sur 4 sessions dont 43 % du quartier). Les enfants de la Mosson ont davantage souffert pendant le confinement et ont eu sans doute besoin de se dépenser plus.

Libres enfants de Tipaza

Sur le thème des Aventures d'Ulysse, Didier Théron a imaginé un projet artistique mêlant danse, théâtre et musique, porté conjointement depuis septembre 2019, par la Maison pour tous Léo Lagrange, le théâtre Jean Vilar et la compagnie. *« Cette année, j'ai choisi d'aborder la mythologie, en m'appuyant notamment sur les textes de Marion Aubert, qui traitent de l'Odyssée. C'est un merveilleux condensé d'imaginaire »*, explique le chorégraphe Didier Théron.

30 ateliers étaient proposés chaque mercredi de septembre 2019 à juin 2020, en vue d'un spectacle haut en couleur au Théâtre Jean Vilar et au Pôle de développement chorégraphique Mosson en juin. 25 enfants ont participé aux ateliers, mais le 13 mars 2020, le projet a été arrêté pour cause de confinement. L'association a transmis aux parents des ressources documentaires sur Ulysse pour une lecture aux enfants. L'aventure a repris en avril avec des représentations publiques en mai et juin. Le même projet sera poursuivi sur l'année scolaire 2020/2021.

Le projet a commencé par une rencontre, entre les enfants, leurs parents et les différents intervenants professionnels des trois disciplines concernées : Anna Zamore pour le théâtre, Mounir Retaiba pour la culture musicale et Thomas Esnoult-Martinelli pour la chorégraphie. Les séances de l'atelier créatif ont débuté ensuite, à raison de deux heures chaque mercredi, par un travail collégial dans trois ateliers. En toile de fond, les images proposées par le récit : Ulysse, la mer déchaînée, le cyclope, les embarcations qui tanguent, le danger, la peur… Naël, Edine, Danaë, Amine et tous les autres enfants se sont immédiatement pris au jeu, avec une joie manifeste, en jouant avec l'espace, en s'exprimant vocalement, en créant des formes et des situations dans un bel ensemble. Les intervenants ont utilisé cette matière brute, cette belle manne créative pour constituer la trame du spectacle. Dans le studio d'enregistrement de la Maison pour tous Léo Lagrange, ils ont choisi les musiques, travaillé et enregistré les bruitages, pour réaliser la voix off, les chœurs, le vent qui souffle en tempête, les scènes de bravoure… Avec Anna, ils ont amélioré leur diction, leur voix, réalisé des jeux de rôle, pour libérer l'acteur qui est en eux. Et puis avec Thomas, ils ont joué avec l'espace et le temps en virevoltant et en assouplissant leur gestuelle pour laisser s'exprimer leur corps. Un véritable jeu d'enfant ! Le fil rouge une fois trouvé, le récit s'est construit et étoffé séance après séance.

Comme chaque année depuis trois ans, le public est nombreux, constitué majoritairement par des parents enthousiastes. Car, si les enfants ont plaisir à créer par eux-mêmes les pièces avec leurs propres mouvements et mots, constatant que leurs propositions ont de la valeur, le regard des parents sur leur travail est tout aussi important, puisque l'association remarque chaque année que les performances jouées impactent les relations familiales.

Focus

L'Art est public
Uni'Sons

Les travaux se sont terminés en mars et la crise sanitaire n'a pas permis d'organiser autant d'évènements culturels que l'association le souhaitait, mais **L'Art est public** a pu trouver de nouvelles manières de communiquer et de tisser une relation de confiance avec les habitants. 357 personnes dont 297 habitants des quartiers prioritaires de la ville ont été accueillis, parmi eux 127 jeunes.

L'Art est public est à la fois une permanence d'accès aux droits (51 personnes accueillies), un lieu de médiation numérique (24 personnes formées lors d'ateliers en partenariat avec Orange Solidarité), des consultations parents/enfants avec un psychologue de l'EPE (54 bénéficiaires), mais surtout un espace de cohésion sociale grâce à la culture. Différents évènements ont ponctué l'année 2020, une rencontre-débat à partir de la danse, animé par Bouziane Bouteldja, Thomas Branthôme et Elsa Poissonnet-Boyer et soutenu par le CIPDR (12 jeunes habitants des QPV), atelier sur la pratique du Henné (8 participants habitant les QPV), atelier de danse orientale (8 participantes), rencontre littéraire avec la présentation du livre « Coïncidences » d'Henri Quatrefages (28 professionnels du territoire). Ces échanges ont été très forts avec les habitants pendant la crise sanitaire et c'est l'aspect solidaire de l'Art est Public. L'association a continué à rendre la culture accessible dès que cela était possible en groupe réduit ou en proposant pour la première fois un contenu créatif numérique, d'ateliers à reproduire chez soi ou d'évènements live sur les réseaux.

La situation sanitaire et la fermeture des lieux culturels ont mené chacun à faire évoluer ses pratiques culturelles. L'association a imaginé de nouvelles façons de créer du lien avec les publics à travers la culture lorsque la rencontre physique n'était pas possible.
Uni'Sons a donc commencé à développer une médiation autour d'évènements culturels numériques, de création de contenus et des archives culturelles de l'association.

B. Territoire Cévennes

Éléments de bilan Cévennes

CHIFFRES CLEFS

- **29** projets financés sur Petit-Bard – Pergola et **286 500 €** de crédits spécifiques mobilisés
- **15** projets financés sur le territoire Cévennes et **121 000 €** de crédits spécifiques mobilisés
- **9** projets financés sur Celleneuve et **55 000 €** de crédits spécifiques

FAITS MARQUANTS

- Le projet de **rénovation urbaine** du quartier **Petit Bard/Pergola** arrive en phase finale.
  - Un projet de **rénovation urbaine à venir sur la copropriété des Cévennes** (Cévennes 1 et 2, Parc des Arceaux)
  - **Dédoublement des classes de CP/CE1** pour les écoles Julie Daubié et Kipling
  - **Une adaptation du secteur associatif et une mobilisation des habitants** en complément de l'intervention publique pour répondre aux défis de la crise sanitaire

Quartier Petit-Bard / Pergola

Comptant 5 700 habitants, ce quartier est le 3ème quartier prioritaire le plus peuplé de la Métropole. 2 habitants sur 5 ont moins de 25 ans et 58% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. C'est l'une des plus grandes copropriétés de France qui a vu le jour au début des années 60 et a fait, en 2005, l'objet d'un projet de rénovation urbaine. Ce projet arrive en phase finale. Il a contribué à transformer en profondeur le cadre de vie pour les habitants du quartier.

En 2020, les dernières opérations ont été engagées :

- Livraison du lot J - résidence « Le 216 » d'URBAT (83 logements)
- Poursuite des travaux sur le lot O2 - résidence H2O de La Foncière (33 logements)
- Délivrance du permis de construire pour le lot O3 – Résidence Boréal de Pégase Immobilier (67 logements)
- Réalisation de travaux sur l'espace public visant à garantir la bonne organisation des stationnements (bornes)
- Fin des travaux du local destiné aux Restos du Cœur

Le quartier peut s'appuyer sur un secteur associatif et des équipements de proximité relativement conséquents (médiathèque, maison pour tous, maison de l'enfance et de la famille, Maison France Services de Face Hérault -,…) et est relié par la ligne 3 de tramway.

Insertion

En matière d'insertion professionnelle, **Alife Conseil** a proposé un accompagnement renforcé vers l'emploi dédié aux jeunes diplômés des quartiers avec notamment simulation d'entretien d'embauche, coaching développement personnel.
Par ailleurs, l'**APIJE** a poursuivi ses 2 actions qui ciblent le public féminin « Expérience souhaitée » et « femmes VIP » afin d'engager un parcours d'insertion. 27 personnes ont été accompagnées pour ces deux actions, malgré le contexte sanitaire inédit, 6 mises en parcours d'emploi ou de formation ont été constatées en fin d'accompagnement.

Accès aux droits

FACE Hérault propose une permanence d'aide aux démarches administratives au sein de ces locaux labélisés Maison France Services. Malgré le contexte de la crise sanitaire, l'activité de FACE a pu être maintenue et plus de 3 000 bénéficiaires ont pu être accompagnés dans leurs démarches administratives. Par ailleurs, 8 ordinateurs ont été mis à disposition des usagers de la structure avec un accompagnement au besoin par un médiateur numérique dans le cadre du café social numérique.

Essor a proposé sur le 1er trimestre des cours de français avec l'intervention d'une professionnelle (16 séances) et des temps individualisés de pratique de la langue aux côtés de bénévoles (14 accompagnements) réunissant plus de 30 participants. L'association a constaté une bonne assiduité pour les personnes ayant le plus de difficulté en français, contrairement aux autres. Le nombre de demandes d'accompagnement individuel a augmenté au fil des mois. Il répond à une demande de pratique du Français pour les personnes les plus éloignées, mais aussi pour celles qui maîtrisent la langue, mais souhaitent se perfectionner. L'action a dû être malheureusement arrêtée lors du confinement, et s'est ensuite adaptée en fonction du contexte sanitaire pour reprendre pleinement en janvier 2021.

De la même manière, **RAIPONCE,** composée essentiellement de bénévoles, a proposé des cours d'apprentissage du français en proximité pour des femmes en grande majorité. L'association partage des locaux dorénavant avec une autre association du quartier, **les Petits débrouillards.**

Réussite éducative

Le quartier du Petit Bard- Pergola dispose de plusieurs écoles inscrites dans le réseau d'éducation prioritaire (REP+). Des projets spécifiques sont développés par ce réseau pour conforter les connaissances scolaires et proposer des activités socio-éducatives en lien avec les écoles : prévention du décrochage scolaire, théâtre et langage, lire, écrire et partager des œuvres littéraires, renforcement de la relation parents / école, soutien des apprentissages pour la réussite scolaire.

Par ailleurs, plusieurs associations du quartier proposent un soutien scolaire et un accompagnement à la parentalité. On peut notamment citer l'action de l'association **Essor** qui propose un soutien scolaire à plus de 100 enfants et adolescents du quartier ainsi que l'association **Espoir 34**. **Pacte 34** assure quant à elle un soutien à la parentalité en encourageant les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Des ateliers pour la petite enfance en partenariat avec les écoles du quartier, la Maison Pour Tous Villon et la Maison de l'Enfance et de la Famille ont été également proposés par **Jouons en ludothèque** et **Chant dessus dessous**.

Accès à la culture, aux sports et aux loisirs éducatifs

En matière culturelle, **La compagnie des nuits partagées** propose depuis 20 ans une action « La parole aux enfants du Petit Bard ». Elle a pour objectif d'initier les enfants et les jeunes à l'art théâtral, de les accompagner dans une démarche de création artistique et de permettre la rencontre avec des artistes dès le plus jeune âge.

Essor a ouvert un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) agréé pour les 6-11 ans et les 12-17 ans du lundi au samedi, le matin pour les enfants et l'après-midi pour les adolescents. Pendant les vacances d'été 2020, le centre de loisirs a été ouvert les deux mois. Activités sportives, artistiques, théâtre, aménagement du jardin, sorites à la plage ou au cinéma ont ponctué le programme d'animation.

Les Petits Débrouillards ont dû faire preuve de beaucoup de réactivité et d'adaptation cette année compte tenu de la situation sanitaire inédite traversée. Leur projet phare « Aux sciences citoyens » a permis de participer activement à des actions de découverte, d'expérimentation, de formation et de pratique des sciences et des techniques. Ces actions ont été co-construites avec les habitant(e)s et les nombreux partenaires locaux. 295 demi-journées d'animation ont été proposées pour plus de 700 habitants qui ont pu participer à des projets de médiation scientifique et technique sur 3 quartiers : Petit Bard/Pergola, Paillade et Près d'Arènes.

En matière sportive, plusieurs acteurs associatifs ont pu proposer des activités durant l'année, avec bien sûr des restrictions liées à la crise sanitaire : **UFOLEP 34, Football Club du Petit Bard (FCPB), Montpellier Petit Bard Athletic (MPBA)**, **Génération Taekwondo (GTKD)**…

L'UFOLEP 34 fait vivre une école multisport pour les jeunes de 12 à 17 ans les mercredis après-midi et les Samedis matin ainsi que les vacances scolaires. Elle dispose également d'une école de GRS pour les filles de 6 à 15 ans.

Le **FCPB** a quant à lui proposé une pratique du football tout public au sein du stade Rachid Malla et du Gymnase de La Condamine tous les jours de la semaine y compris le dimanche, A noter une légère augmentation du public féminin. Le **MPBA** a noté une large participation aux activités hebdomadaires, surtout sur le créneau sport féminin (cardio boxing et fitness féminin, running…). Il a également organisé la course « A vos marques, prêts, quartiers !! » en juin 2020 qui a réuni de nombreux participants.

La prévention spécialisée

Une équipe d'éducateurs de prévention spécialisée (**APS 34**) a été présente auprès des jeunes des quartiers jusqu'à 20 h en rotation 2 jours / semaine sur chacun des quartiers (Petit-Bard –Pergola, Cévennes). Elle assure un travail de rue et propose un accompagnement individuel ou collectif à ces jeunes en situation de difficulté.

Quartier Cévennes

Avec 6 060 habitants, c'est le 2ème quartier prioritaire le plus peuplé de la Métropole. Le quartier prioritaire des Cévennes est une partie du grand quartier des Cévennes qui regroupe deux ensembles d'habitation de part et d'autre de l'avenue du professeur Louis Ravaz : les copropriétés des Cévennes 1 et 2 et le parc des Arceaux d'une part et la résidence de Las Rébès propriété d'ACM habitat d'autre part. C'est sur cet axe structurant que se trouvent les commerces, la Maison Pour Tous et la mosquée, points névralgiques de ce quartier. Tout comme au Petit Bard /Pergola, 2 habitants sur 5 ont moins de 25 ans, ce qui en fait un quartier jeune et 52% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Est à noter également un vieillissement de la population à venir important. Le quartier dispose d'équipements publics conséquents : 2 maisons pour tous, une maison de quartier qui va être réhabilité, une agence départementale de la solidarité, 2 gymnases. Il ne dispose en revanche que d'un faible maillage associatif et un accès au transport compliqué.

Pour **le quartier Cévennes**, un projet de renouvellement urbain va être engagé sur les 919 logements de la copropriété des Cévennes (Cévennes 1 et 2, Parc des Arceaux) qui s'étend à ce stade sur une emprise foncière unique.
Une première intervention a été menée de 2010 à 2015 sur 444 logements (Cévennes 1), par la mise en œuvre d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ayant permis des travaux de réhabilitation thermique. Le projet de renouvellement urbain, à la suite de cette première intervention vise 4 objectifs principaux :

- Ouvrir la copropriété sur son environnement ;
- Faire des unités résidentielles à taille humaine, en créant une copropriété par bâtiment (soit 12 copropriétés) au moyen de la scission de la copropriété actuelle ;
- Dynamiser l'attractivité résidentielle et les commerces, en reconfigurant l'activité commerciale, en organisant et facilitant la collecte des ordures ménagères, le nettoiement et en valorisant les espaces verts ;
- Requalifier le bâti et réduire la précarité énergétique.

L'accès aux droits et l'aide aux démarches administratives

AVEC, principale association du quartier, gère une permanence d'accès aux droits et de médiation socio linguistique de proximité au sein du quartier. Près de 650 personnes ont bénéficié d'un accompagnement pour l'accès aux droits et aux démarches administratives. L'association dispose également d'un espace numérique pour accompagner les démarches en ligne des publics accueillis.

L'éducation

Tout comme le quartier du Petit Bard/Pergola, le quartier des Cévennes dispose de plusieurs écoles et d'un collège inscrits dans le réseau d'éducation prioritaire (REP+). Des projets spécifiques sont développés par ce réseau pour conforter les connaissances scolaires et proposer des activités socio-éducatives en lien avec les écoles : prévention du décrochage scolaire, théâtre et langage, lire, écrire et partager des œuvres littéraires, renforcement de la relation parents / école, soutien des apprentissages pour la réussite scolaire.
2 groupes scolaires ont bénéficié de travaux : l'école élémentaire Julie Daubié et l'école Kipling dans le cadre du dédoublement des classes de CP/CE1 afin de favoriser l'apprentissage des élèves dans de petites classes.
D'autres actions portées par des acteurs associatifs comme **AFEV**, **OCTOPUS**, **l'école des parents et des enfants** (EPE) et **AVEC** ont permis de proposer un soutien scolaire aux enfants, une permanence

d'accueil et d'écoute pour les parents, et des sorties socio-éducatives. Ainsi, l'**AFEV** a pu proposer 38 séances d'accompagnement à la scolarité au sein de la Maison Pour Tous Paul Emile Victor le mercredi qui ont permis de toucher une trentaine d'enfants. 24 séances d'ateliers lecture écriture ont également pu être proposées aux élèves de CE2 et CM1 de l'école Julie Daubié.

Les ateliers socio linguistiques

AVEC et l'**Union Régionale CIDFF** ont proposé des cours d'alphabétisation et des ateliers socio linguistiques, en majorité à des femmes qui ont bénéficié de la présence du baby,-car 4 demi-journées par semaine et ainsi faire garder leurs enfants lors de ces cessions. A noter que le confinement est venu fortement perturber l'accès à ces cours. Des cours et un suivi en distantiel ont pu être réalisés durant le confinement.

Activités sportives et culturelles

Plusieurs associations : **EJMA** (école de judo en lien avec la classe sportive du collège S. Veil), **UFOLEP 34**, **MUC lutte**, **MCKEV** (kayak) proposent des activités sportives aux jeunes du quartier. Cependant, la crise sanitaire et le confinement sont venus impacter fortement ces activités, en particulier pour les sports de contact dont les cours ont dû être interrompus durant cette période.
Pour la même raison, la Familiale des Cévennes édition 2020, projet participatif et mobilisateur du quartier des Cévennes qui accueille environ 1 500 personnes a dû être reportée en 2021.

La prévention spécialisée

Une équipe d'éducateurs de prévention spécialisée (**APS 34**) a été présente auprès des jeunes des quartiers jusqu'à 20 h en rotation 2 jours / semaine sur chacun des quartiers (Petit-Bard –Pergola, Cévennes). Elle assure un travail de rue et propose un accompagnement individuel ou collectif à ces jeunes en situation de difficulté.

Quartier Celleneuve

A l'ouest de Montpellier, Celleneuve n'est pas un quartier : c'est un village de 4 600 habitants : petites maisons, vieille église du XIIème siècle, cinéma art et essai, grande esplanade pour jouer aux boules…Et tout au bout de ce village, face à Juvignac, se trouve un groupe d'immeubles plus denses, classés prioritaire par la politique de la ville. Comptant 1 340 habitants, la population de ce quartier a tendance à diminuer depuis 2013 avec 80 habitants en moins, soit 5,7% en cinq ans. C'est un quartier jeune, comme sur Petit Bard / Pergola et Cévennes, près de 2 habitants sur 5 ont moins de 25 ans et 41 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Comme pour les Cévennes, il est concerné par un vieillissement de la population à venir important. Le quartier est desservi par la ligne 3 de tramway.

L'accès aux droits et l'aide aux démarches administratives

Le **CIDFF** a assuré des permanences de médiation sociale et familiale et d'accès aux droits au sein de la maison de justice et du droit à Celleneuve et des médiations d'accès aux droits également à la MPT P. E. VICTOR aux Cévennes. Les juristes du CIDFF ont reçu 124 personnes au sein de la maison de la justice et du droit : 80 femmes, 44 hommes, dont 18 reçus en couple. Les entretiens portaient sur le droit de la famille (70 %), le droit au séjour des étrangers (13 %), le droit au logement (12 %), les violences conjugales (3 %). De plus, 5 ateliers d'éveil juridique pour les jeunes et pour les femmes ont été animés par une juriste bilingue français/arabe formée en droit pénal et en droit des étrangers.

Il est important de noter que les professionnelles du CIDFF ont assuré des entretiens par téléphone alors que les locaux des structures étaient fermés pour cause de confinement.

Par ailleurs, **le Clos de la Fontaine** a proposé un accompagnement à l'accès au numérique. En raison du contexte sanitaire, la demande d'accompagnement a été croissante, le public accueilli étant en demande forte d'appui pour le maintien de leur accès aux droits (CAF, retraite, pension impôt…) et à la santé, pour l'aide aux devoirs des enfants et enfin, pour garder le lien avec la famille. De nouveaux besoins ont aussi émergé pour ces publics, comme la nécessité de maîtriser l'application Stop COVID, les attestations de déplacements, la livraison des courses à domicile… L'association a donc apporté un soutien via un apprentissage des outils applicatifs au travers de séances individuelles en présentiel ou distanciel. Une trentaine de personnes ont été accompagnées dans cet apprentissage.

En matière de santé, une psychologue du **CODES 34** a assuré une permanence (avec la présence d'une infirmière au besoin) afin d'accompagner des jeunes, des adultes et/ou leurs entourages victimes d'addiction. L'association travaille avec les personnes déjà actives sur le quartier comme le comité du quartier de Celleneuve, les Escales du logement, le CCAS, la mission locale de la Métropole (MLJ3M), l'antenne médico-sociale et les autres associations. Lors de ces permanences, 17 personnes ont été suivies ce qui représente 80 rencontres. 11 entretiens téléphoniques ont complété les entretiens physiques afin de répondre aux urgences. En termes d'orientations, la majorité des personnes suivies ont été orientées vers un médecin généraliste ou un établissement de santé.

Ateliers socio linguistiques

Le **Clos de la Fontaine** a proposé des ateliers socio linguistiques. 85 personnes réparties dans 4 groupes de niveaux différents (débutants, élémentaires, intermédiaires et un groupe avancé) ont bénéficié de ces ateliers. Après le confinement, l'association a repris contact avec tous les apprenant(e)s pour leur proposer des cours par WhatsApp ou par internet. 20 personnes ont préparé l'examen du CFG (Certificat de Formation Générale), mais le confinement n'a pas permis que l'intégralité de ces personnes se présente à l'examen. Seules 4 personnes l'ont passé et réussi. L'association a choisi de maintenir des cours en distantiel à l'issue de la crise sanitaire en raison de l'intérêt et de la bonne appropriation de l'outil numérique par une partie du public accueilli.

Accès à la culture et aux sports

En 2020, contraint par la crise sanitaire, privée ponctuellement d'espace public et de la possibilité d'accueillir du public, **Odette Louise** a dû revoir son calendrier et ses modalités de rencontre avec le public. Certaines actions n'ont pu avoir lieu dans leur forme traditionnelle, elles ont été réinventées : la grande lessive, le carnaval 2020, partir en livre, les boîtes à Lire. Certaines actions ont en revanche été maintenues : Vagabondages, un parcours sonore initié par Mathieu Roy, Cella'Radio : la Web Radio du Quartier, stage musical de Samantha Eyssette, '' Féminie '' une exposition et un stage photographique avec la photographe Karine Granger, l'atelier sociolinguistique, le festival Cella'Marmaille, des livres à soi. D'autres actions ont dû être reportées (les résidences artistiques) et de nouvelles sont nées des contraintes (parcours artistiques et culturels et les après-midi dioscoride).
Roll'School a quant à elle proposé un programme itinérant sur les quartiers Celleneuve et Près d'Arènes entre mai et juin. Au total l'association a pu toucher 91 participants (2 jours de stage en Décembre 2020 au Montpellier Indoor Park et 3 sorties au skate-park de Grammont : 12, 19 et 26 Juillet).

Enfin, le **Montpellier Judo Olympic** a proposé tous les mardis et jeudis pendant 1 h 30 une activité de découverte judo au dojo Arthur Rimbaud, à un public féminin de 11 à 18 ans. Cette activité, démarrée en septembre 2019, a dû être interrompue durant le confinement. Elle a repris après la fin du confinement.

Focus

Aide aux démarches administratives - médiation sociale - espace numérique

Association AVEC

De nombreux habitants du quartier des Cévennes maîtrisent mal la langue française et ont des besoins particuliers en matière d'accompagnement. Cette problématique est couplée à une faible maîtrise des outils numériques ou au fait de ne pas disposer d'un ordinateur dans un contexte de dématérialisation accrue des démarches administratives et d'accès aux droits.
Aussi, l'association AVEC, qui intervient depuis de nombreuses années sur le quartier, propose un soutien à ces publics autour de 4 objectifs :

- Accompagner et faciliter l'accès au droit des publics ;
- Mettre à disposition et apprendre à utiliser les outils numériques ;
- Orienter et accompagner vers les services adéquats ;
- Accompagner les publics dans leur démarche professionnelle.

Dans le cadre de la crise sanitaire et sociale, et du fait du confinement, l'association AVEC a souhaité maintenir le lien avec ses adhérents et a transféré ses différentes activités en ligne. Toute l'équipe de bénévoles, de volontaires et de salariés en télétravail a continué à accompagner les usagers.
La question de la compréhension et de l'accès aux attestations de déplacements a vite été posée par les usagers. L'association a donc mis en place une distribution régulière d'attestations dans les commerces de proximité restés ouverts.

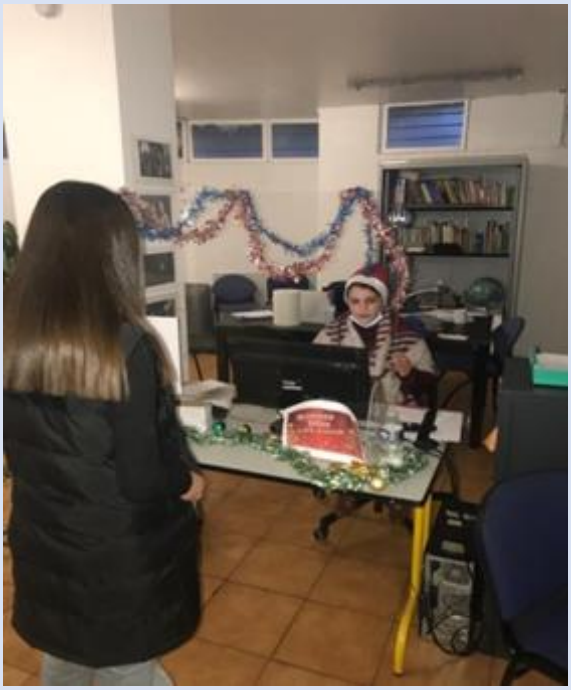

En 2020, 1 825 rendez-vous sur 260 jours d'intervention ont été pris et 650 personnes ont bénéficié d'un accompagnement, dont 85 % sont issues du quartier. Les personnes reçues, âgées de 18 à 86 ans, étaient pour 65 % des femmes.
Ce sont au total plus de 3 000 personnes qui ont franchi les portes de l'association au cours de cette année.

Témoignages

Une usagère : « Lorsque je me lève le matin et que j'ouvre ma fenêtre, je respire mieux quand je vois le rideau de l'association levé, je sais que si j'ai un problème vous allez m'aider ! J'angoisse quand il est baissé ».

Un usager : « Je ne suis pas sorti pendant les 10 premiers jours du confinement parce je ne savais pas comment trouver les attestations de déplacement dérogatoire. Quand j'ai appelé l'association, on m'a dit comment faire et que je pouvais aller à la boulangerie du quartier pour avoir des attestations déjà imprimées. »

Focus

UFOLEP 34 - Action sport citoyen 2020

La **Maison UFOLEP** est un espace citoyen d'émancipation sociale et professionnelle qui se développe autour de 3 axes :

- L'accessibilité aux activités sportives, éducatives, de loisirs et de bien-être,
- La formation et l'insertion sociale et professionnelle,
- L'accompagnement de la Vie associative.

Son implantation dans de nouveaux locaux à la Pergola lui a permis de renforcer son ancrage dans le quartier du Petit Bard - Pergola, de développer les actions existantes et d'avoir de nouvelles perspectives avec, comme ambition, d'être une plus-value pour les habitants et le territoire.
Différents actions et projets ont été déployés autour de ces 3 axes forcément impactés par la crise du COVID :

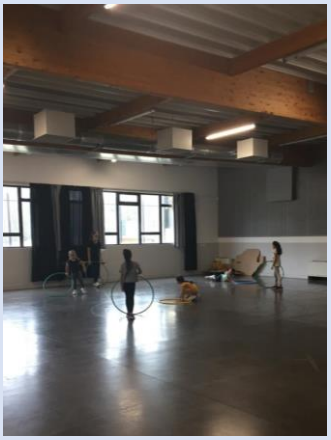

- **Une école multisport** basée sur la transversalité des activités physiques et sportives autour de cycles d'activités pour les jeunes de 12 à 17 ans, les mercredis après-midi et les samedis matin ainsi que pendant les vacances scolaires.

- **Une école de GRS** pour les filles de 6 à 15 ans. Cette école de GRS a réuni 33 gymnastes, toutes licenciées UFOLEP 34.
L'activité s'est déroulée à la Maison Pour Tous F. Villon tous les samedis (hors vacances scolaires. (Le gala n'a malheureusement pas eu lieu à cause de la crise sanitaire).

- **Des actions socio-sportives** co construites avec le réseau Rimbaud :
  - Semaine Bleue (soutien au réseau),
  - Grande lessive (soutien et co-animation),
  - Cité-citoyenne (pilotage du projet),
  - Semaine de la femme (partenariat et mise en place d'activités pour les femmes)
  - Commission Insertion (participation à la commission et orientation des jeunes vers les différentes structures),
  - Face énergie sport (partenaire de l'action pilotée par FACE Hérault)

- **Un espace citoyen d'émancipation sociale et professionnelle** :

Grâce à la médiation et à l'accompagnement des jeunes adultes du quartier dans leurs projets de vie et leur émancipation sociale, mise en place de parcours d'insertion et de formations autour des métiers de l'animation.

- Par ailleurs, cet espace propose un accompagnement et un soutien aux structures associatives.

Focus

Médiation familiale et accès aux droits - CIDFF

Le CIDFF a pour vocation :

- d'accueillir, écouter, accompagner et faciliter l'accès aux droits pour les publics les plus fragilisés (prioritairement les jeunes et les femmes des quartiers prioritaires de la politique de la ville) ;
- soutenir la parentalité et promouvoir la résolution des conflits au sein des familles par la recherche de solutions amiables.

Pour cela, il propose des permanences d'information juridique et de médiation familiale ouvertes à tous à la Maison de la Justice et du Droit (MJD) à Celleneuve, mais aussi des ateliers collectifs d'éveil juridique, sur plusieurs lieux situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'action « médiation familiale et accès aux droits » propose ainsi des permanences très complémentaires entre elles :

- des permanences "généralistes" d'accès aux droits tout public assurées par une juriste à la Maison de la Justice et du Droit (MJD) de Celleneuve (2 fois/mois) et à la Maison Pour Tous P.E.Victor aux Cévennes (1 fois/semaine), pour favoriser l'autonomisation des publics et prévenir les ruptures dans l'accès aux droits ;
- des permanences de médiation familiale assurées par une médiatrice (également juriste spécialisée en droit de la famille) à la MJD de Celleneuve (2 fois / mois) pour offrir aux familles confrontées à la rupture du couple conjugal un espace de négociation où repenser l'organisation de la vie familiale, prévenir les contentieux d'ordre éducatif, économique et le délitement des liens familiaux ;
- des ateliers d'éveil juridique mensuels pour les jeunes, les femmes, et les professionnels qui les accompagnent, également animés par une juriste bilingue français/arabe formée en droit pénal et en droit des étrangers.

Au cours de l'année 2020, et malgré l'impact de la crise sanitaire :

- 15 permanences "généralistes" d'accès aux droits à la MJD à Celleneuve se sont tenues les 1er et 3e lundis du mois de 14 h à 17h
- 24 permanences "généralistes" d'accès aux droits à la MPT P.E VICTOR aux Cévennes, tous les lundis de 9 h 30 à 12 h 30
- 17 permanences de médiation familiale à la MJD à Celleneuve les 1ers mardis et 3e mercredi du mois de 14 h à 17 h.
- 5 ateliers d'éveil juridique pour les jeunes et pour les femmes.

Il est important de noter que les structures ont été fermées pendant le confinement, et que par la suite les professionnelles ont assuré des entretiens par téléphone lorsque cela était demandé par les structures.

C. Territoire Centre

CHIFFRES CLEFS

- **12** projets financés sur Gély et **116 800 €** de crédits spécifiques mobilisés, ce qui représente **92,41 €/hab**
- **22** projets financés sur Figuerolles et **196 100 €** de crédits spécifiques mobilisés, soit **67,09 €/hab**

FAITS MARQUANTS

- Les projets développés sur le quartier **Gély** relèvent essentiellement du champ **culturel**
- Les projets développés sur le quartier **Figuerolles** concernent la **culture**, la réussite éducative et scolaire et le soutien à la jeunesse.

Éléments de bilan – Quartier Gély

Dans la continuité du quartier Figuerolles, le QPV Gély est proche du centre. Ce quartier est marqué par de nombreuses difficultés économiques et sociales et un phénomène de déscolarisation très prégnant.

12 projets ont été financés dans le cadre de la programmation du contrat de ville en 2020, essentiellement dans le champ culturel (7 projets au total).

Les projets culturels

Le quartier bénéficie d'un lieu culturel important avec le **Théâtre la Vista** qui porte deux projets dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville. Le théâtre propose notamment la carte *Pass VISTA* nominative et gratuite, valable pour une saison et permettant aux habitants d'accéder à tous spectacles de la programmation pour la somme de 2 euros par personne. La carte est remise par les structures partenaires qui s'engagent, en outre, à faire un travail d'information, de motivation et d'accompagnement auprès des jeunes et des familles. En 2020, on a ainsi dénombré 180 entrées de personnes venues à des spectacles en autonomie et 1 984 entrées de personnes venues en groupe avec leur structure relais. Malgré les périodes successives de confinement, le théâtre est resté ainsi un lieu bien identifié des habitants, au sein du quartier.

La compagnie **La Chouette Blanche**, malgré le contexte difficile de l'année 2020, a mené différentes actions culturelles en direction d'une centaine de femmes, des enfants et des adolescents de la Cité Gély à travers des ateliers de théâtre et cinéma, du collectage de paroles des femmes gitanes du quartier, du tournage et de la réalisation d'un court métrage "Adelante" avec les habitants, des soirées dansantes (Boums), une performance théâtrale créée à partir de la matière collectée et présentée au public du quartier dans le théâtre. Les actions du projet PINK ont dû faire preuve d'une grande adaptabilité face à une année bousculée par la situation sanitaire. Les ateliers de théâtre ont été remplacés par des ateliers de lectures pour les enfants dans les écoles du quartier (Bazille et Docteur

Roux). Le collectage de paroles a été aussi proposé en plein air via des sorties à la mer en septembre. L'ensemble des actions prévues à raison de 3 fois par mois (en moyenne) a pu se dérouler de janvier à décembre 2020 soit au théâtre La Vista, au cœur de la cité Gély, soit en virtuel en respectant toujours scrupuleusement le protocole sanitaire.

L'association **ADEMASS** a dû aussi adapter la mise en œuvre de ses actions. Grâce à une bonne réactivité et adaptabilité, ADEMASS a été une des rares organisatrices de rencontres culturelles sur l'espace public durant l'année 2020, notamment au cours de l'été. Avec une jauge réduite et un protocole sanitaire strict, elle a réussi à proposer des temps d'échanges artistiques et citoyens au cœur du quartier, notamment dans le Parc de la Guirlande. Ces rencontres ont drainé un public issu dans sa très grande majorité du quartier, sinon des abords même du Parc de la Guirlande, soit au total environ 2 800 personnes touchées par les différents évènements.

Enfin à noter que l'association **Lâche les mots** a continué à accompagner en 2020 une vingtaine de jeunes de la cité Gély le mercredi après-midi pour différents ateliers culturels et créatifs (écriture de chanson, participation à l'écriture d'un script de film) et durant les vacances scolaires pour des sorties éducatives et de loisirs.

La réussite éducative et scolaire

Les écoles élémentaire Frédéric Bazille et maternelle Dr Roux sont également très investies au sein du QPV, de même que le collège Fontcarrade qui mènent chaque année des projets autour de la réussite éducative et de la parentalité, comme par exemple l'organisation de cafés des parents, des tables rondes sur l'entrée en petite section, mais aussi diverses sorties culturelles, à l'Opéra Comédie, au domaine d'Ô, ou au sein du quartier, au Théâtre la Vista.
A noter également les interventions de l'association **Strata'j'M** pendant une semaine en février, une autre en avril et une troisième en octobre soit au total 14 ateliers consacrés à la pratique des jeux de société et à l'apprentissage des règles. Ces interventions ont été proposées l'après-midi à la Maison Pour Tous Albertine Sarrazin, à raison de trois heures par séance.

Accès à la santé

Le centre APAJ mène un projet relatif à la prévention en matière de santé tous les lundis de 14 h à 16 h à la Maison Pour Tous Sarrazin pour un groupe de femmes habitant la Cité Gély (cf. FOCUS ci-après).

Focus

Prévention Santé Environnement
Centre APAJ

L'atelier Prévention Santé Environnement est proposé tous les lundis à la salle Ronsard de la Maison Pour Tous Sarrazin pour un groupe de femmes habitant la Cité Gély. Il est animé par une conseillère en économie sociale et familiale de l'association. Cet atelier permet un espace collectif d'échanges avec des supports variés. Un partenariat avec Hérault Sport permet la pratique d'une activité physique et le travail en binôme avec le médiateur social et numérique permet de compléter les démarches et de favoriser l'autonomie.

Ce projet a fortement été impacté par la crise sanitaire notamment dans l'accueil collectif. Malgré cela, l'association a maintenu le lien avec les participantes (soutien moral et social, échanges réguliers) et les partenaires du projet pour être réactif aux demandes du public et aux adaptations nécessaires du projet. Ainsi, entre les 2 périodes de confinement, des ateliers se sont mis en place autour de la santé. Au total, on dénombre 17 participantes sur l'année pour 79 participations.
Tout le long de l'année, le lien que le centre APAJ a gardé avec les participantes a été essentiel. En effet, la fragilité psychologique provoquée par le confinement était très présente. Les échanges ont permis d'évacuer le stress, la peur et la colère.

L'association a noté une augmentation importante des sollicitations des femmes concernant les démarches administratives et sociales. L'aide apportée aux femmes lors de cette période a été un gain de temps pour leurs démarches et a permis pour certaines de maintenir leurs droits.
Les périodes de confinement, suivies des difficultés liées au Covid et du nombre de cas grandissant au sein de la cité, ont beaucoup affecté le moral des femmes, révélant une grande fragilité des participantes et de leurs familles et la nécessité de prendre en compte la question de la santé mentale.

Éléments de bilan – Quartier Figuerolles

Très proche du centre-ville, le quartier Figuerolles bénéficie du passage de la ligne 3 du Tram.
On dénombre au total 22 projets financés pour le QPV Figuerolles dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville en 2020. La majorité de ces projets concernent les champs de la culture, de la réussite éducative et scolaire et du soutien à la jeunesse. A noter qu'il existe au sein de ce quartier et de Gély un collectif d'acteurs associatifs et institutionnels qui permet d'identifier les besoins et ainsi d'initier des projets dont certains sont proposés dans le cadre de la programmation de l'appel à projets du Contrat de Ville.

Les projets culturels

En mars 2020, juste avant le confinement, dans le cadre du projet « actions culturelles en QPV », **le théâtre la Vista** a mené un projet de bande son écrite d'après les mots des élèves de l'École Sévigné à Montpellier, Classe de CE1- CE2 2019/2020 et travaillé avec l'autrice Sarah Fourage.

L'association **Balthazar** a conduit deux actions visant à favoriser l'accès à des pratiques d'expression et d'épanouissement à travers les arts du cirque. Des ateliers ont été menés à l'école élémentaire Frédéric Bazille les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h de janvier à mars 2020 et à l'école maternelle Dr Roux tous les mardis de 16 h à 17 h 30. Un groupe de douze enfants de 3/5 ans et un groupe de onze enfants de 6/10 ans ont participé assidûment à l'activité entre janvier et décembre 2020 en dehors des périodes de confinement. Par ailleurs, des artistes en résidence au Théâtre La Vista – La Chapelle, certains issus de la pépinière du CADC Balthazar, ont proposé une présentation artistique le 13 octobre 2020. Cela a été l'occasion, à partir d'un numéro, de créer un temps de discussion et de partage autour des arts du cirque. Enfin, une « semaine petite enfance » du 7 au 11 décembre 2020 au sein de l'école maternelle Docteur Roux a été organisée et a concerné l'ensemble des classes de l'école **soit 120 enfants**. Chaque classe participe à deux séances d'activité et assiste à un spectacle et une rencontre avec l'artiste Julie Bertho.

L'association **Brand à part** a mené des actions portant sur l'éducation à l'image et l'initiation au cinéma sur les temps scolaires et hors temps scolaires. Malgré de nombreuses annulations dues aux contraintes sanitaires, des ateliers ados et jeunes adultes (2 stages intensifs d'une semaine) en partenariat avec ADEMASS ont été organisés dans le cadre de La Grande Parade Métèque, initialement prévue pendant les vacances de Pâques et déplacée au mois de juillet.

Le soutien à la jeunesse

L'association PEPS gère un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) qui a lieu les mercredis et jours de vacances scolaires. Les 2 temps ont la même organisation : un accueil de 8 h à 10 h, un moment d'expression libre suivi de la présentation de la journée où l'équipe d'animation pluridisciplinaire propose des activités ou des sorties. Ce temps d'accueil touche **plus d'une centaine de jeunes par an.**

D. Territoire Sud

CHIFFRES CLEFS

- **9** projets financés sur Lemasson et **68 000 €** de crédits spécifiques mobilisés, ce qui représente **57 €/hab**
- **18** projets financés sur Prés d'Arènes et **136 700 €** de crédits spécifiques mobilisés, soit **29,09 €/hab**
- **12** projets financés sur Pas du Loup-Val de Croze et **120 400 €** de crédits spécifiques mobilisés, soit **34,62 €/hab**

FAITS MARQUANTS

- Le quartier Lemasson est **le plus petit des QPV** et l'un des moins peuplés
- Les projets développés sur le quartier **Lemasson** concernent les **ateliers sociolinguistiques**, la prévention du décrochage scolaire, le soutien à la jeunesse, l'accès aux droits et les actions en direction des séniors.
- Les projets développés sur **Prés d'Arènes** concernent **l'animation socioculturelle**, la réussite scolaire, le soutien à la parentalité, les ateliers sociolinguistiques et l'accès aux droits.
- Sur **Pas du Loup-Val de Croze**, les projets concernent la **prévention du décrochage** scolaire, le soutien à la parentalité et l'inclusion par le sport.

Éléments de bilan – Quartier Lemasson

Le quartier Lemasson est le plus petit des quartiers prioritaires en et l'un des moins peuplés avec seulement 1 193 habitants. Il y a eu 9 projets financés sur le quartier Lemasson, assez hétérogènes dans les thématiques proposées : ateliers sociolinguistiques, prévention du décrochage scolaire, soutien à la jeunesse, accès aux droits, action en direction des séniors.

Ateliers sociolinguistiques

44 personnes (6 hommes et 38 femmes) ont pu bénéficier de cours de français au sein du centre social **ADAGES**. Les cours ont dû être interrompus lors du 1er confinement entre les mois de mars et mai 2020.

Prévention du décrochage scolaire

Le centre social **ADAGES** mène aussi une action visant à prévenir le décrochage scolaire par le biais d'un accompagnement concerté sur le temps extra-scolaire et en assurant une fonction de médiation et d'interface entre certaines familles en difficulté éducative et/ou scolaire et les acteurs institutionnels. Lors du premier confinement, l'association a tenté de reprendre contact avec des élèves perdus par le collège, notamment via les réseaux sociaux. Au total, ce sont une cinquantaine d'élèves des écoles primaires et du collège Croix d'Argent qui sont concernés par cette action.

Soutien à la jeunesse

ADAGES propose également des activités et un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, d'orientation et d'information pour 150 jeunes de 11 à 17 ans. Il s'agit de favoriser la rencontre entre différents groupes de jeunes qui ne se côtoient pas spontanément en impulsant une dynamique de groupe. L'association a ainsi organisé diverses activités comme des tournois de baby-foot. À la demande des jeunes, un projet de mini-séjour à Paris a été organisé au début de l'année 2020.
Le **RC Lemasson** met en œuvre un accompagnement pour une centaine de jeunes âgés de 7 à 25 ans, via du soutien scolaire, de l'aide à la recherche d'emploi et de la médiation parents/enfant/école.

Accès aux droits

ADAGES propose enfin de renforcer l'accès aux droits en proposant un accompagnement individualisé par un "parcours coordonné pour un accès aux droits durables", dans le cadre de sa labellisation Maison France Services. Sur le premier semestre, suite au confinement, 2 mois ont été réalisés en télétravail. Au fil des jours, un soutien téléphonique pour répondre à des inquiétudes des familles, liées à l'isolement du confinement, a permis le maintien du lien et des droits (CAF, déclaration des impôts, CMU, etc.). Les démarches numériques ont pu être effectuées en respectant confidentialité et rythme de la personne. Au total, ce sont 30 à 40 personnes qui ont bénéficié de cette action.

Action en direction des séniors et des personnes isolées

L'association **Mosaïque des Hommes et des Jardins** propose à 70 séniors de prévenir la sédentarité et les risques liés au vieillissement en pratiquant des activités de jardinage collectif ouvertes vers l'extérieur et associées à de nombreuses thématiques (technique jardinage biologique, nutrition, activités physiques en plein air, plantes médicinales, événementiels...). L'association a tenté de maintenir le lien avec cette population très isolée, notamment lors du premier confinement, au printemps 2020.
L'association **Chœur d'Argent** a organisé des sorties pour les personnes âgées et isolées du quartier Lemasson. Malgré les périodes successives de confinement, 4 sorties ont pu être proposées : en février 2020 au musée de Lodève et à la manufacture de tapis ; en juillet 2020, au Domaine de Bessilles ; en août 2020, au Bowling et en octobre 2020, pour un concert en famille à l'Opéra Comédie. Durant les périodes de confinement, l'association a maintenu le contact avec ces personnes via des appels téléphoniques réguliers.

Éléments de bilan – Quartier Prés d'Arènes

Le QPV Prés d'Arènes est composé du quartier Saint-Martin au nord, qui bénéficie du passage de la ligne 4 du tram et de celui plus isolé de Tournezy, au sud.
On dénombre 18 projets pour ce QPV. A noter l'existence d'un réseau d'acteurs associatifs et institutionnels pour ce quartier permettant de favoriser la coordination des projets qui s'inscrivent notamment dans les champs de l'animation socioculturelle, de la réussite scolaire, du soutien à la parentalité, des ateliers sociolinguistiques et de l'accès aux droits.

Les projets socioculturels

Outre le projet porté par **Radio Clapas** (voir focus ci-après), de nombreuses actions socioculturelles sont portées par les associations du quartier. Parmi elles, Jasmin d'Orient propose de nombreuses

sorties familiales dans différents sites naturels (par exemple le Mont Aigoual) ou culturels (le musée Fabre ou le Mucem à Marseille). L'association **ThéâVida** propose des ateliers d'écriture et de création théâtrale au sein des écoles du quartier et de la Maison pour Tous l'Escoutaïre pour une **trentaine de jeunes**. Le calendrier a toutefois dû être adapté et certains ateliers reportés au regard de la situation sanitaire. C'était le cas pour cette association comme pour d'autres (CEMEA, APAAAV, OAQADI, Groupement d'ARTistes RHIZOME).

La réussite scolaire et le soutien à la parentalité

Les écoles maternelle Cocteau et élémentaire Diderot, Réseau d'Éducation Prioritaire (REP), proposent de renforcer le soutien à la parentalité en instaurant des liens de confiance avec l'institution scolaire. Pour cela, différentes actions sont mises en place : tables-rondes, ateliers jeux parents-enfants, cours "parler la langue de l'école", accès et formation au numérique (notamment pour le logiciel pronote), rendez-vous des parents, écriture et édition d'un livret à destination des parents sur l'entrée au collège. Ces actions permettent de maintenir un climat qui reste apaisé entre les familles et l'école malgré les conditions sanitaires complexes. Les actions menées à l'école, avec le lien fait par la coordonnatrice repérée et présente sur le réseau, aident les parents à oser franchir la porte du collège pour se présenter aux élections de parents, participer à des réunions, fréquenter la formation numérique, etc..

Par ailleurs, **40 élèves** de l'école élémentaire Diderot et du collège Gérard Philippe bénéficient sur ce quartier de l'accompagnement à la scolarité proposé par l'association **Cité Citoyenne**.

Ateliers sociolinguistiques

C'est l'association **Jasmin d'Orient** qui propose sur le quartier des Ateliers Socio Linguistique (ASL), à raison de 4 heures par semaine. Malgré un accompagnement parfois à distance durant les périodes de confinement en 2020, l'association a tout de même pu toucher 186 personnes au cours de l'année.

L'accès aux droits

Trois associations conduisent des projets relatifs à l'accès aux droits et au numérique au sein du QPV Prés d'Arènes.

Jasmin d'Orient qui dispose d'un LAM (Lieu d'accès Multimédia) a été fortement sollicitée en 2020 en raison de la crise sanitaire. Au total, 828 personnes ont été accueillies pour une aide dans leurs démarches administratives, ce qui représente 948 dossiers traités classés selon différentes typologies (logement, naturalisation, titre de séjour, santé, famille, emploi, retraite, scolarité, justice). L'association a dû s'adapter en 2020 durant les périodes de confinement, en augmentant son temps de présence pour cette action et en recevant les personnes sur rendez-vous uniquement.

L'association **Cité citoyenne** propose également ce type de services, plus particulièrement pour les démarches liées à la scolarité (utilisation du logiciel Pronote, demande de bourse, etc..).

Enfin, l'association **Familles Rurales de l'Hérault** mène une action similaire, à Tournezy, dans les locaux de la Maison pour Tous Jean-Pierre Caillens. L'association a accueilli en 2020 270 personnes lors de ses permanences, dont 83 personnes issues des Quartiers Prioritaires Tournezy - Près d'Arènes. L'accompagnement proposé est davantage axé sur les problématiques liées aux situations de surendettement.

Focus

Radio CLAPAS
Mots Croisés 2020

Mots Croisés est un projet qui positionne la radio comme outil de cohésion sociale au service des habitants et acteurs du quartier Près d'Arènes. La radio est utilisée comme média au sens propre du terme, pour développer le lien intergénérationnel, le lien social, le lien interculturel. Chaque action aboutit à des œuvres radiophoniques collectives. Malgré les périodes successives de confinement, Radio Clapas a continué à mener de nombreuses actions en 2020 :

- De janvier à mars 2020 : 12 émissions enregistrées sur la thématique de la parentalité en créant un espace d'échange entre parents fréquentant la Maison pour Tous l'Escoutaïre et les acteurs du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Aide à la Parentalité) du quartier.
- De mars à juillet 2020 : l'action intergénérationnelle « Mots croisés » qui vise la rencontre entre les seniors et les juniors du quartier a été annulée en raison de la COVID. Elle a été remplacée par 32 capsules sonores "NATION APPRENANTE" réalisées par un habitant du quartier Bertrand Jalla qui est aussi administrateur de la radio et professeur d'histoire géographie au collège du Jeu de Mail. Il a utilisé la radio comme outil de continuité pédagogique pendant le premier confinement avec ses élèves pour leur dispenser des cours en version audio. Ces modules ont été labellisés par le rectorat "Nation Apprenante" et sont à la disposition des collégiens sur le site internet de la radio.

Par ailleurs, l'association s'est particulièrement investie lors des opérations quartiers d'été. Un parcours sonore ayant pour objet la valorisation du patrimoine du centre-ville de Montpellier a ainsi été élaboré en partenariat avec l'association Motifs d'Evasion et créé pour un public issu notamment des quartiers Prés d'Arènes et Mosson. L'opération a connu un vif succès et devrait ainsi être reconduite en 2021.

Éléments de bilan – Quartier Pas du Loup-Val de Croze

Situé au sud de la Ville et composé de deux sous-quartiers, la cité Paul Valéry et le Val de Croze, le QPV Pas du Loup-Val de Croze bénéficiera prochainement de la nouvelle ligne 5 du tram.
En 2020, 12 projets concernaient le QPV Pas du Loup-Val de Croze. Les thématiques représentées sont notamment celles de la prévention du décrochage scolaire, du soutien à la parentalité et de l'inclusion par le sport.

Prévention du décrochage scolaire, soutien à la jeunesse et à la parentalité

L'association **SEVE** organise des ateliers à visée philosophique au sein de l'Ecole Schœlcher. Ce projet, mené en concertation avec les équipes enseignantes, permet aux élèves d'être dans une position active en classe. Les enseignants ont noté que des élèves qui ne s'exprimaient habituellement pas pendant la classe ont pris la parole en atelier philo. Certains ont proposé eux-mêmes des thèmes quand d'autres, réticents au départ, ont pu adhérer au dispositif après quelques séances seulement. 7 ateliers philosophiques de 1 h ont été réalisés dans 2 classes de l'école Schoelcher, en novembre et décembre 2020 pour une classe de CM1 et une classe de CM1/CM2.

Concernant le soutien à la parentalité, l'association **Jouons en Ludothèque** anime une ludothèque le mercredi pour les enfants de 6 à 10 ans tout en faisant le lien avec les parents. L'association sensibilise ainsi les parents à la nécessité de loisirs actifs et éducatifs. On dénombre 23 filles et 18 garçons qui ont fréquenté cette structure en 2020.

Cette même association porte également un club-ado au sein du quartier. En 2020, 43 jeunes différents ont fréquenté le club-jeux adolescents (dont 23 filles). Des activités variées ainsi que des sorties à la journée ont pu leur être proposées.

Inclusion par le sport

L'association 3MTKD (Montpellier Méditerranée Métropole Taekwondo) est une structure sportive qui mène de nombreux projets pour les jeunes du QPV. En plus de stages sportifs proposés le dimanche, l'association organise aussi des séjours pour les 10-17 ans ainsi qu'un accompagnement à la scolarité du CP à la Terminale pour plus de 100 jeunes. A noter que l'association s'est particulièrement investie durant le premier confinement, pour tenter notamment de maintenir la continuité éducative, lorsque les écoles étaient fermées.

E. Autres territoires

CHIFFRES CLEFS

- **3** projets financés sur Pompignane et **35 000 €** de crédits spécifiques mobilisés, ce qui représente **30,04 €/hab**
- **9** projets financés sur Aiguelongue et **55 000 €** de crédits spécifiques mobilisés, soit **38,81 €/hab**

FAITS MARQUANTS

- Les projets développés sur **Pompignane** concernent **l'éducation**, l'animation de la vie locale et le soutien à la jeunesse.
- Les projets développés sur **Aiguelongue** concernent le **soutien à la parentalité**, l'accès aux droits et au numérique, l'accompagnement à la scolarité et le soutien à la jeunesse.
- **1 seul projet** concerne spécifiquement le quartier **Vert Bois**, mais **12 projets** proposés sur d'autres territoires s'adressent également aux habitants du quartier.

Éléments de bilan – Quartier de la Pompignane

Le QPV de la Pompignane est le moins peuplé des QPV avec 1 165 habitants.
3 dossiers ont été financés pour le QPV de la Pompignane en 2020 dans les domaines de l'éducation, de l'animation de la vie locale et du soutien à la jeunesse. Un réseau d'acteurs associatifs et institutionnels se réunit régulièrement afin d'échanger les informations et les activités du quartier, mais aussi pour organiser en commun des projets pour les habitants du QPV.

La réussite éducative et scolaire

L'association **AFEV** met à disposition des volontaires en Service Civique au sein des écoles Prokofiev et Zay. Ces volontaires ont pour mission de participer à la préparation et à la mise en œuvre d'ateliers dédiés à la lecture, au développement du langage et de l'expression orale, écrite, culturelle et artistique au sein des écoles à raison de 10 h/semaine/établissement. Ils interviennent sur le temps scolaire et/ou sur le temps périscolaire.

L'animation de la vie locale

L'association **GAMMES** mène un projet d'animation de la vie locale à la Pompignane comportant plusieurs actions telles que des activités familles pendant les vacances (dans et hors quartier) et une journée ados par vacance. Plus de 100 personnes sont concernées par ces actions.

Par ailleurs, l'association **CLCV** (Consommation, Loisirs, Cadre de vie) anime au sein du QPV d'un Espace de vie Sociale lui permettant de mener diverses actions à destination des familles du quartier (voir focus ci-après).

Focus

CLCV

Animation de la vie sociale à la Pompignane

L'association CLCV anime un espace de vie sociale, agréé par la CAF, favorisant le vivre ensemble et l'implication des habitants dans diverses activités mises en place par l'association.

Malgré le contexte sanitaire qui a vu s'annuler un bon nombre des sorties programmées, un groupe d'habitants composé d'une douzaine de personnes (EVS et Maison Pour Tous G. Sand) ont pu assister à des spectacles de danse au Corum (23 janvier, 13 février), à l'Opéra Comédie (5 octobre), visiter le MOCO (9 juillet), se réunir pour parler des futurs projets à la Panacée par exemple. Des repas organisés par les habitants ont permis de partager leurs envies. Certains participants se sont découverts une passion commune pour le crochet par exemple et ont partagé leurs créations.
Des ateliers créatifs intergénérationnels ont aussi été organisés au premier trimestre : origami avec la Jeunesse au Plein Air, un projet de théâtre de marionnettes à base de recyclage (été), des ateliers Halloween (automne), et des ateliers peinture (tout au long de l'année).

Par ailleurs, les habitants se sont retrouvés le vendredi matin avec un projet de recueil de poèmes et ont préparé leur intervention à une scène ouverte, organisée par Poètes sans Frontières à la Gazette Café, à laquelle devait participer 5 habitants au mois de novembre. Cet évènement a malheureusement dû être annulé.

Cet Espace de Vie Sociale est essentiel pour le quartier. Il permet aux habitants de se rencontrer et de mettre en valeur leurs savoir-faire au sein des différents ateliers.

Éléments de bilan – Quartier d'Aiguelongue

Situé en périphérie nord du centre-ville, le quartier d'Aiguelongue bénéficie du passage de la ligne 2 du tram. Il y a 9 projets financés au titre de l'appel à projets du Contrat de Ville qui concerne spécifiquement le QPV d'Aiguelongue. Les thématiques représentées sont notamment les suivantes : soutien à la parentalité, accès aux droits et au numérique, accompagnement à la scolarité et soutien à la jeunesse.

En 2020, pour la première fois, **l'Association de Prévention Spécialisée 34** intervient pour ce QPV. Par ailleurs, le quartier bénéficie également depuis 2020 de commissions d'insertions, animées et portées par la Mission Locale (cf. focus ci-après, cette implantation concerne aussi pour la première fois les QPV Aiguelongue et Vert-Bois).

Le soutien à la parentalité

L'association **BVA** organise un café des parents une fois par mois à l'école Sigmund Freud. En moyenne, environ 15 parents assistent régulièrement à ces rencontres. L'association propose également différentes sorties familiales à la journée et des ateliers créatifs à destination des parents isolés, afin d'offrir des temps d'échanges collectifs et ainsi rompre l'isolement. Des séances de gymnastique et de judo en sont également proposées une fois par semaine, en partenariat avec Hérault Sport et la Maison du Judo.

L'accès aux droits et au numérique

Le centre **APAJ** intervient 8 h par semaine au sein des locaux de l'association BVA afin de répondre à un besoin en initiation pour des personnes éloignées du numérique (initiation et matériel) et une aide à la résolution de démarches en ligne. Ce besoin a été accentué lors de la crise sanitaire. 22 personnes ont participé à cette action en 2020.

L'accompagnement à la scolarité et le soutien à la jeunesse

L'association **BVA** propose également un accompagnement à la scolarité pour environ 40 élèves des écoles primaires du quartier. Par ailleurs, un club ado est porté par cette même association qui a réuni environ 20 jeunes en 2020. Les activités proposées sont diverses : jeux de société et groupe de parole entre jeunes, sorties, tournois basket, sorties ski au Mont Aigoual a la journée, etc..

Éléments de bilan – Quartier Vert-Bois

Situé au nord de la ville et composé de 2 147 habitants et relativement isolé, le QPV Vert-Bois est composé essentiellement d'étudiants.

La principale action du quartier Vert-Bois soutenue dans le cadre du Contrat de Ville est celle de l'association **Passe Muraille** qui gère et anime un jardin partagé au sein du QPV. L'association propose des animations d'ateliers de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté, des ateliers de jardinage ainsi que la création d'évènements mobilisateurs du voisinage dans le quartier.

Une réflexion était également en cours en 2020 pour la mise en place d'un Espace de Vie Sociale, porté par l'association Gammes, au cœur de la résidence Vert-Bois. L'EVS devrait être labélisé par la CAF au cours de l'année 2021.

Focus

COMMISSION D'INSERTION POMPIGNANE / AIGUELONGUE / VERT-BOIS

Outils d'insertion de proximité des jeunes

La Commission Insertion PAV (*Pompignane- Aiguelongue- Vert Bois*) a vu le jour en janvier 2020 et a ainsi rejoint les 3 autres commissions déjà existantes sur les Quartiers Politique de la Ville de Montpellier. Elle a été mise en place suite au démarrage des dispositifs **PIC Repérage des invisibles** et, à l'instar de ses aînées, elle vise à repérer les jeunes décrocheurs, apporter des propositions concrètes d'accompagnements individualisées et maintenir un travail de coordination des forces vives des territoires.

Les acteurs associatifs, institutionnels et acteurs de ces trois quartiers se réunissent une fois par mois pour aborder ensemble différentes thématiques relatives à l'insertion sociale et professionnelle et faire un focus sur les jeunes accompagnés qui rencontrent des difficultés. La Commission Insertion va pouvoir mutualiser ses moyens afin d'apporter une solution positive et ainsi résoudre de façon plus directe leurs problématiques. Les partenaires sont : *MLJ3M- Pôle Emploi- Délégués du Préfet- Maisons pour Tous George Sand et Albert Dubout- Pil'Emploi- BGE-APS 34- Apije- ACM- Coraline- Axent- Face Hérault- APAJ- BVA- CLCV- Conseils Citoyens- Radio FM Plus- Écho Visuel- Comités de quartiers- Coordinateurs quartiers- Cité Lab- Context Art- GEIQ BTP-Gammes*)

Des permanences au sein des Maisons Pour Tous Georges Sand (Pompignane) et Albert Dubout (Aiguelongue) et de l'Association 365 à Vert-Bois pour recevoir le public sont mises en place à raison d'une ½ journée par semaine pour chaque quartier.

Un groupe-projet partenarial s'est réuni en début d'année 2020 permettant de mettre en œuvre une action s'inscrivant dans le cadre du Plan Quartier Été 2020 au sein du QPV Aiguelongue : « Le Mur Ephémère » - *Aiguelongue*.

Ce sont au total 33 jeunes qui sont suivis par cette commission et pour laquelle chaque membre actif croise les regards sur leurs situations et apporte la réponse la plus adaptée afin de sécuriser leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Témoignages

- *Les Commissions Insertion contribuent à un projet de société ; elles sont un outil supplémentaire, partenarial, institutionnel et associatif pour les jeunes les plus éloignés afin de les inciter, les motiver à rejoindre le droit commun et s'insérer dans la vie professionnelle. En travaillant tous ensemble, nous posons les actions des territoires pour mieux accompagner les jeunes dans les étapes de leur parcours, nous croisons nos regards sur la situation des jeunes pour partager nos réponses et ainsi les aider à avancer », souligne la responsable territoriale du secteur Centre-Nord.*
- *La confiance des jeunes est là et de plus en plus de « décrocheurs » font appel à la conseillère-médiatrice pour entamer un accompagnement socio-professionnel. Les habitants des quartiers se sont saisis de ces permanences et orientent plus facilement leurs enfants vers la MLJ3M.*
- *Kévin 17 ans, déscolarisé depuis son entrée en 4ème et très méfiant envers les « institutions » s'est fortement impliqué dans l'action « Dessine-moi ton quartier » ; les actions de coaching dont il a pu bénéficier lui ont permis de se projeter dans un avenir professionnel qu'il construit petit à petit avec sa conseillère : « je ne croyais pas que l'action pour le quartier se fasse, mais aujourd'hui je sais que la mission locale, la mairie, l'ACM et tous ces professionnels qui sont venus aujourd'hui au quartier pour nous aider ont tenu leur parole ; ça fait du bien de savoir qu'on n'est pas invisible ».*
- *La commission c'est autant de parcours et de chemins différents qu'on croise, comme celui d'Ismaël, 16 ans, décrocheur scolaire, suivi PJJ, qui ne croyait plus en l'institution et qui se sentait stigmatisé. Il a participé à « Promo16-18 » et est devenu ambassadeur auprès des autres jeunes de son quartier. Également, acteur de l'action « dessine-moi ton quartier » portée par la commission, il a su convaincre d'autres jeunes de s'autoriser à suivre des horizons plus sains que ceux qui se limitent à leur champ de vision cloisonné du quartier.*
- *Ou encore, Raymonde et Pierre, frère et sœur, en inactivité depuis plus de 5 ans qui ont intégré un projet pro.*
- *Mais c'est aussi Bader, commis de cuisine par défaut, en grande difficulté durant le confinement, qui a été soutenu à tous les niveaux, qui a intégré la Garantie jeunes et qui part faire un chantier solidaire au Maroc.*
- *Olivier, un autre de ces jeunes de quartier qui s'ennuie et à qui la délinquance fait un véritable et incessant appel du pied ; grâce aux partenaires de la Commission il a pu démarrer rapidement un emploi.*
- *La commission c'est aussi Abram, 23 ans, divorcé et père de famille, sans ressources, qui recherche un emploi et un logement et qui a pu intégrer la Garantie jeunes, trouver un emploi et qui a été accompagné sur l'accès au logement autonome.*
- *Ou encore le coup de boost pour Alissa en voie de décrochage, de démobilisation et mal psychologiquement, car elle ne trouvait pas de stage en couture pour valider son inscription en CAP ; pour elle aussi la Commission a fait jouer ses réseaux professionnels pour qu'elle concrétise son projet » explique Jessica, leur conseillère.*

III. BILAN FINANCIER

L'appel à projets du Contrat de Ville 2020

Les partenaires financiers du contrat de ville mobilisent des crédits spécifiques dans le cadre d'un appel à projets qui concerne principalement les opérateurs associatifs. Les actions financées doivent répondre aux besoins identifiés sur les territoires.

Mais au-delà de cet appel à projets, les institutions sont également amenées à financer, sur leurs crédits de droit commun, les projets des opérateurs pour les QPV, soit parce qu'ils répondent aux objectifs poursuivis par le contrat, soit directement dans le cadre de leurs politiques de droit commun. Le service politique de la ville de Montpellier Méditerranée Métropole a assuré la gestion de l'appel à projets pour le compte de l'ensemble des partenaires, ainsi que le fonctionnement du site sur lequel les dossiers ont été saisis. L'étude des dossiers a été réalisée de décembre 2019 à février 2020.

391 dossiers (dont 129 nouveaux) ont été déposés lors de l'appel à projets par 176 structures (associations principalement et quelques établissements scolaires inscrits au sein de réseaux d'éducation prioritaire). À l'issue d'une instruction partenariale, en tenant compte des territoires et des thématiques du Contrat de Ville, **291 projets ont été financés** par au moins un financeur, signataire du contrat.

Nombre de projets déposés en 2020	**391**	**Nombre de projets déposés en 2019**	**344**
Nombre de structures	176	Nombre de structures	159
Nombre de projets nouveaux	129	Nombre de projets nouveaux	106
Nombre de reconductions	262	Nombre de reconductions	238
Nombre de projets financés en 2020	**291**	**Nombre de projets financés en 2019**	**283**
Nombre de projets VVV	37	Nombre de projets VVV	29
Nombre de projets en CPO	24	Nombre de projets en CPO	65
Nombre de structures financées en 2020	**136**	**Nombre de structures financées en 2019**	**134**

Les tableaux et graphiques ci-après montrent la répartition des projets et des crédits par quartiers et par enjeux.

Quartiers	Population (2018)	Nombre de projets financés	Total Financements accordés	Dont crédits spécifiques	Dont crédits de droit commun	Ratio financement spécifique /hab.
Aiguelongue	1 417	**7**	65 747 €	55 000 €	10 747 €	38,81 €
Celleneuve	1 339	**9**	60 500 €	55 000 €	5 500 €	41,08 €
Cévennes	6 060	**15**	149 830 €	121 000 €	28 830 €	19,97 €
Figuerolles	2 923	**22**	229 670 €	196 100 €	33 570 €	67,09 €
Gély	1 264	**12**	159 800 €	116 800 €	43 000 €	92,41 €
Lemasson	1 193	**9**	70 900 €	68 000 €	2 900 €	57,00 €
Hauts de Massane	21 817	**24**	248 400 €	229 500 €	18 900 €	24,23 €
Paillade		**85**	1 320 958 €	1 002 150 €	318 808 €	81,19 €
Pas du Loup-Val de Croze	3 478	**12**	120 900 €	120 400 €	500 €	34,62 €
Petit Bard - Pergola	5 697	**29**	324 419 €	286 500 €	37 919 €	50,29 €
Pompignane	1 165	**3**	35 000 €	35 000 €	0 €	30,04 €
Prés d'Arènes	4 700	**18**	214 634 €	136 700 €	77 934 €	29,09 €
Vert Bois	2 147	**1**	6 000 €	6 000 €	0 €	2,79 €
Ensemble des territoires prioritaires	53 200	**45**	959 451 €	839 000 €	120 451 €	15,77 €
TOTAL	**53 200**	**291**	**3 966 209 €**	**3 267 150 €**	**699 059 €**	**61,41 €**

Au titre de l'appel à projets 2020, les partenaires ont engagé près de **4 000 000 € de crédits spécifiques et de droit commun**. Comme indiqué ci-dessus, ces crédits de droit commun ne constituent pas l'exhaustivité des moyens déployés par les institutions sur les quartiers, notamment pour la Ville et la Métropole qui accordent des subventions de fonctionnement aux associations dans le cadre de son appel à projets annuel. **3 267 150 € de crédits spécifiques** ont été mobilisés lors de cet appel à projets contre **2 494 206 €** en 2019, soit une hausse d'environ 30 %.

La Mosson est le quartier le plus peuplé des QPV avec 21 817 habitants et c'est aussi celui où sont mis en œuvre le plus grand nombre de projets (85 projets à la Paillade et 24 projets aux hauts de Massane, soit un total de 109 projets pour ce QPV).

Répartition de la population par QPV, en nombre d'habitants

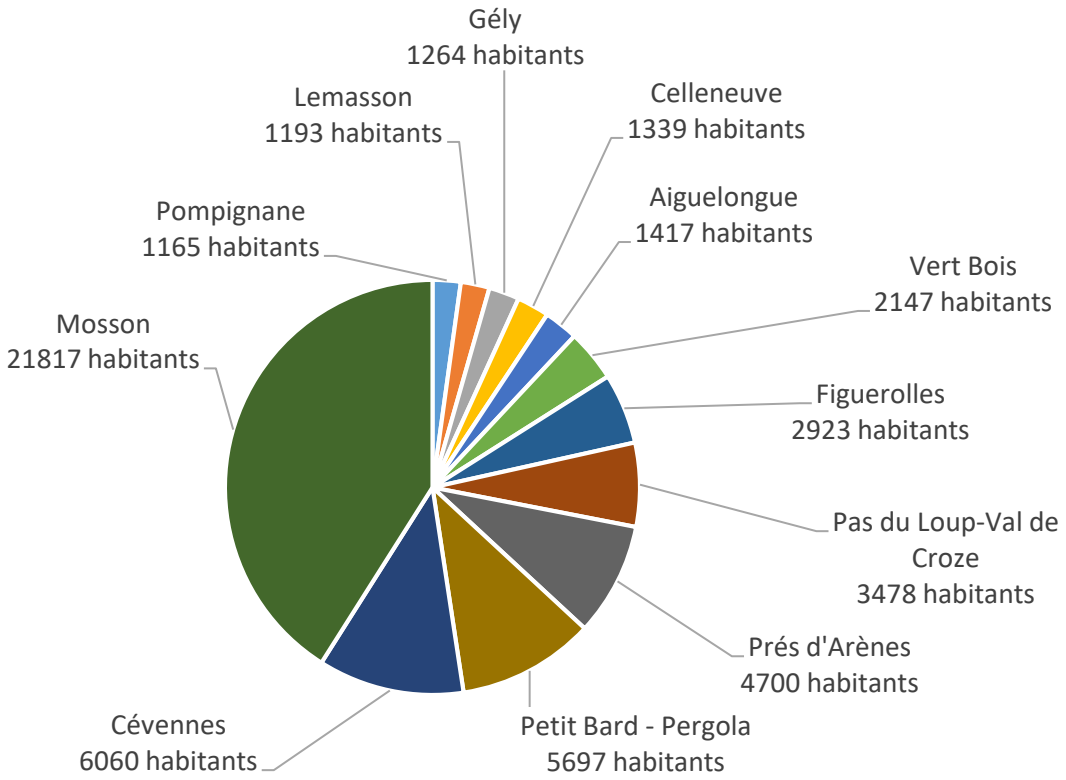

Répartition du nombre de projets par QPV

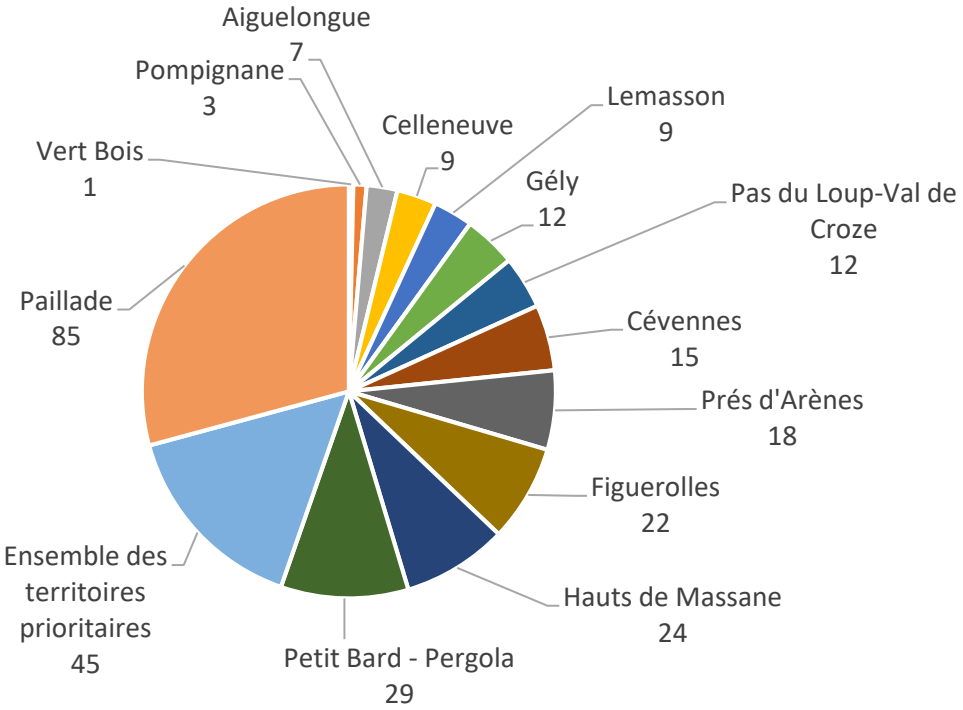

Total financements accordés par quartiers (en %)

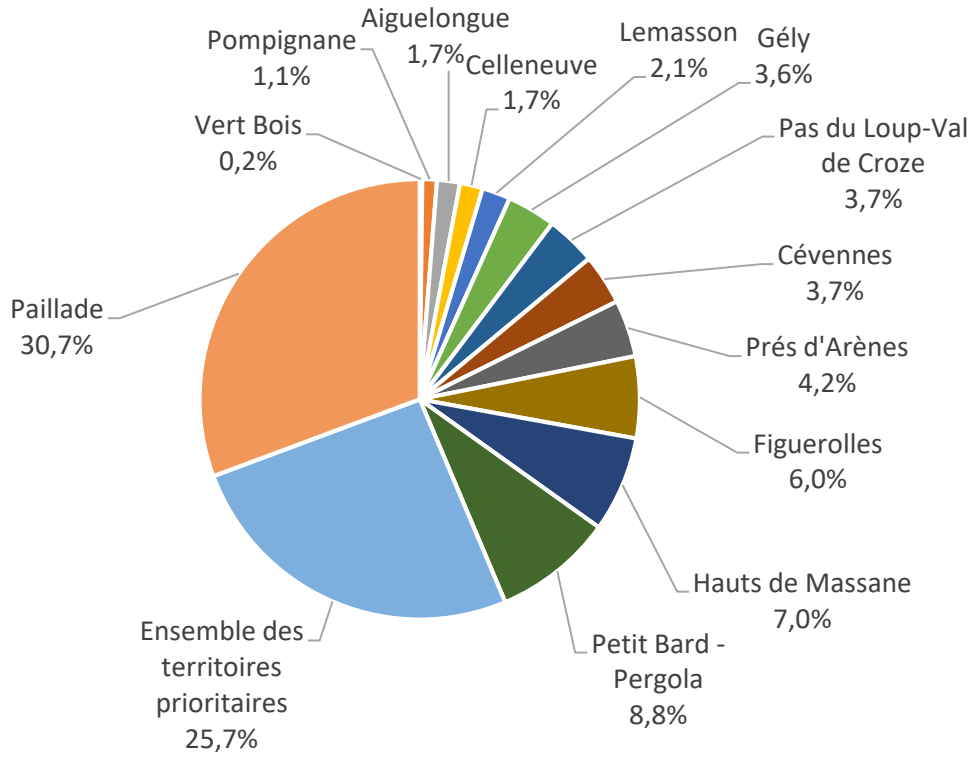

Le QPV de la Mosson est aussi celui qui capte le plus de financement, comme le montre le graphique ci-dessus (30,7 % des financements à la Paillade et 7 % aux Hauts de Massane, soit un total de 37,7 %).

Répartition des financements accordés par enjeux

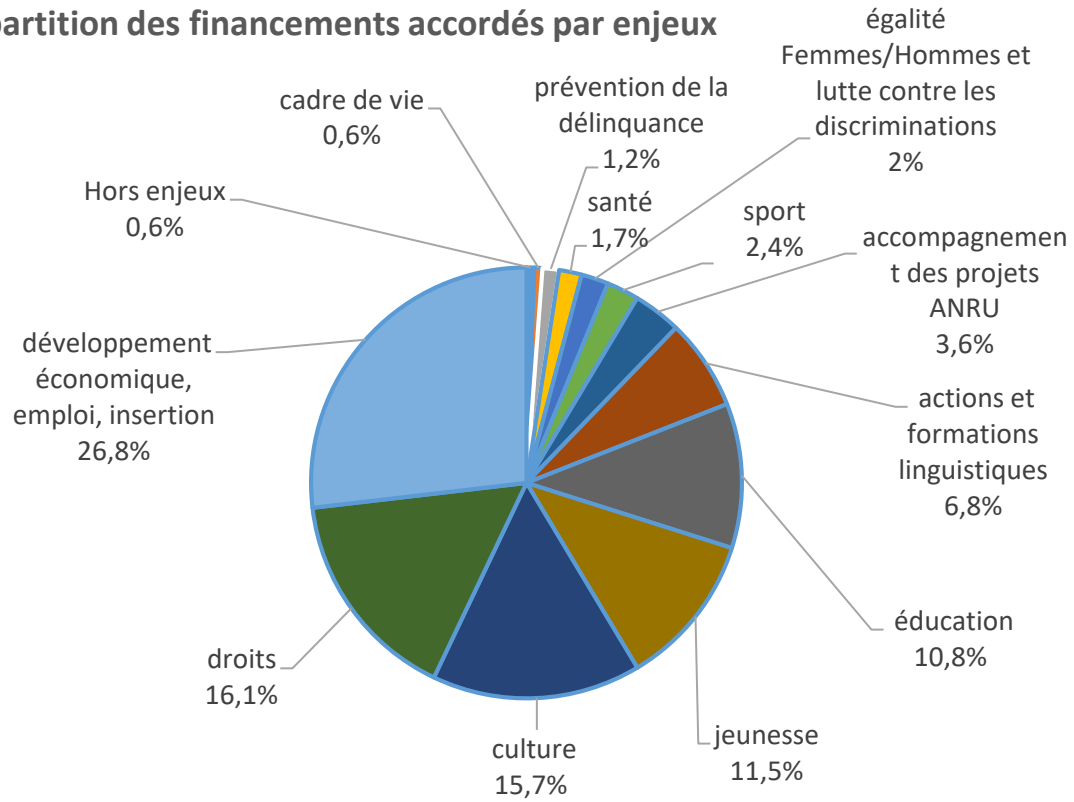

Enjeux du contrat de ville	Nombre de projets financés	Crédits spécifiques	Droit commun	Total
Enjeux n° 1-8 *développement économique, emploi, insertion*	**37**	**887 300 €**	**177 800 €**	1 065 100 €
Enjeu n° 2 *éducation*	**49**	**355 300 €**	**75 061 €**	430 361 €
Enjeu n° 3 *jeunesse*	**38**	**432 650 €**	**24 200 €**	456 850 €
Enjeu n° 4 *actions et formations linguistiques*	**16**	**250 500 €**	**20 570 €**	271 070 €
Enjeu n° 5 *accompagnement des projets ANRU*	**8**	**143 500 €**	**0 €**	143 500 €
Enjeu n° 6 *santé*	**6**	**40 500 €**	**27 000 €**	67 500 €
Enjeu n° 6 *droits*	**38**	**418 400 €**	**219 885 €**	638 285 €
Enjeu n° 6 *sport*	**17**	**95 900 €**	**0 €**	95 900 €
Enjeu n° 6 *culture*	**64**	**511 600 €**	**108 592 €**	621 692 €
Enjeu n° 9 *cadre de vie*	**5**	**24 000 €**	**0 €**	24 000 €
Enjeu n° 11 *prévention de la délinquance*	**3**	**42 000 €**	**7 247 €**	49 247 €
Enjeu n° 12 *égalité Femmes/Hommes et lutte contre les discriminations*	**8**	**57 500 €**	**23 704 €**	81 204 €
Hors enjeux	**2**	**8 000 €**	**15 000 €**	23 000 €
Total général	**291**	**3 267 150 €**	**699 059 €**	**3 966 209 €**

Le tableau ci-dessus et les graphiques ci-dessous font apparaître une répartition importante du nombre de projets pour les enjeux liés aux thématiques de la culture, de l'éducation, de la jeunesse, de l'accès aux droits, de l'insertion, de l'emploi et du développement économique. Ce sont aussi ces thématiques qui sont les plus financées.

Bien que représentant 22 % des projets financés, la thématique accès à la culture ne représente que 15 % des financements accordés. À l'inverse la thématique développement économique, emploi et insertion ne représente que 12,7 % des projets déposés, mais concentrent 26,8 % des crédits accordés. De la même façon, la thématique éducation représente que 17 % des projets déposés, mais ne récolte que 10,8 % des crédits accordés

Nombre de projets financés par enjeux

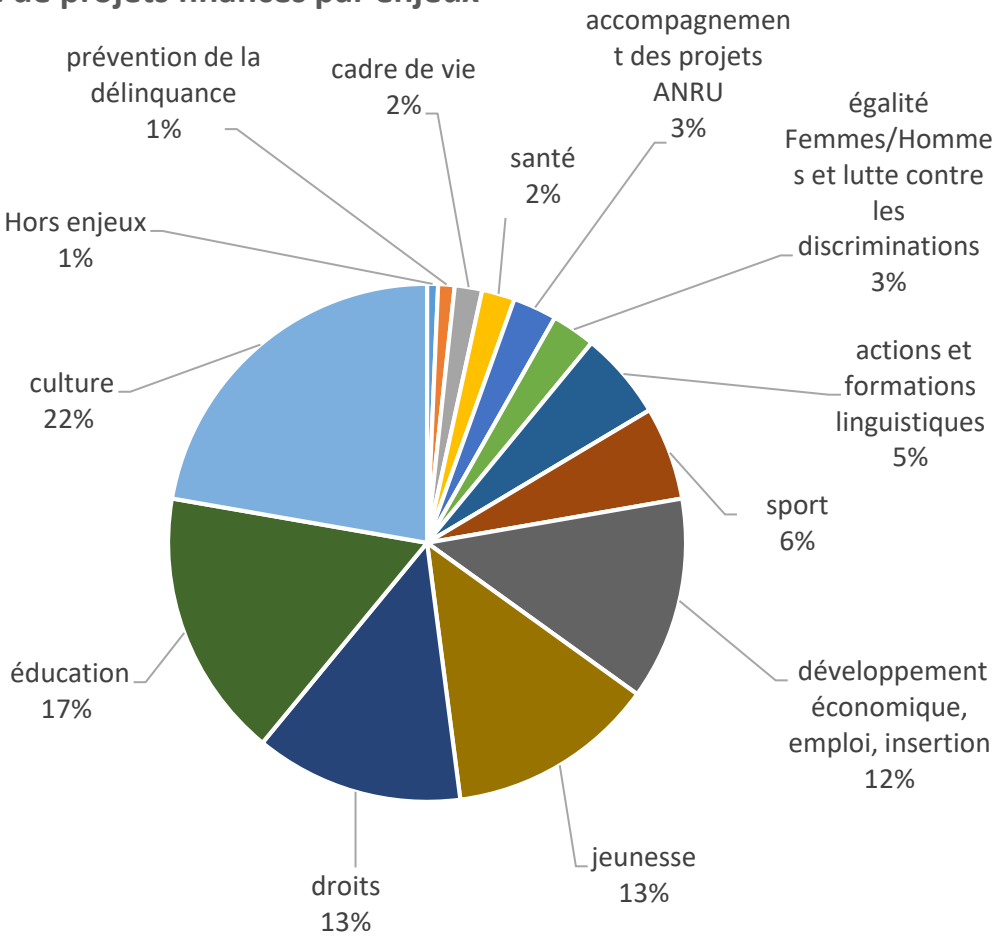

La Dotation Politique de la Ville (DPV)

L'État a attribué à Montpellier Méditerranée Métropole, en 2020, comme les années précédentes, un montant de 4 650 230 € de crédits immédiatement disponibles, au titre de la Dotation de Politique de la Ville (DPV) et pour des projets au bénéfice des habitants de quartiers prioritaires.
Les projets, d'investissement ou de fonctionnement, portés en fonction des maîtrises d'ouvrage, soit par Montpellier Méditerranée Métropole, soit par la Ville de Montpellier, répondent aux objectifs et programmes opérationnels définis et inscrits dans le contrat de ville. Leur périmètre d'intervention est celui des 12 quartiers prioritaires du contrat de ville, mais peut également être celui des zones à la périphérie de ceux-ci, dès lors que, conformément à la logique de "quartier vécu", ces projets profitent aux habitants des quartiers "politique de la ville".

La programmation 2020 contractualisée avec l'État via une convention a permis le financement de 17 projets, dont 6 portés par la Métropole, pour un coût de travaux HT de 8, 097 M€ qui ont été subventionnés à hauteur de 2 023 M € et de 11 projets sous maîtrise d'ouvrage Ville, pour un coût de travaux HT de 3, 038 M€ subventionnés à hauteur de 2, 675 M€.

Parmi ces projets,

- 8 concernent l'éducation : Ecole Julie Daubié CÉVENNES (dédoublement classes CP/CE1), Ecole Kipling CÉVENNES (création de 100 m2 de locaux scolaires complémentaires), Ecole Marc Bloch MOSSON (dédoublement classes CP/CE1), Groupe scolaire Heindeberg / Louisville MOSSON (transformation des anciens logements de fonction en classes et locaux), Sécurisation du groupe scolaire AIGUELONGUE
- 1 concerne la rénovation urbaine : l'acquisition et la mise en travaux du bâtiment de l'URSAFF (équipement hybride) - MOSSON
- 1 concerne la culture : DÉMOS (sur Hauts de Massane, Celleneuve, Val de Croze, Près d'Arènes)
- 2 concernent le sport : Vestiaires terrain de football GIAMBRONE (LEMASSON), Création d'un Club House et rénovation des vestiaires pour le FC PAS DU LOUP
- 3 concernent la cohésion sociale : soutien du CLJ de la Mosson pour accompagner les jeunes du quartier vers la plage de Villeneuve les Maguelone durant l'été, financement de l'équipe projet politique de la ville. Dans le cadre de la cité éducative MOSSON : Former des enseignants et des agents municipaux (Parler Bambins), Fonctionnement de l'espace jeunes à la MPT Brassens (1 poste), Plateforme de raccrochage, MPT Léo Lagrange (café des familles),
- 4 concernent les aménagements : réaménagement de la voie en faveur des modes doux rue du Faubourg Figuerolles, aménagement de la 2ème tranche du Faubourg Figuerolles, aménagement de la rue du général Vincent (Figuerolles), aménagement de l'Allée Boffrand (Celleneuve)
- Enfin, 1 porte sur une étude action sur les discriminations.

Approche Territoriale Intégrée (ATI) et Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

Le service gère la mise en œuvre du programme ATI, contractualisé fin 2016 avec la Région (autorité de gestion), la Métropole étant organisme intermédiaire pour la gestion des fonds FEDER réservés au financement de projets d'investissement dans les quartiers de la politique de la ville. Le montant total contractualisé s'élève à 2 053 M€.

L'année 2020 correspond à la fin du programme ATI FEDER. À ce jour, 3 opérations ont bénéficié d'un soutien au titre des crédits européens et sont achevées. Il s'agit de :

- La réhabilitation de la résidence Saint Guilhem à la Mosson (bailleur SFHE)
- L'aménagement de pistes cyclables avenue de Lodève (Métropole) qui concerne les quartiers de la Mosson, de Celleneuve et du Petit Bard-Pergola
- L'aménagement de la salle Louis Feuillade à la Mosson (Ville de Montpellier).

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, l'autorité de gestion a souhaité accorder aux bénéficiaires des fonds européens des délais supplémentaires tant pour la mise en œuvre des projets que pour les démarches administratives de demandes de paiement. Ainsi, la date limite pour le dépôt des dossiers est désormais fixée au 31 décembre 2021 tandis que la date limite d'éligibilité des dépenses est repoussée au 30 juin 2023. Cette dernière date est susceptible d'évoluer en fonction des orientations prises par la Commission européenne suite à la crise.

Au-delà des seuls moyens de crédits spécifiques dédiés à la politique de la ville, les partenaires déploient des moyens au titre de leurs politiques publiques de droit commun, à destination des quartiers prioritaires et de leurs habitants, en référence avec chaque enjeu du Contrat de ville.
Le recensement exhaustif du droit commun engagé est laborieux dans la mesure où il s'agit de discriminer dans le cadre des politiques publiques de chacune des institutions, les crédits engagés uniquement pour les quartiers politique de la ville.

L'année 2020, si particulière, est caractérisée par une mobilisation de crédits supplémentaires importants, tant par les services de l'Etat que par la CAF. Ces crédits ont été mis à disposition pour assurer un soutien auprès des personnes les plus en précarité, dont beaucoup habitent les QPV. Les entreprises ont été également soutenues dans ce cadre par plusieurs dispositifs spécifiques.